

**2**

**VARIA LINGUISTICA ET LITTERARIA**

## 2.1.ÆTHIOPICA ET ARABICA

### 2.1.1. Extrait d'une lettre à M. Garcin de Tassy sur les langues éthiopiennes

Monsieur

Vous fûtes si obligeant pour moi en me prêtant des livres lorsque j'écrivais mon essai sur la langue euskarienne, que je me permettrai de vous choisir pour mon correspondant, aujourd'hui surtout que j'ai quelques nouvelles qui pourront intéresser la Société asiatique.

Je ne vous rendrai pas compte de mes travaux sur les langues de l'Afrique orientale, parce que j'en ai déjà parlé à M. Jomard dans une lettre destinée à être communiquée à la Société de Géographie. Je crois avoir démontré que le groupe de langues *Amharĩã*, *Ilmormã*, *Somãliad*, *Chahay*, *Tãltãl*, etc. dérive immédiatement de la famille sémitique, sans en avoir cependant tous les caractères.

[...]

Vous n'apprendrez pas sans intérêt que la grammaire *Amharĩã* (ou Amharique) du R. M. Blumhardt sera bientôt publiée en Angleterre, avec un vocabulaire d'environ six mille mots. Cet ouvrage ravivera, je l'espère, les études éthiopiennes un peu négligées depuis Ludolf. Maintenant que nos relations avec l'Orient sont devenues beaucoup plus actives, il nous conviendrait je crois de faire pour l'Abyssinie ce que nous avons fait pour d'autres langues orientales, c'est-à-dire d'y envoyer un jeune savant, avec mission spéciale d'y copier et traduire des manuscrits, en s'aidant du secours des savants du pays. Si l'un de vos confrères voulait se consacrer à cette utile mission, je m'offrirais à le conduire avec moi dans le nouveau voyage que je compte entreprendre en Éthiopie. Cette fois je voyagerais en connaissance de cause, de manière à dépenser beaucoup moins que par le passé. Si aucun de vos amis ne se trouvait libre de profiter de ma proposition, je vous prierais d'en faire part aux savants d'Angleterre et d'Allemagne, par le Journal asiatique et toute autre voie.

Enfin j'ai à vous communiquer une nouvelle qui peut être de la plus haute importance pour la littérature arabe. Un habitant de l'intérieur de l'Yémen a formé une bibliothèque arabe de *six cents* manuscrits sur l'histoire de l'Arabie méridionale. Le possesseur de cette belle collection est aujourd'hui dénué de toutes ressources et cherche à la vendre. Si MM. les conservateurs de la Bibliothèque royale voulaient profiter de cette occasion, qui me semble unique, je leur donnerais, dès mon arrivée à Paris, tous les détails que j'ai appris à ce sujet.

Au sortir de ma quarantaine, je compte me rendre à Rome, où je recevrais de vos nouvelles avec plaisir. Je pense y passer plus d'un mois avant de retourner en France. Je vous donnerai alors quelques termes de marine usités par les Arabes, après avoir vérifié si, comme je le crois, ils ne se trouvent pas dans les lexiques.

A. Th. d'Abbadie

Quarantaine de Malte, 24 janvier 1839.

---

\* *Journal Asiatique*, 7, 1839, pp. 364-366.

## 2.1.2. Lettre de M. d'Abbadie à M. J. Mohl sur la langue Hamṭōñga\*

Monsieur,

Les circonstances fâcheuses qui m'ont forcé à renoncer à mon voyage d'Abyssinie m'ayant probablement mis dans l'impossibilité de jamais reprendre l'étude de la langue hamṭōñga, je saisis la première occasion de vous transmettre tout ce que j'ai pu recueillir sur cet idiome singulier. Depuis longtemps on connaît les Agäou: Bruce, qui les appelle Agow, les divise en Damot Agow et Tcheratz Agow. On sait peu de chose des premiers qui habitèrent cette partie de la péninsule de l'Abāy, au nord-ouest des Godjam: c'est une peuplade d'ouvriers habiles, de voleurs adroits et audacieux. Leurs chevaux sont à juste titre recherchés par les chefs guerriers qui les avoisinent; et par leurs relations avec les tribus noires de la rive occidentale du fleuve, ils amènent l'or d'alluvion sur les marchés de Derita et Gōndär. Je me suis assuré que leur dialecte, d'ailleurs peu compris des habitants du Lasta, a néanmoins les noms de nombres identiques avec ceux des Agäou orientaux; circonstance qui permet, jusqu'à un certain point, d'assigner aux uns et aux autres une communauté d'origine. Les Agäou ne quittent guère leur pays et n'apprennent pas la langue arabe, ce qui a empêché la presque totalité des voyageurs européens, depuis Bruce, d'étudier leurs moeurs et leur origine.

Je pus profiter d'une heureuse occasion sans sortir d'Adwa. Zöliko, le guide si traîtreusement envoyé par Oubi pour nous conduire auprès de lui, était natif du village de Märaou, dans l'Agäou Mödör. Il venait de quitter son pays et parlait bien l'amharña. Cette langue a, comme on le sait, un présent et un futur dans le verbe *être*, et ses conjugaisons, où s'enchevêtrent les régimes, comme dans l'eskuara, permettent des combinaisons fort variées, avantages que n'offre pas la langue arabe vulgaire. Mes conversations avec Zöliko se passaient en amharña; mais l'alphabet gōöz modifié, qui est employé dans le pays d'Amhara, était loin de suffire à ma langue nouvelle. Je dus y ajouter des signes nouveaux pour exprimer les voyelles nasales, l'e muet français et le *ng* connu aussi chez les Gallas, et dont vous pourrez suppléer ici le caractère analogue en sanscrit. Comme je crois d'ailleurs, d'après les assertions réitérées de mon maître, que sa langue *est écrite* dans le Lasta, je n'ai pas cru devoir prendre sur moi de vous transmettre le *specimen* suivant, écrit en caractères éthiopiens, quelque avantage qu'on y trouve d'ailleurs; et, malgré la juste répugnance qu'éprouveront mes savants confrères de la Société asiatique à voir un échantillon de langue abyssine écrit en lettres romaines, j'ai dû craindre de forger des signes nouveaux français avant d'avoir obtenu leur assentiment.

Les Agäou du Lasta, que les gens d'Amhara appellent *Agaoutch* au pluriel, nomment leur pays *Hamra* et *Hamṭa*, avec un nom substantif. Ils appellent leur langue *hamṭōñga*, et, par un phénomène très-fréquent dans toute l'Éthiopie, ils donnent des noms différents aux peuples qui les avoisinent. Ainsi ils nomment un homme de l'Amhara *Pala*, du Tōgrāy *Tsōlea*, du Lasta *Akodjera*; ils appellent un Falacha *Chifelcha*, un Kōmant (peuplade demi-chrétienne près Gōndär) *Wakōnt*, les Gallas *Gaoilead*.

---

\* *Journal Asiatique*, 1841, pp. 585-591.

La déclinaison hamṭōṅga<sup>1</sup> est fort curieuse, en ce qu'elle offre une grande analogie avec celle de la langue eskuara ou basque. J'ai eu beaucoup de peine à me procurer le singulier en faisant traduire des phrases ménagées exprès. Quant au pluriel, le peu d'usage qu'on en fait en amharña rendait mes phrases tellement insolites, que Zöluko riait toujours au lieu de me répondre. Dans le paradigme suivant, j'ai cru que vous auriez plaisir à voir en regard le cas analogues de la déclinaison en eskuara.

<i>K'örṅga</i> (pierre),	<i>harria</i> (en eskuara), la pierre.
<i>K'örṅgad</i> ,	<i>harriac</i> , nominatif actif.
<i>K'örṅgayz</i> ,	<i>harriaren</i> , génitif
<i>K'örṅgayzöra</i> ,	<i>harriari</i> , datif.
<i>K'örṅgayzwa</i> ,	<i>harriarenzat</i> , pour la pierre.
<i>K'örṅgayzfich</i> ,	<i>harriatic</i> ( <i>ex petra</i> ), de la pierre.
<i>K'örṅgayzk'ay</i> ,	<i>harriaz</i> , par la pierre.
<i>K'örṅgaydjög</i> ,	<i>harriarekin</i> , avec la pierre.
<i>K'örṅgaylas</i> ,	<i>harrialat</i> , jusqu'à la pierre.
<i>K'örṅgaylatch</i> ,	<i>harrian</i> , dans la pierre.
<i>K'örṅgaydjaw</i> ,	<i>harriagabe</i> , sans la pierre
<i>K'örṅgad</i> ,	<i>harriac</i> , les pierres.

Vous aurez déjà remarqué plus d'une analogie entre les deux déclinaisons. Dans l'une comme dans l'autre, l'a enclitique joue le rôle d'article; ainsi on dit *k'örṅg*, pierre, tout comme *harri*, qui a la même signification. Dans les deux langues, le nominatif actif singulier est identique avec le nominatif passif du pluriel. La forme *k'örṅgayzwa* est composée du génitif, plus un suffixe, absolument comme le cas correspondant en basque. On retrouve presque la même finale dans *k'örṅgaylas* et *harrialat*. Quant à la forme *k'örṅgaydjaw*, on ne doit pas, strictement parlant, la regarder comme un cas, puisque *djaw* tout seul a une signification propre analogue de l'amharña. *Gabe*, en eskuara, a aussi son sens à lui<sup>2</sup>.

L'article hamṭōṅga a un autre usage très-remarquable, sur lequel j'avais insisté dans mes études sur la langue eskuara: il marque l'interrogation. Ainsi on dit *ye*, oui, et *yea*, oui interrogatif, absolument de même qu'en basque on dit *bai* et *baia*.

---

1. Dans cet essai, j'ai désigné par *ṭ* le n éthiopien, qui est un peu plus emphatique que le | arabe; *k'* est le |, qu'on fait claquer contre le palais beaucoup plus que le | du Hedjaz; *ṭch* est le | amharña, son très-âpre; une ligne au-dessus d'un *m* ou *n* indique un son nasal; *ö* est le son que Ludolf exprimait par l'*epsilon*, et qu'il prenait à tort pour l'analogue de l'*e* muet français. Cette voyelle obscure, très-fréquente dans les langues abyssines, est entre un *e* muet et *i* fort bref, mais se rapproche un peu plus de ce dernier. C'est ainsi que plusieurs voyageurs ont écrit *Dixa* au lieu de *Dögsa* (nom d'un bourg près de Halay); *ic* est la quatrième voyelle éthiopienne, et se prononce tantôt *e*, tantôt *ie*. J'ai cru devoir suppléer l'*i* chaque fois que j'entendais clairement cette voyelle. *P* est un *p* très-emphatique; *k'h* est une aspirée singulièrement rude. Le hamṭōṅga est jusqu'ici la seule langue éthiopienne qui ait le *v* européen.

2. Le génitif paraît être employé quelquefois dans un autre sens qu'en latin, ainsi qu'on peut le voir par le proverbe suivant, que je traduis mot à mot:

<i>ṅintayz k'ömta sikala</i> ,	chaumière, la bonne maison.
<i>houriz ṭchak'a dökala</i> ,	enfant mauvais, l' <i>enfantâtre</i> (par rapport à sa marâtre).
<i>ariz ṭchak'a gwaya</i> ,	blé mauvais, le <i>gwaya</i> .

Le *gwaya*, *ongwaya* en amharña, est un grain qui attaque les articulations, à peu près comme notre seigle ergoté, mais jamais avec tant de violence. Les gens qui s'en nourrissent habituellement deviennent boîeux.

J'eus d'abord tant de plaisir à retrouver les mêmes allures de l'esprit humain dans deux langues dont les sites actuels sont si éloignés l'un de l'autre, que j'espérai trouver une analogie pareille dans la conjugaison du verbe. Il ne paraît pas en être ainsi, et la langue hamṭõnga n'intercale même pas ses régimes personnels dans le verbe, bien que les formes de la conjugaison soient analogues à celles de l'amharña. Je transcris ici quelques temps de *hwoṭchör*, je mange, ce mot étant celui que tous les Éthiopiens conjuguent avec le plus de facilité et de plaisir.

Présent		Imparfait	
<i>Ana hwoṭchör</i> ,	Je mange.	<i>Hwagwa winoun</i> ,	je mangeais.
<i>Köta hwoṭär</i> ,	tu manges.	<i>Hworag windou</i> ,	tu mangeais.
<i>Yanga hwoṭo</i> ,	il mange.	<i>Hwag winou</i> ,	il mangeait.
<i>Yna kwonäk'</i> ,	nous mangeons.	<i>Hworag winöṭch</i> ,	elle mangeait.
<i>Kötöna hwounakwou</i> ,	vous mangez.	<i>Hwonag winoun</i> ,	nous mangions.
<i>Nga hwongokö</i> ,	ils mangent.	<i>Hwonag windönou</i>	vous mangiez.
		<i>Hwognag winou</i> ,	ils mangeaient.

Le futur est identique avec le présent.

Prétérit		Prétérit passé	
<i>Hwon</i> ,	J'ai mangé.	<i>Hwag winonn</i> ,	j'avais mangé.
<i>Hwourou</i> ,	tu as mangé.	<i>Hwor windou</i> ,	tu avais mangé.
<i>Hwou</i> ,	il a mangé.	<i>Hwo winou</i> ,	il avait mangé.
<i>Hwounoun</i> ,	nous avons mangé.	<i>Hwönag winoun</i> ,	nous avions mangé.
<i>Hwounou</i> ,	vous avez mangé.	<i>Hwöna windönou</i> ,	vous aviez mangé.
<i>Hwounga</i> ,	ils ont mangé.	<i>Hwouñga winou</i> ,	ils ont mangé.

Les hamṭõnga distingue la troisième personne féminine: *ñgra hwotay*, elle mange; *ñgra hwouröwa*, elle a mangé; *hwor winöṭch*, elle avait mangé. Il n'y a pas de *tu* féminin comme en amharña. L'impératif est ainsi qu'il suit:

<i>Hway</i> ,	mange.
<i>Hwaṭön</i> ,	manger.
<i>Hwona</i> ,	qu'il mange.
<i>Hwonna</i> ,	mangeons.
<i>Hwöñga</i> ,	qu'ils mangent.
<i>Hwora</i> ,	mangé.
<i>Hwokayañg</i> ,	mangeant.

L'enclitique *ma*, ajouté au verbe, interroge: *zïekou*, il boit; *zïekouma*, boit-il? *winoun*, j'étais; *winouna*, étais-je? comme en basque *nincen* et *nincena*.

En hamṭõnga, comme dans la plupart des autres langues, le verbe *être* a sa conjugaison à lui, ou est-ce ce qu'on appelle généralement irrégulier.

<i>ñgön</i> ,	je suis.
<i>ñgön</i> ,	tu es.
<i>ñgön</i> ,	il est.
<i>ñgön</i> ,	elle est.

De même qu'en ilmorma, toutes les personnes du présent s'expriment par un même mot, *da*.

Futur		Prétérit défini	
<i>Ak'h̄tchör,</i>	Je serai.	<i>Ak'wön,</i>	je fus.
<i>Atār,</i>	tu seras.	<i>Arou,</i>	tu fus.
<i>Aṭaw,</i>	il sera.	<i>Aou,</i>	il fut.
<i>Atöy,</i>	elle sera.	<i>Arwa,</i>	elle fut.
<i>Anak',</i>	nous serons	<i>Anou,</i>	nous fûmes.
<i>Atnük,</i>	vous serez	<i>Anwa,</i>	vous fûtes.
<i>Aṭäk'w,</i>	ils seront.	<i>Ngwa,</i>	ils furent.

Je n'ai guère pu étudier la syntaxe hamṭöŋga. Je crois néanmoins devoir faire les remarques suivantes, basées sur un petit recueil de phrases.

Les pronoms possessifs sont préfixés au nom: *ymi*, mon pain; *kömi*, ton pain; *kimi*, ton pain, parlant à une femme; *kötömi*, notre pain; *yami*, leur pain. Cette construction est la même dans la langue chahay ou dankaly.

Le Hamra fait un grand usage de l'adjectif verbal combiné avec une forme particulière du verbe *être*; ainsi *hwokayañg kou* veut dire: il est mangeant, ou mieux, en anglais, *he is eating*. Cette phrase peut se traduire aussi mot à mot dans les langues bichary, chahay et amharña.

Il n'existe pas de féminin dans un grand nombre d'adjectifs, qui ne se modifient même pas pour exprimer la comparaison, ainsi qu'on le voit, entre autres, dans le proverbe suivant:

*Ariz k'ömta tawa,* le *teff* (poa abyss.) est bon parmi le blé.  
*Aukiz kisakömta sara,* le miel est meilleur que tout.

Un verbe régit un autre verbe au nom verbal dit participe; exemple: *hwora ṭchalṭchöl*, je puis manger.

J'ai noté assez de mots isolés pour en former un vocabulaire intéressant; mais, craignant que cette lettre ne soit déjà trop longue, je me bornerai à transcrire ici les noms de nombre, sur lesquels je me suis appuyé pour arguer de l'origine commune des Hamra du Damot:

<i>Law,</i>	1.	<i>Tsötchlinga,</i>	12.
<i>Liŋga,</i>	2.	<i>Lärn,</i>	20.
<i>Chak'hwa,</i>	3.	<i>Lärnlaw,</i>	21.
<i>Siza,</i>	4.	<i>Säwāröngön,</i>	30.
<i>Akwa,</i>	5.	<i>Arba,</i>	40.
<i>Walṭa</i>	6.	<i>Akorngön,</i>	50.
<i>Lañṭa</i>	7.	<i>Waltörngön,</i>	60.
<i>Sötä</i>	8.	<i>Lañgtörngön,</i>	70.
<i>Tsaṭcha,</i>	9.	<i>Soṭörngön,</i>	80.
<i>Tsök'a,</i>	10.	<i>Tsaṭchörngön,</i>	90.
<i>Tsötchlaw,</i>	11.	<i>La,</i>	100.

En général, la langue hamṭöŋga est d'une dureté étrange: la fréquence des *ṭch* et des *k'*, et les fines distinctions de voyelles, en rendent la prononciation fort difficile, comme on peut juger par la phrase suivante, qui signifie: «Prends le sabre et le bouclier,» *Aṭchnäyzmä gäsäṭch tzadj.*

Les Abyssins, qui apprennent au besoin les langues voisines de leur peys, n'entament que bien rarement celle des Hamra, ce qui seul tendrait à faire croire que cette dernière n'appartient pas à la famille des idiomes éthiopiens. Quelques mots hamtõnga ressemblent beaucoup à des expressions analogues en Europe; mais je n'en ai pas recueilli assez pour qu'on ose tirer aucune conclusion de ces singularités. Je terminerai pour vous en faire part.

Hamtonga,	Français.
Akwa,	eau.
Ager,	terre, pays.
Ye,	oui ( <i>yea</i> , en anglais).
Louk,	jambe ( <i>leg</i> , en anglais).
Watch,	écoute ( <i>watch</i> , veiller, en anglais).
Lak',	langue.
Niitchör,	noir ( <i>niger</i> ).
Ombört,	nombriil ( <i>umbo</i> , en latin).
Mi,	pain (mie); le pain est sans croûte.
Kil,	brise ( <i>kill</i> , tuer, en anglais).
Mayl,	maïs.

Le Caire, 2 octobre 1840.

### 2.1.3. Lettre à M. Garcin de Tassy sur les termes de marine en Arabe\*

Monsieur,

Les termes de marine usités sur la côte septentrionale de l'Égypte sont fort différents de ceux qu'on emploie dans la mer Rouge. Les premiers font de larges emprunts aux langues d'Europe, principalement à l'italien. Il n'en est pas de même des autres: ils paraissent appartenir en propre aux navigateurs arabes. Même dans le vocabulaire hindoustani de marine que vous voulûtes bien me prêter, à Paris, je n'ai trouvé de synonymie avec les noms arabes que dans les mots *gos* (amuré), *damun* (écoute), et peut-être *pirman* (vergue). Le copieux dictionnaire de M. Freytag n'explique pas, le plus souvent, les appellations nautiques, fort difficiles d'ailleurs à bien rendre en latin. Cette raison et l'invitation qu'en fait M. Freytag dans sa préface, m'ont engagé à vous transmettre une petite liste de mots que j'étendrai si vous agréiez un travail de ce genre.

Les bâtiments en usage dans la mer Rouge ressemblent beaucoup aux chebecs de la Méditerranée, avec cette différence que, dans ceux-là, l'arrière s'élève davantage, avec un saillant bien plus prononcé en arrière du gouvernail. Les Arabes, d'ailleurs, montent rarement sur la vergue pour carguer leur voile, mais amènent le tout sur le pont. L'usage des ris leur est inconnu, et, si le vent fraîchit, ils n'ont d'autre moyen que de remplacer la grande voile par une autre plus petite; manoeuvre lente, pénible et dangereuse même, puisqu'alors le bâtiment, privé de toile, ne gouverne plus. L'avant de leurs bâtiments, très-fin et allongé, ne vaut rien dans une mer houleuse, sur laquelle il s'élève peu; mais, d'un autre côté, il sert admirablement en dedans des récifs, sur une eau plate et par de petits vents. On sait que la voilure propre au chebec permet, plus que toute autre, de serrer le vent de près, et, si les marins arabes savaient manoeuvrer avec promptitude, ils lutteraient avec avantage contre

\* *Journal Asiatique*, 1841, pp. 585-591.

les vents debout; mais le peu d'ensemble de leurs mouvements leur permet rarement de virer vent devant dans la crainte d'être engagés, et, dans le virement sous le vent, ils perdent toujours plus d'une longueur de navire. L'une des barques sur lesquelles je naviguai en 1838 passa douze heures à gagner au vent cinq milles seulement, par un vent petit frais; et le meilleur voilier de Souays a mis dernièrement cinquante-cinq jours à venir de Djiddah, tandis qu'un sloop anglais ferait le même trajet en quinze.

La manière de naviguer dans la mer Rouge n'a probablement pas changé depuis les temps antiques. On se lève au petit jour: une heure au moins se passe avant qu'on ait hissé la voile et levé l'ancre; le pilote prend son poste près de la barre, et c'est un apprenti qui lui rend compte de l'état et de la situation des brisants. Vers midi on mange du pain de dourah cuit dans un petit four construit dans l'intérieur d'une vieille barrique. Si le vent est en poupe, on ne jette l'ancre qu'au coucher du soleil; dans le cas contraire, il arrive souvent qu'on entre au port à l'a'sr, et le bâtiment est toujours immobile lorsqu'on se réunit pour faire la prière et pour manger un souper de dattes, d'a'syda ou riz. Comme dans le sein de la tribu, le patron n'a sur son équipage d'autre autorité que celle de la persuasion. Dans une forte bourrasque qui nous atteignit près le Ras Mohammed, le capitaine, sans se lever ni s'émouvoir, dit: «Frères, il me semble que nous devrions amener la voile.» L'équipage ne bougea ni ne répondit, et quand, un quart d'heure après, le vent eut déchiré et emporté la voile, le pilote se contenta de dire: «Notre capitaine avait raison; Dieu est miséricordieux!»

La plupart des bâtiments sont construits en bois de tek et durent longtemps, quoiqu'ils soient fort légers. Ils viennent principalement des ports occidentaux de l'Inde, car on n'en construit pas sur les chantiers de la mer Rouge. On mesure leur contenance par le nombre d'arbes (300 rotls) de blé qu'ils peuvent contenir. D'après mes mesures, et en admettant que nos régles de jaugeage puissent convenir à des bâtiments d'une forme si différente, cinq ardebs équivaldraient à un tonneau de marine. La plus grande barque que j'aie vue avec le gréement de chebec portait 2,000 ardebs ou 400 tonneaux.

Les mots qui suivent ont été recueillis dans mes nombreuses navigations sur la mer Rouge. Ils ont été tous écrits, pour la seconde fois, sous la dictée de M. Nicolas Ckodsî, homme d'une rare intelligence et qui est, depuis son enfance, établi comme négociant à Souays. Comme, néanmoins, il ne connaissait pas plusieurs mots spécialement usités sur les côtes de l'Yémen, j'ai cru bien faire de les omettre, vu mon incertitude sur quelques points-voyelles.

تَلْمِي, petite voile hissée au second mât, à l'arrière du bâtiment; on l'emploie seulement lorsqu'on navigue au plus près.

تَعْلِيْق, corde amarrée au رَوَاجِع, et servant à lever le bas de la voile pour lui donner plus de prise au vent.

حَيْلِكَ, terme correspondant à « amarrez ».

عَلَى أَوْلِكَ ou إِنْقَام, viens au vent.

بُوقِي, arrive, ou va sous le vent.

دَابِرِي, sous le vent.

مَآخِرِي, au vent.



رَوَاسِي, poulic; elle est faite du bois nommé سِدْر.

بِرُوسِيَّات, pluriel بروسيات, ancre.

طَيَّارِي, fausse écoute employée dans les virements de bord.

عَبَّار, gallauban; on s'en sert aussi pour charger et décharger.

جَوْش, amure.

دَيِّمَان, écoute.

بَرَّاء, étai ou bras de la vergue amarrée à l'arrière du bâtiment.

فَرَّمان, vergue.

رَوَاجِع, palan stationnaire qui sert à hisser la vergue.

دَوَاسِي, corde amarrée aux deux bouts et servant à recevoir le ta'lyck.

شُرَّت, collier de blocs servant à serrer la vergue près du mât.

الْمِيمَر, espace vide en avant du gaillard d'arrière.

فَرَّادِي, timonier.

كَانَةَ السُّكَّان, barre du gouvernail.

دَوْر بِالْجَوْش, vire au vent.

دَوْر بِالْدَيِّمَان, vire sous le vent.

دَوْرَةَ الْحَبْلِ, retour pris avec une corde pour l'empêcher de filer.

اطَّلَع, gagne au large.

انْفَرَل, serre la côte.

رَجَّح, largue (la corde ou l'amarre).

هَرَّاب, quille.

La boussole arabe, appelé دِيرَة, a, comme la nôtre, la circonférence divisée en trente-deux parties. Le rhumb s'appelle دِيرَة خَنْ; mais la nomenclature de ces aires de vent repose sur

une idée fort différente de la nôtre et dont je dois la connaissance à M. Fresnel, lors de mon premier voyage à Djiddah. Les Arabes, ayant divisé la circonférence en deux par l'axe des pôles, ont probablement observé les étoiles ou les constellations qui, à leur lever, se trouvaient dans le prolongement de chaque aire de vent. Les noms étant ainsi donnés aux vingt-huit points de la boussole du côté de l'orient, il a suffi de prendre le méridien pour charnière afin d'avoir les dénominations correspondantes à l'occident. Par cette méthode ingénieuse, on a évité la nomenclature un peu confuse de notre boussole, où chaque rhumb prend son nom de ceux qui l'avoisinent. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour avoir la traduction française des noms des constellations employées; mais, comme vous le verrez par la liste suivante, il ne m'a pas encore été permis de combler toutes les lacunes.

N.	جَاه	étoile polaire.
N. 1/4 N. E.	مَطْلَعُ الْفَرْقَدِ	lever de l'un des gardes (a ou b) de la Petite-Ourse.
N. N. E.	النَّعْشِ	lever de l'un des gardes (a ou b) de la Grande-Ourse.
N. E. 1/4 N.	النَّاقَةِ	lever de Cassiopée (probablement).
N. E.	الْعَبُوقِ	lever de la Chèvre.
N. E. 1/4 E.	الْوَأَقِيعِ	lever de Vega (constellation de la Lyre).
E. N. E.	السَّمَاءِ	lever d'Arcturus.
E. 1/4 N. E.	النَّشْرِيَّاتِ	lever des Pléiades.
E.	مَطْلَعِ	point central du lever.
E. 1/4 S. E.	النَّوْرَاءِ	lever du baudrier d'Orion.
E. S. E.	النَّبِيرَةِ	.....
S. E. 1/4 E.	الذَّكَلِيدِ	.....
S. E.	العُقْرَبِ	lever du Scorpion.
S. E. 1/4 S.	الْجَاهِرِيِّينَ	.....
S. S. E.	السَّهْبِلِ	lever de Canopus.
S. 1/4 S. E.	السَّنْدَبَارِ	lever de la croix du sud.
S.	قُطْبِ	pôle.

Les points analogues, à l'ouest du méridien, ont les mêmes noms avec la substitution du mot générique مَغِيبِ au lieu de مَطْلَعِ .

En supposant que la position des étoiles solitaires, comme Arcturus et Canopus, ait été déduite primitivement de l'observation, et en tenant compte de la précession, on pourrait peut-être déterminer la latitude du lieu où l'invention de la boussole arabe a été faite, et trouver ainsi si elle a pris son origine dans la péninsule arabique ou dans l'un des comptoirs de l'Inde. On pourrait aussi alors savoir où les Arabes ont observé la déclinaison de l'aiguille aimantée. Ils possèdent, en effet, deux boussoles: l'une, appelée دَبْرَةُ جَاهِيمِ, semblable à la nôtre, où l'aiguille aimantée coïncide avec les points N. et S. Dans l'autre, appelée دَبْرَةُ فَرْقَدِيهِ, on a corrigé approximativement la variation en attachant l'aiguille aux points appelés فَرْقَدِ et سَنْدَبَارِ, méthode analogue à celle des pilotes de la Méditerranée et qui a reçu l'approbation de M. le capitaine Berard, dans son beau travail sur les côtes de l'Algérie.

En 1832, la déclinaison de l'aiguille était de 9° 48' ouest, aux environs du Ras Mohammed, et de 6° 30' à Mokha; d'où l'on voit qu'elle diminue quand on va au sud-est. Aussi les pilotes arabes emploient-ils exclusivement la boussole فرقدييه dans la mer Rouge, et la جاشيه lorsqu'ils ont passé le détroit pour aller à Bombay. Cette déclinaison a dû être plus grande dans les temps antiques, et l'on pourra aussi déterminer l'époque et peut-être l'endroit où elle était égale à un رخن ou rumb de 11° 15' au jour où les théories, encore imparfaites, du magnétisme terrestre permettront de remonter avec certitude dans le passé.

Agréé, Monsieur, etc.

Le Kaire, 12 octobre 1840.

#### 2.1.4. Fragments de la Préface au Catalogue raisonné de Manuscrits Éthiopiens

Cet ouvrage étant le premier où l'on ait fait usage du nouveau type éthiopien de l'Imprimerie impériale, il est bon de dire comment on a procédé à la gravure des poinçons de ce nouveau caractère.

Comme je pouvais espérer d'achever le Catalogue de mes manuscrits avant les autres travaux destinés à faire connaître, en partie du moins, l'état physique et moral de l'Éthiopie, je consacrai à ce travail l'hiver de 1849 à 1850, et je rapportai à Paris, en avril de cette dernière année, mon Catalogue à peu près terminé pour l'impression. J'avais la tête alors pleine des belles formes des lettres éthiopiennes, belles du moins selon le sentiment des indigènes éthiopiens, et je ne pouvais consentir à laisser imprimer ce Catalogue avec le type un peu difforme provenant des clichés de l'ancien caractère de la Propagande, qui l'avait fait graver à une époque déjà fort reculée et dans un temps où le goût éthiopien était à cet égard aussi différent de ses préférences actuelles que le type des Alde s'éloigne de celui des Didot et des Bodoni.

M. Burnouf, qui comprenait si bien toute l'importance de la beauté des formes dans les caractères orientaux, voulut bien appuyer mon désir de voir graver les nouveaux poinçons éthiopiens, et M. le directeur de l'Imprimerie nationale ne tarda pas à décider que ce bel établissement ferait les frais de ce travail. A cette première faveur il en ajouta une autre bien plus grande, en décidant que la gravure du nouveau type se ferait sous ma direction exclusive.

Il n'existait, je crois, que cinq corps de types éthiopiens. Le premier est celui de la Propagande, et doit dater de l'année 1513 environ; car il a été employé dans le *Psalterium* publié, en cette année-là, par Potken. C'est le premier ouvrage gǝ'ǝz qui soit sorti de la presse. Ce caractère est élancé et fort grêle. Il a été copié pour l'impression du psautier publié à Londres en 1815.

[...]

Le type de la Polyglotte de Walton est un terme moyen entre le corps gras de celui de Ludolf et les formes maigres du caractère gravé à Rome. Ce type a été aussi employé dans les livres d'Esdras imprimés à Oxford; mais il le cède à celui de Ludolf.

Quand la Société biblique résolut de publier les saintes Écritures en amariñña, elle employa un caractère très-analogue à celui de Ludolf, dont les formes anguleuses ont été trop souvent reproduites. C'est ce qu'on peut voir dans les Évangiles imprimés à Londres en 1824. Plus tard, vers 1830, on grava à Londres les poinçons d'un type nouveau d'après des alphabets manuscrits apportés, dit-on, de l'Éthiopie. Ce type renferme moins de défauts que

celui de Ludolf, et son apparition fut un véritable progrès, bien qu'il présente encore des détails que les scribes éthiopiens m'ont fait remarquer souvent, et qui n'existent chez eux dans l'écriture d'aucune époque. Je ne m'arrête pas à faire ressortir ces taches; elles n'échapperont pas aux amateurs de la littérature éthiopienne, et l'examen du type de notre Imprimerie impériale montrera bientôt si je les ai fait disparaître.

On connaît le nouveau type de l'imprimerie impériale de Vienne. C'est celui qui s'éloigne le plus des formes préférées en Éthiopie.

[...]

**CATALOGUE**  
**RAISONNÉ**  
**DE MANUSCRITS ÉTHIOPIENS**

APPARTENANT

**A ANTOINE D'ABBADIE,**

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE (ACADÉMIE DES SCIENCES)

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE

ET DE L'ASSOCIATION BRITANNIQUE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES.



**PARIS.**

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE L'EMPEREUR

A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LIX.

Les deux pages suivantes offrent l'ensemble du nouveau caractère éthiopien.

GI'IZ 1°.	KA'IB 2°.	SALIS 3°.	RABI 4°.	HAMIS 5°.	SADIS 6°.	SABI 7°.
SYLLABAIRE GI'IZ.						
ሀ ha	ሁ hu	ሂ hi	ሃ ha	ሄ he	ህ hi	ሆ ho
ለ la	ሉ lu	ሊ li	ላ la	ሌ le	ል li	ሎ lo
ሐ ha	ሐ hu	ሐ hi	ሐ ha	ሐ he	ሐ hi	ሐ ho
መ ma	መ mu	መ mi	መ ma	መ me	መ mi	መ mo
ሠ sa	ሠ su	ሠ si	ሠ sa	ሠ se	ሠ si	ሠ so
ረ ra	ረ ru	ረ ri	ረ ra	ረ re	ረ ri	ረ ro
ሰ sa	ሰ su	ሰ si	ሰ sa	ሰ se	ሰ si	ሰ so
ቀ qa	ቀ qu	ቀ qi	ቀ qa	ቀ qe	ቀ qi	ቀ qo
ብ ba	ብ bu	ብ bi	ብ ba	ብ be	ብ bi	ብ bo
ተ ta	ተ tu	ተ ti	ተ ta	ተ te	ተ ti	ተ to
ኀ ha	ኀ hu	ኀ hi	ኀ ha	ኀ he	ኀ hi	ኀ ho
ኀ na	ኀ nu	ኀ ni	ኀ na	ኀ ne	ኀ ni	ኀ no
አ -a	አ -u	አ -i	አ -a	አ -e	አ -i	አ -o
ከ ka	ከ ku	ከ ki	ከ ka	ከ ke	ከ ki	ከ ko
ወ wa	ወ wu	ወ wi	ወ wa	ወ we	ወ wi	ወ wo
ዐ 'a	ዐ 'u	ዐ 'i	ዐ 'a	ዐ 'e	ዐ 'i	ዐ 'o
ዘ za	ዘ zu	ዘ zi	ዘ za	ዘ ze	ዘ zi	ዘ zo
የ ya	የ yu	የ yi	የ ya	የ ye	የ yi	የ yo
ደ da	ደ du	ደ di	ደ da	ደ de	ደ di	ደ do
ገ ga	ገ gu	ገ gi	ገ ga	ገ ge	ገ gi	ገ go
ጠ ta	ጠ tu	ጠ ti	ጠ ta	ጠ te	ጠ ti	ጠ to
ጳ pa	ጳ pu	ጳ pi	ጳ pa	ጳ pe	ጳ pi	ጳ po
ጸ za	ጸ zu	ጸ zi	ጸ za	ጸ ze	ጸ zi	ጸ zo
ዐ za	ዐ zu	ዐ zi	ዐ za	ዐ ze	ዐ zi	ዐ zo
ፊ fa	ፊ fu	ፊ fi	ፊ fa	ፊ fe	ፊ fi	ፊ fo
ፕ pa	ፕ pu	ፕ pi	ፕ pa	ፕ pe	ፕ pi	ፕ po

## CONSONNES VOCALISÉES EN DIPHTHONGUES.

ከጋ	kua	ከጊ	kuj	ከኢ	kui	ከአ	kuá	ከኤ	kue
ገጋ	gua	ገጊ	gui	ገኢ	gui	ገአ	gua	ገኤ	gue
ቁጋ	qua	ቁጊ	qui	ቁኢ	qui	ቁአ	qua	ቁኤ	que
ከጋ	hua	ከጊ	hui	ከኢ	hui	ከአ	hua	ከኤ	huc

## CARACTÈRES ADDITIONNELS EN AMARINĀ.

ሸ	ša	ሸ	su	ሸ	si	ሸ	ša	ሸ	še	ሸ	ši	ሸ	šo
ቸ	ca	ቸ	cu	ቸ	ci	ቸ	ca	ቸ	ce	ቸ	ci	ቸ	co
ኘ	na	ኘ	nu	ኘ	ni	ኘ	na	ኘ	ne	ኘ	ni	ኘ	no
ከ	ka	ከ	ku	ከ	ki	ከ	ka	ከ	ke	ከ	ki	ከ	ko
ዠ	ja	ዠ	ju	ዠ	ji	ዠ	ja	ዠ	je	ዠ	ji	ዠ	jo
ጀ	ja	ጀ	ju	ጀ	ji	ጀ	ja	ጀ	je	ጀ	ji	ጀ	jo
ጨ	ca	ጨ	cu	ጨ	ci	ጨ	ca	ጨ	ce	ጨ	ci	ጨ	co

## PRINCIPALES CONSONNES À DIPHTHONGUES USITÉES EN AMARINĀ.

ሊ	ሚ	ሪ	ሴ	ሶ	ሴ	ሲ	ሲ	ሶ	ሶ	ሶ	ሶ	ሶ	ሶ	ሶ	ሶ
lua	mua	rua	sua	šua	bua	tua	cua	nua	zua	yua	dua	ṭua	çua	zua	fua

On écrirait en français :

loi    moi    roi    soi    choi    boi    toi    noi    doi    foi

## SIGNES DE PONCTUATION.

Pour séparer les mots : virgule ; point-virgule ; point :

## SIGNES DE NUMÉRATION.

፩	፪	፫	፬	፭	፮	፯	፰	፱	፲	፳	፴	፵	፶	፷	፸	፹	፺	፻	፼	፽	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	20	30	40	50	60	70	80	90	100		
፳፻	፲፱	፻	፲፻	፲፻፱																	
200	1,000	10,000	100,000	1,000,000																	



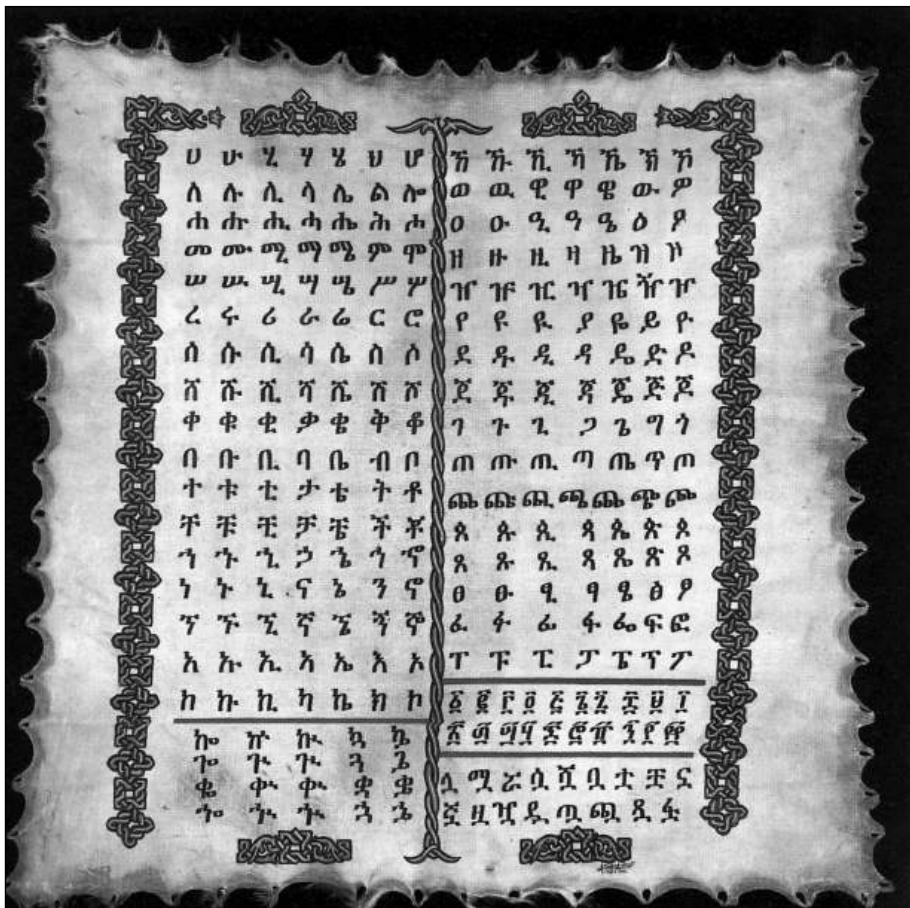
Ms. d'Abbadie, n° 83.  
Bibliothèque Nationale  
de Paris

Il aurait été sans doute préférable de disposer tous mes volumes selon un ordre méthodique, et, par exemple, le décrire d'abord tous mes manuscrits de la Bible. Mais cette méthode ne satisfaisait pas aux exigences d'un catalogue, où l'on veut voir, avant tout, l'indication du contenu de chaque volume. J'ai donc simplement conservé les numéros de l'ordre d'acquisition, ce qui m'a permis de ne pas citer le même volume plusieurs fois; car on verra ci-dessous que les Éthiopiens ont rarement une idée d'ordre dans la suite de leurs transcriptions. La table des matières suppléera d'ailleurs en grande partie à la confusion qui résulte de ma méthode d'exposition. La description des n<sup>os</sup> 194 et suivants a été faite en 1858; car ma collection a jusqu'ici continué à augmenter depuis mon retour en Europe.

Pour indiquer le format, c'est-à-dire la grandeur d'un volume, nos bibliographes se contentent de termes usuels mais très-vagues, puisque tel in-4° espagnol est plus petit qu'un grand in-8° français. D'ailleurs, notre terme *format* s'appliquerait mal à des manuscrits qui sont tous écrits in-folio, et dont les dimensions varient énormément, depuis mes n<sup>os</sup> 41 et 55, qui sont du plus grand format, jusqu'au n° 82, qui est le plus petit. J'ai donc préféré donner plus rigoureusement la dimension de chaque manuscrit en nombres ronds indiquant des centimètres, et où le premier chiffre désigne la longueur, et le second la largeur du volume fermé. Le nombre des feuillets donne une idée suffisante de l'épaisseur. Ainsi, le n° 83 est long de 44, et large de 38 centimètres. Les très-petits volumes, comme le n° 95, sont nommément mesurés en millimètres; les deux *Kiṭab* ou Charms le sont en mètres et fractions de mètre; car ces bandes écrites sont enroulées en *volumen* antique.

Le titre donné à chaque numéro est celui de l'un des ouvrages les plus importants que renferme le volume. J'ai quelquefois inventé un titre, quand il n'était exprimé ni dans le prologue, ni dans l'épilogue. Les noms propres, ceux de saints surtout, ont été transcrits avec toutes les altérations de l'insouciance africaine, et je les ai rarement traduits; pour établir d'ailleurs une synonymie complète, il faudrait quelquefois toute une dissertation qui dépasserait les bornes d'un catalogue. Par mégarde, j'ai mis çà et là Jacob, au lieu du nom plus familier de Jacques.

[...]



Syllabaire amharique





Le cantique des cantiques.  
MS. n° 105,  
f. 122r. (XVe s.)

Après le pêle-mêle de ce catalogue, une table des matières était indispensable. Les numéros qu'on y trouve sont ceux des manuscrits de ma collection. Ici encore je me suis départi de la pratique de mes devanciers, et j'ai classé les ouvrages, même incomplets, sous le nom qu'on leur donne en Éthiopie même. J'ai transcrit d'après la même règle les titres de trois manuscrits arabes qui font partie de ma collection. Il n'était pas possible, en effet, d'adopter une règle évidente et précise pour traduire les titres éthiopiens. Ainsi j'ai rendu le mot *Siṅkiṣar* par *Vies des saints* (n° 1), *Recueil des Vies des saints* (nos 66, 98), *Abrégé des Vies des saints* (n° 163). Toutes ces traductions sont bonnes, mais aucune ne rend l'idée que les indigènes attachent au mot *Siṅkiṣar*; car, pour eux et pour les savants d'Europe, il désigne ce *Recueil abrégé des Vies des saints* qu'on lit dans les églises d'Éthiopie. De même j'ai rendu le mot *maḷk'i* par « invocation, éjaculation, prose », et enfin « image »; cependant aucun de ces termes ne peint la forme singulière de cette effusion pieuse que les Éthiopiens appellent *maḷk'i*, et qui ressemble à une litanie personnelle. Ceux qui ont étudié l'éthiopien préféreront les titres indigènes, et, pour les autres curieux, il suffit d'apprendre ici qu'on trouvera les livres de la Bible aux nos 2, 3, 9, 16, 21, 22, 24, 28, 30, 35, 41, 47, 55, 57, 82, 95, 105, 111, 112, 117, 119, 122, 137, 141, 148, 149, 156, 157, 164, 173, 191, 195, 197, 202, 203, 204, 205, et que presque tous les autres ouvrages cités sont propres à l'Éthiopie. Du reste, j'ai tâché de faciliter les recherches en donnant la traduction des titres principaux en caractères français, et en tête de la description de chaque manuscrit. J'ai dû inventer

quelques titres. Ainsi Tarikat désigne de courtes notes historiques; Daḅdaḅe, mot ʾamariñña, s'applique à une courte note, et surtout à une liste quelconque; Abinnaṭ est un charme ou une formule magistrale. Sous le titre de Si'ilat, j'ai désigné les volumes où l'on trouve des figures. Le n° 185 contient un recueil de mots de la langue ʾilmorma, et quant à l'idiome ʾamariñña, on en trouvera des exemples aux n<sup>os</sup> 26, 41, 101, 122, 137, 145, 154, 156, 157, 161, 172, 185, 186, 190, 201, 212, 217, 225, 227, 228, 229, 230, 231 et 233, ainsi que dans les Sawasiw. Mon Catalogue contient des notices sur environ six cents ouvrages différents, ou probablement plus des trois quarts de ceux qui existent encore en Éthiopie. L'incertitude de cette énumération provient de l'embarras qu'on éprouve à définir ce qu'on doit entendre par un *ouvrage* distinct. En la faisant, j'ai d'ailleurs compté comme ouvrage séparé chacune des principales divisions de la Bible.

J'ai tâché de mettre dans un *errata* la liste des fautes qui m'ont échappé à l'impression. On ne sait jamais bien faire ce modeste, utile et dernier chapitre; car, malgré toutes nos aspirations à la perfection, nul ne peut se flatter de l'atteindre en ce monde.

Paris, 19 janvier 1859.

### 2.1.5. Sur la Collection of Central-African languages compiled and analysed by Henry Barth\*

Sammlung und Bearbeitung Central-Afrikanischer Vocabularien von Heinrich Barth. *Collection of vocabularies of Central- African languages compiled and analysed by Henry Barth*, C. B. D. C. L. – *Vocabulaires de l'Afrique centrale*, par Henry Barth. 1<sup>re</sup> partie: Vocabulaires plus étendus des langues kanúri, tédā, hausa, fulfulde, songai, lógonē, wándalā, bágrimma et māba. (Gotha, 1862, 1 vol. gr. in-8<sup>a</sup>, cx et 141 pages.)

Grâce aux progrès de la philologie, nous sommes bien loin du jour où un voyageur sérieux pouvait se contenter de signaler des langues inconnues par de simples chapelets de mots isolés. Quoique voué aux découvertes géographiques, M. Barth a senti que l'étude de l'homme, quant à sa faculté si mystérieuse d'inventer et de conserver son langage, doit occuper une large part dans l'exploration des contrées inconnues. L'auteur a employé les caractères latins, et, en général, le système d'orthographe proposé par M. Lepsius, mais en y changeant assez pour faire voir que la question si importante d'un alphabet uniforme et universel est encore loin d'être résolue.

Cet ouvrage est écrit en deux langues, l'allemand occupant les *verso*, et la traduction anglaise les *recto* des pages. Celle-ci se ressent de son origine étrangère; elle n'est pas toujours assez complète, comme la comparaison des deux titres en fait foi, et parfois même elle contredit le sens de l'allemand, que nous envisageons comme la rédaction originale. Mais, sans nous acharner à chercher des défauts dans un ouvrage capital et sans précédents quant à sa forme, hâtons-nous de faire observer que ce double texte amène à répéter chaque citation africaine, et donne un avantage précieux là où rien n'indiquerait d'ailleurs une de ces fautes typographiques si aisées à commettre et si difficiles à bien signaler de toute autre façon. N'oublions par surtout que si ce vaste répertoire de faits, à peu près tous nouveaux, était le plus souvent tronqué et obscur, ce qu'il est si loin d'être, on devrait encore le couvrir du manteau de l'indulgence, en songeant que l'énorme travail de M.

\* J. As. 1862. T. IX, 5 série, pp. 419-424.

Barth a coûté plus de fatigues, de dangers et de poignantes inquiétudes, que telle expédition militaire dorée plus tard et exaltée par les plus belles couleurs de l'histoire.

Après avoir indiqué dans son introduction les sources de ses labeurs et les travaux de MM. Schön et Koelle sur les langues hausa et kanúri, qu'il critique plus tard avec toute l'autorité d'un vétéran, M. Barth explique sa méthode d'exposition, qui, sous quelques rapports, servira longtemps de modèle. Il vante avec raison les avantages d'un voyageur qui a appris et parlé des langues au milieu des indigènes, et place à un rang inférieur les travaux des philologues, même expérimentés, qui, bornés à un ou deux interprètes en pays étrangers, réagissent involontairement sur eux, et mêlent même, sans s'en douter, des idiomes différents. C'est ce qui est arrivé à M. Koelle, si perspicace d'ailleurs, et si bien plus encore à MM. Isenberg et Tutschek<sup>1</sup>.

Après 107 pages d'avant propos, l'auteur donne le texte grec du deuxième chapitre de saint Mathieu et sa traduction hausa en regard de la version fournie par M. Schön. Il est aisé de voir que ces deux interprétations diffèrent notablement. Les trente et une pages suivantes donnent les pronoms, les particules et les noms de nombre dans les neuf langues précitées, le tout disposé en autant de colonnes parallèles et précédé d'une colonne double en allemand et en anglais. Des notes nombreuses, qui occupent souvent plus de la moitié de chaque page, expliquent, toujours, dans ces deux idiomes germaniques, les étymologies, les formes ou les ressemblances des mots cités, et souvent même les incertitudes de l'auteur, qui, tout en critiquant avec liberté ses rares devanciers, n'a pas la prétention d'imposer toutes ses idées à ses lecteurs. L'arrangement de ces vastes matériaux n'est d'ailleurs pas satisfaisant, car l'ordre alphabétique n'a pas été suivi, et, comme dans tel glossaire compilé par les indigènes de l'Orient, il faut relire la plus grande partie de tous ces vocabulaires, quand on veut y trouver un mot. Mais nous n'en sommes qu'à la première partie de l'ouvrage; peut-être l'auteur, avant de terminer, saura-t-il nous indiquer un ordre caché là où jusqu'ici nous croyons trouver de la confusion; car les cent six pages de verbes qui terminent le volume en une suite continue et sans sous-divisions, commencent par le mot *mettre bas* (gebären), et finissent par le verbe *rampier* (kriechen).

M. Barth affirme avec beaucoup de hardiesse (pages LXII et LXXIV) qu'un peuple développe (bildet aus) son langage quand il subit l'influence d'une civilisation supérieure. Mais une thèse aussi formelle et aussi radicale a besoin d'être prouvée; on peut même citer des idiomes fort riches de grammaire où rien n'indique jusqu'ici la civilisation avancée de ceux qui la parlent ou qui les ont formés. Plus bas (p. XCIV), l'auteur revient à cette idée quand il nous dit que les langues tédā et kanúri sont étroitement liées (enge verwandtschaft), bien que les pronoms diffèrent beaucoup dans ces deux idiomes; mais il ajoute que ces nations simples (naturvölker) n'ont rien formé aussi tardivement que les pronoms. Quelques lignes plus loin (page XCVI), l'auteur ajoute que peut-être le pronom s'est-il formé en même temps que le verbe. La traduction anglaise *ajoute* même que le pronom n'a certainement pas précédé le verbe (but certainly it did not precede it).

Ces assertions sont au moins hasardeuses. Il nous semble plus rationnel d'admettre que ces deux parties du discours se sont produites en même temps; car l'esprit humain procède par synthèse, et les allures analytiques paraissent être toujours le fruit d'une civilisation avancée qui trouve sa langue déjà faite, et qui, on le sait assez, est impuissante à en créer une.

L'origine du langage est contemporaine de celle de la tribu, et les traditions les plus aventureuses n'ont jamais admis l'invention d'une grammaire postérieurement à l'existence de la plus chétive société humaine. Qu'on nous pardonne une comparaison trop matérielle

peut-être: pareils aux dents dans leurs alvéoles, les idiomes divers se sont formés dans leur ensemble, et chaque développement a été une simple expansion, si l'on veut, de germes déjà créés. Encore moins peut-on imaginer qu'une tribu naissante se soit assimilé par emprunt des termes aussi essentiels que les pronoms.

Malgré le peu de sympathie que nous avons pour ces idées *a priori* qui prétendent sonder ces profondeurs de l'âme où la raison humaine n'a point encore pénétré, nous remercions M. Barth d'avoir quelquefois franchi les bornes d'une sèche énumération, et de s'être laissé aller à des rêveries. En effet, chaque hypothèse nouvelle appelle l'examen, et nous force de plus en plus à faire de la linguistique une science précise et basée sur des faits.

Malgré certaines théories modernes, l'idée d'une origine commune de toutes les langues est innée dans notre esprit, bien qu'il nous soit aussi difficile de la prouver que de la bannir. Les partisans les plus déclarés de l'origine sporadique et indépendante des nations et des langues se laissent aller néanmoins à chercher des rapports entre les idiomes d'un même continent. M. Barth n'a pas manqué de s'adonner à des comparaisons entre les langues de l'Afrique occidentale; il y joint même, et d'une heureuse façon, le copte et l'ancien égyptien. Il nous a semblé qu'on pourrait y ajouter les langues éthiopiennes, et que, pour provoquer des recherches de ce côté, on accueillera avec indulgence les analogies suivantes que nous a suggérées le livre de M. Barth:

<u>Langues occidentales</u>	<u>Langues éthiopiennes</u>	<u>Français</u>
Kanúri . . . . <i>ba</i> .	Kamba . . . <i>ba</i> .	<i>pas, point.</i>
Hausa . . . . <i>nda</i> .	Awġa . . . . <i>ndaray</i> .	<i>quoi?</i>
<i>Id. si.</i>	Ilmorma . . <i>isa</i> .	<i>lui.</i>
<i>Id. tuddu.</i>	<i>Id. tullu.</i>	<i>colline, mont,</i>
Kanúri . . . . <i>ta-ne, je.</i>	Kafacco . . <i>tu ne.</i>	<i>je suis.</i>
Hausa . . . . <i>mu.</i>	Ilmorma . . <i>nu.</i>	<i>nous.</i>
Maba . . . . <i>am.</i>	Awġa . . . . <i>an.</i>	<i>je.</i>

Sur les neuf langues de M. Barth, six emploient *debu* pour *mille*, mot qui rappelle le terme *dibba*, qui signifie *cent* en ilmorma. Ici nous avons l'ancien égyptien *tba*, qui semble être le lien, et indiquer la transition entre l'éthiopien et les langues de l'Afrique occidentale. De même *goma* (=dix) du hausa, ressemble au *kuma* (=mille) du ilmorma.

En kanuri, on dit *len-niskin* (je fais *len*) «je dors.» C'est par la même forme singulière qu'on dit en basque *lo egin* (faire *lo*) = dormir, et en français vulgaire, faire dodo. En amariñña, on dit *if ala* (dit *if*) = souffla. Les Ilmorma et les Saho disent respectivement *cal jade* (dit *cal*), et *sik dahe* (dit *sik*) = se tut, en employant la même décomposition, partout étrange, mais toujours analogue, d'une idée verbale simple et unique pour nous.

La forme *en* ou *n* est le signe de la négation dans l'ancien égyptien (page LXXIV). En ilmorma, c'est *hin* ou *-in*, mais préposé au verbe, tandis que ce signe *si* général de la négation, qui existe même en basque, quoique à l'état d'exception, est au contraire un suffixe en kanuri. En saho et en grec, c'est un *mi* placé devant le verbe.

Quant aux allures du langage, on remarquera que le kanúri, comme les idiomes amariñña et ilmorma, a deux mots distincts pour exprimer le soleil, selon qu'il est près du

zénith ou près de l'horizon, et que le passif, comme dans l'ancien égyptien, est peu développé. Cette dernière particularité est vraie dans toutes les langues éthiopiennes, et peut tenir à l'emploi prédominant de la voix causative qui n'y manque jamais dans le verbe.

Mais on peut se laisser entraîner loin sur le terrain des ressemblances; celles que nous signalons existent, et il serait aisé d'en recueillir assez d'autres pour faire au moins soupçonner quelques liaisons entre les neuf langues traitées par M. Barth et celles de l'Éthiopie, bien que notre auteur (p. xc, note 4) ne semble pas disposé à en admettre la parenté.

En voilà peut-être assez pour éveiller l'attention de ces philologues d'élite qui ne craignent pas d'aborder l'étude de langues quelque peu barbares. Malgré quelques défauts que nous avons signalés, M. Barth a traité ses idiomes africains avec une nouveauté d'exposition et une richesse de détails qui feront époque en philologie.

### 2.1.6. Observations sur les monnaies éthiopiennes\*

Si les rois de la terre veulent se mettre à l'abri de l'ingratitude des historiens et de l'oubli de la postérité, ils frapperont beaucoup de monnaies. Cette vérité numismatique est bien prouvée par notre recueil de pièces éthiopiennes, où sur une douzaine de rois un seul est mentionné sûrement dans les annales ou listes indigènes.

Ces annales sont des plus maigres. Avant 'Amda Ziyon, qui monta sur le trône au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, les manuscrits indigènes se bornent, sauf de rares exceptions, à mentionner le nom de chaque roi et tout au plus la durée de son règne. Ces durées mêmes ne rentrent pas toujours dans les limites des probabilités, si nous acceptons quelques synchronismes sur lesquels tous les manuscrits sont d'accord. Ainsi il sont unanimes à dire que Jésus-Christ naquit dans la huitième année du règne de Bazen ou B*ī*-i*si* Bazen, et que le christianisme fut apporté à Aksum sous Ab*ī*rha et Azb*ī*ha, deux frères qui régnaient ensemble. Cet événement eut lieu au commencement du <sup>e</sup> siècle, et comme la tradition seule ne permet guère de remonter avec certitude trois siècles en arrière pour chercher quel roi régnait à Aksum au commencement de notre ère, on doit croire qu'il existait encore au IV<sup>e</sup> siècle des annales indigènes qui sont perdues aujourd'hui. Il est, en effet, évident qu'avant de connaître le christianisme, les historiens indigènes ne pouvaient songer à établir quel était le roi régnant chez eux à l'aurore de l'ère chrétienne.

Entre les deux synchronismes que nous venons de mentionner, et qui sont fournis par les manuscrits éthiopiens ces listes mettent trente-deux rois.

Si l'on additionne leurs règnes, on trouve qu'en admettant comme vraie l'époque indiquée pour le règne de Bazen, les deux rois frères précités seraient montés sur le trône en l'année 381 ou 416. Or ces dates ne s'accordent pas avec les données ecclésiastiques admises par Baronius, qui fixe l'année 327 pour l'entrée en Éthiopie de saint Frumence, nommé Frem*ī*natos dans les textes g*ī*z, et qui introduisit le christianisme à Aksum.

Un troisième synchronisme est fourni par un roi resté célèbre dans les vieilles annales de notre Église comme dans celles de l'Éthiopie. Celle-ci le nomme Kaleb. Il traversa la mer Rouge, s'empara de la ville de Nagran en Arabie et mourut après avoir fait ses vœux comme

---

\* Revue Numismatique, 1868, t. XIII, pp. 21-40.

moine. Cette même réunion de faits si saillants est attribuée par nos chroniqueurs d'Europe à un roi des Aksumites nommé Eleesbaa, qui doit être identique avec Kaleb. Or deux des listes publiées par M. Dillmann<sup>1</sup> mettent Kaleb à la place de *Ila Azbiha*, nom que bien des Français seraient tentés d'écrire Eleesbaa, en se guidant seulement par l'oreille. La prise de Nagran eut lieu en 523, et le successeur de Kaleb, nommé Hellesthæus par les Européens, régnait en 534. Il ne reste donc qu'une incertitude de huit ans sur l'époque exacte de l'abdication de Kaleb.

Admettant qu'elle eut lieu en 530, et ajoutant cent trente-six années et demie d'après le manuscrit cité par M. Dillmann, ou cent trente-quatre ans et trois quarts d'après le mien, on aurait l'année 666 ou 664 pour l'avènement du roi Armah ou Armaha. Si, au contraire, on remonte plus loin, en admettant, selon les textes éthiopiens, que la venue de saint Frumence à Aksum eut lieu dans la treizième année du règne des frères *Abirha* et *Azbaha*, on aura respectivement 531 et 528 pour l'avènement de Armah. Cette époque sera 634 ou 595 si l'on part du roi Bazen, toujours en admettant les durées de règnes indiquées par les textes *g'iz* connus jusqu'ici. En comparant les dates extrêmes, on voit donc qu'il plane encore un siècle et tiers d'incertitude sur l'époque du seul souverain dont le nom lu sur des monnaies se retrouve exactement dans les listes indigènes des rois.

Nous possédons plus de douze de ces listes. Elles se divisent en deux systèmes. Le premier donne seul les durées des règnes, ce qui fait présumer avec M. Dillmann que ce système de noms est le plus authentique. Ces noms sont en général uniques, ou s'ils se composent de deux mots, le premier de ces mots est *Ila*, qui paraît pour la première fois au onzième successeur de Bazen pour finir au prédécesseur de Armaha. De ces quarante-cinq rois, dix seulement ont été cités sans cette particule qui signifie, mais au pluriel, *de* ou *qui*. C'est comme si l'on disait par honneur (*gestes* ou *ministres*) de tel ou tel (roi). Même dans notre siècle de lumière, bien des Français croient agrandir l'importance d'un nom propre en lui adjoignant une particule.

Le second système de listes offre plus de variantes dans les divers manuscrits, et souvent un moins grand nombre de rois. Les durées des règnes ne sont pas indiquées, excepté pour le roi Ayzur, qui régna la moitié d'un jour et *Widim asfare* (qui fait trembler les ermes) doté d'un règne, évidemment fabuleux, de cent cinquante ans. La plupart des noms des rois dans ce système se composent de deux mots dont quelques-uns se laissent traduire, comme Jan (éléphant), *Widim*, pluriel *awga* de *widmi* (lieu déserté). Ordinairement ces noms diffèrent entièrement de ceux du premier système, bien que dans plusieurs cas il s'agisse évidemment des mêmes rois. M. Dillmann, qui le premier a comparé et publié dix de ces listes, distingue peut-être avec raison un troisième moins bien défini que les deux premiers.

Des chroniques, si maigres qu'elles se bornent ordinairement à donner les noms des rois, sont d'un secours bien faible pour pénétrer dans la nuit de temps aussi reculés. Celui qui veut s'y orienter est surtout embarrassé par la grande divergence des noms. Cette source très-grave de confusion provient, je crois, d'un usage indigène qui prévaut encore aujourd'hui. Tout Éthiopien a généralement trois noms: la désignation régulière qui, depuis l'introduction du christianisme, est le nom de baptême; le nom de mère, ou nom donné par la mère, et enfin le nom de guerre.

Si le combattant est infime, ce dernier nom est celui que le roi ou la tribu s'est imposé; mais tout guerrier de quelque prétention se désigne exclusivement par un nom de son propre choix quand il prononce le discours vantard par lequel il prélude toujours, comme un héros d'Homère, à l'exécution de ses hauts faits. C'est ainsi que les *Bilen* se nomment Boas

gor (fils de Boas), d'où leurs voisins les connaissent sous le nom de Bogos, et que les Oromo s'appellent yma Galla, ou fils de Galla, ce dernier nom étant exclusivement appliqué non-seulement par tous les autres Éthiopiens, mais même par nos géographes, à de nombreuses tribus célèbres dans toute l'Afrique orientale. Le nom maternel est souvent employée de préférence d'après une idée superstitieuse que son usage exclusif met à l'abri des sortilèges; mais souvent aussi un chef est désignée indifféremment par l'un de ses trois noms, sans que les naïfs chroniqueurs aient songé à transmettre à la postérité cette synonymie indispensable pour identifier leurs rois et leurs héros.

Ces explications préliminaires amènent à croire que si le nom d'un roi lu sur une médaille ne se trouve dans aucune des listes historiques, il ne s'ensuit pas nécessairement que ce même roi n'y est pas mentionné sous un nom tout différent.

Dans les notes et hypothèses qui vont suivre, j'ai seulement la prétention de déblayer un peu des ruines historiques encore inexploitées et de provoquer les recherches des érudits pour signaler comme jalons des synchronismes qui me seront restés inconnus, comme aussi celles des savants qui proposeront des explications plus vraisemblables ou mieux étayées que les miennes. Avant d'entamer ce travail, il est bon de préciser autant que possible les langues jadis parlées à Aksum.

Selon la tradition indigène, l'Éthiopie fut d'abord habitée par les *Kamta* (au singulier *Kamra*), qui parlent une langue désignée par eux-mêmes sous le nom de *Kamtiga*, c'est-à-dire «langue de Kam.» Les idiomes *Awfa*, *Bilen*, *Huarasa* et *Qimantnay*, dont j'ai fait aussi des vocabulaires, tiennent évidemment à ce même groupe que j'appelle *Kamitique*. La langue *Amarĩña* sert de transition pour arriver au groupe sémitique représenté en Éthiopie par la langue *g'iz* ou celle des manuscrits, à peu près morte aujourd'hui, par la langue *Tigre* et enfin par le *Tigray*, qui est de nos jours la seule langue parlée à Aksum et dans ses environs. On peut supposer que le flot de l'invasion sémitique, après s'être brisé sur les terrasses du *Tigray* actuel et avoir refoulé les *Bilen* vers le Nord comme les *Kamta* vers le Sud, s'assimila lentement la population antérieure de *Kamites*. La puissante influence de la conquête sémitique aura effacé peu à peu dans Aksum l'antique idiome des *Kamites*. En Éthiopie même, j'ai été amené à cette conclusion en remarquant que les noms des premiers rois n'ont pas la physionomie sémitique et que quelques-uns de ces noms sont encore usités, à ce qu'on m'a dit, par les races qui parlent encore aujourd'hui des langues *Kamitiques*. Cette hypothèse n'est pas détruite par nos premiers pas dans la numismatique éthiopienne.

Privé de guide historique pour des rois qui manquent dans nos si maigres listes, et sachant combien l'immense habitude de M. de Longpérier lui permet de classer sûrement des médailles par cette science et ce tact de connaisseur dont les numismatistes de profession peuvent seuls apprécier toute la valeur, je m'empresse de suivre l'ordre qu'il assigne aux trente-quatre médailles aksumites, les seules qui nous soient connues jusqu'à présent.

Pl. II 1. *Aphilas* doit être un nom d'origine *Kamitique*. En 1840, le chef de *Gundat*, gros village du *Sarawe*, se nommait *Akilas* ou *Aqilas*, je ne sais lequel, car je n'ai pas retrouvé ce nom dans mes notes. Comme le  $\phi$  grec se prononce *q* en *g'iz*, on peut supposer une substitution de lettre si l'on veut retrouver ce nom de roi parmi les noms *maternels* en usage actuellement.

Le revers de cette médaille présente au génitif un terme ethnique bien connu, mais grec, et gouverné par un mot de cinq syllabes. M. de Longpérier y voit, avec beaucoup de probabilité, un nom de fonction trop vulgaire en ces temps reculés et trop bien défini par

l'usage pour se laisser traduire. Or un nom de fonction doit avoir un sens dans la langue qui l'a produit, et ce sens est possible en *Awga* ou en *Kamtiga*. Là, en effet, «bisi» signifie le beau temps, et «dimar» désigne la place du village comme aussi *forum* ou assemblée municipale. Le changement du *r* en *l* est fréquent, et dans la langue *Amariña*, ou va jusqu'à faire rimer *ar* avec *al* dans les chansons contemporaines. Dans mon hypothèse, ΒΙCΙΑΙΜΗΛΗ signifierait donc *assemblée du beau temps* ou *parlement solennel*. Les Éthiopiens qui aiment tant les réunions publiques encore aujourd'hui, ont dû tenir jadis à ce fruit de leur constitution séculaire. C'était une sorte de sénat Aksumitain, car les assemblées tenues sous la menace du mauvais temps ne pouvaient durer longtemps ni s'occuper de grandes affaires.

Tous ces rapprochements ne rendent pas compte du H médian représenté par un *a* dans le mot «dimar», mais il vaut mieux énoncer une explication conjuncturelle, même imparfaite, et parce qu'elle peut mettre de plus savants sur la vraie voie, et parce qu'une hypothèse erronée a du moins le grand avantage d'exciter cette ardeur du critique si commune de nos jours et qui ne s'apaise que lorsqu'on est enfin parvenu à démontrer la vérité dans tous ses détails.

Je ne sais d'après quels fondements on a voulu assimiler *Aphilas*, lu *Aphidas* à tort, avec *Ila* 'Amida. Les listes indiquent trois rois de ce nom, tous trois postérieurs à l'introduction du christianisme en Éthiopie. Or aucun emblème de cette monnaie ne fait présumer que le roi *Aphilas* fût chrétien.

L'anneau de flots que M. de Longpérier m'a fait remarquer sur cette médaille implique l'idée d'une rivière ou d'une eau notable à Aksum. J'explique ce symbole par le nom même de cette ville antique. Elle est située entre les monts *Zohodo* et *Liqanos*; au pied de ce dernier est une mare, beaucoup plus grande jadis à en croire la tradition, et où les pauvres vont s'abreuver. Les riches font usage des seuls puits profonds et régulièrement construits que j'ai vus en Éthiopie. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait appelé ce lieu *Akuisum*, car c'est ainsi qu'on le prononce aujourd'hui en *Tigray* et plus d'un manuscrit a conservé cette orthographe. En effet, le vase à l'eau se dirait en *Kamtiga* «*akuisim*» tout comme on dit «*legsim*» pour le vase où l'on trait le lait, et le son que je rends par *k* n'a pas de représentant dans le syllabaire *g'iz*, qui l'aura rendu par un *k*. Les *Kamites* de l'Éthiopie ont, même de nos jours, des idées superstitieuses et presque un culte pour les eaux et surtout pour les sources et lacs souterrains: il serait donc naturel de faire allusion à ces idées sur une monnaie que j'attribue à un roi *kamite* et païen.

N° 3. Le τούτο pour τοῦτο nous autorisant pleinement à affirmer que les monnayeurs de Aksum ne savaient pas le grec, je suppose que BACCIN a été mis pour βασι(λεως) et que le roi s'appelait *Bakasa*, nom à physionomie *kamitique* et pour lequel on pourrait proposer un sens tiré de la langue *Awga* où ce mot existe comme adjectif. En effet le son *k*, qui se rapproche du *ch* allemand, abonde dans les langues *kamitiques* et a dû se traduire naturellement par un *χ* grec.

Le revers de cette médaille nous encourage à recourir aux mêmes idiomes pour trouver un sens probable. Je ne puis lire autrement que «*Jana af*,» ou *éléphant qui souffle*, c'est-à-dire qui se prépare à la charge, expression très-convenable pour désigner un guerrier royal qui va fondre sur ses ennemis. Le terme «*Jana*» pour désigner l'éléphant se retrouve sans changement dans les cinq langues *kamitiques* dont j'ai fait des vocabulaires et s'emploie encore aujourd'hui sous la forme de «*Jan*» en s'adressant au souverain de la même manière que nous usons en français du terme *sire*. Dans une des listes de rois, le successeur de



Armaha est nommé Digna Jan, et plus loin on trouve le roi Jan siyum, ce qui prouve que dans ces siècles reculés les rois éthiopiens aimaient, comme aujourd'hui, à s'entendre appeler des éléphants. Si mon interprétation est bonne, l'autre moitié de cette même légende confirmerait le sens que je suppose, car il faudrait traduire «*siv nama*,» c'est-à-dire *prælio dictus*, ou plus exactement: *quand il s'agit de guerre*. Le mot «*siv*» se présente en *kamtiga*, en *awga* et en *b'len*, toujours avec la même signification. Je ne trouve qu'en *awga* le mot «*nama*», avec deux voyelles brèves. Me sera-t-il permis de supposer que la première a été omise, à dessein ou autrement, et que la seconde aura sonné comme un *e*, ainsi que cela arrive aujourd'hui en tigre pour l'*a* bref? Si toutes mes hypothèses à cet égard sont légitimes, l'ensemble des deux légendes veut dire: le roi Bakasa, dont le nom de guerre est *Jana af*.

N° 4. Il serait facile de proposer en *kamtiga* un sens probable pour Gersem considéré comme nom d'homme; mais on préférera y avoir, avec le R. P. Boré, גרשום (*Exode*, II, 22). M. de Longpérier cite, avec plus de probabilité, le mot arabe جرشم, «*garsam*» (*convaluit post morbum*). On se prend à penser que ce roi, devenu sans doute plus fort que ses devanciers, ne faisait plus cas du parlement.

Pl. II. N° 5. Dans l'ordre que nous avons adopté, cette monnaie est la première qui porte le caractère *g'iz*, que les Éthiopiens ont modifié en partant de celui des Himyarites. Sans avoir inventé les marques de ponctuation pour détacher les phrases, ce peuple antique a néanmoins séparé les mots par des traits verticaux que nous retrouvons dans le monument de Halena<sup>2</sup> et qui sont devenus les deux points de l'écriture actuelle. On peut donc supposer que l'usage de circonscrire les mots n'a jamais cessé à Aksum dans l'écriture ordinaire, et cependant aucune monnaie n'a la moindre trace d'une précaution connue dès une haute antiquité et si utile pour définir le sens de légendes d'autant plus obscures qu'elles sont plus courtes. Mais la raison inconnue de cette suppression semble exister encore de nos jours, car le cachet du défunt roi Théodore n'avait aucun signe pour séparer les mots de sa courte inscription.

Ce n'est pas tout: les Himyarites, comme tous les Sémites, n'ont pas senti le besoin d'indiquer les voyelles qui sont toujours très-brèves, et qu'on peut indifféremment prononcer *a*, *i* ou même *u*, sans que la signification du mot éprouve d'autre inconvénient qu'une incertitude minime et momentanée. Au contraire, et comme dans toutes nos langues d'Europe, les idiomes kamitiques donnent une grande importance aux voyelles qui s'allongent souvent et dont la connaissance est nécessaire pour arriver à un sens exact. C'est probablement une influence kamitique qui a ajouté à l'alphabet *g'iz* ses sept voyelles actuelles, et on en trouve plusieurs dans le monument précité, bien qu'il soit probablement antérieur à la plupart des monnaies connues de cette capitale. Néanmoins les monnayeurs de Aksum ont dédaigné l'usage des voyelles comme celui du trait de séparation. Pour comble de confusion, leurs légendes sont circulaires, et l'on est souvent incertain sur leur commencement et leur fin. Ainsi toutes les interprétations qui vont suivre sont données à titre de simples conjectures.

La pièce n° 5 porte d'un côté «*Mhygsn*, roi de Aksum.» Le *m* initial fait songer à un nom verbal formé selon l'usage sémitique, et le *n* final serait alors un pronom personnel. Toutefois il faudrait pour cela une racine quadrilatérale *haygasa*. En tigre, on trouve bien la racine ተሐገሽ, s'*écroula*; mais pour mon explication on devrait avoir ሐገሽ ou ሐገሰ, et rien n'autorise à supposer ces dernières formes. Quoiqu'il en soit, je n'ai pas d'étymologie kamitique à proposer pour le nom de ce roi.

Je lis ainsi la légende du revers: [...] (écrit aujourd'hui ቀኣ በጥገዋላ ሰመዝ; c'est-à-dire *a vaincu dans le pourtour de Samaz*, car je prends ce dernier mot pour un nom de lieu. Dans

la province de 'Agame, il existe un village nommé Samaz qui peut avoir été assez important jadis pour que sa conquête ait été proclamée par une médaille. Dans mon hypothèse, je suis obligé de supposer une racine aujourd'hui perdue, mais dont le mot connu, *caverne, parc à bestiaux*, serait un dérivé.

Pl. III, n° 1. Le droit de cette monnaie est fortement oxydé. Cependant le titre royal et la terminaison AC du nom propre s'y voient avec certitude. Je n'aurais osé rien dire de plus, si la comparaison de cette pièce avec un dessin sommaire publié par un voyageur allemand ne m'avait apporté quelque lumière.

Grâce à une indication donnée fort à propos par M. Lejean à M. de Longpérier, j'ai eu connaissance dans la *Zeitschrift*, etc., de 1863, vol. XVII, de quatre autres monnaies aksumites.

L'une de ces pièces ressemble à mes Asael. Une autre, du roi Hataz, porte une légende qu'on pourrait restituer ainsi: **ΑΗΔΥΝΙ ΡΟΑ**, fait pour le peuple. La troisième monnaie est très-voisine du n° 1 de M. Lejean et porte les mêmes légendes, autant qu'il est possible de voir.



La quatrième pièce révèle le nom d'un roi nouveau qu'on pourrait lire Thylzebas, à la rigueur. Ce mot est trop long pour être de formation sémitique. Pour en attribuer l'origine aux Kamites, je remarque d'abord qu'ils ne connaissent pas le son du *théta* grec; il vaut donc mieux commencer le mot par *Ou*, lecture très-possible et correspondant au *W* des Anglais. La lettre  $\Lambda$  pouvant bien être lue *A*, selon M. de Longpérier, je préfère cette dernière leçon, et j'obtiens *Wazebas*. Or la lettre *s* est une suffixe *kamtiga* qui signifie *de* ou *par*, et «*wizava*» est, dans le même idiome, le nom du sycomore, sorte d'arbre très-gros. Les Oromo adorent aujourd'hui les gros arbres et leur font des vœux; il serait donc naturel que les Kamites en eussent fait autant jadis, et qu'on ait donné le nom de l'arbre ou du génie réputé à l'enfant dont la naissance lui aurait été demandée. En *awga*, *wazi* signifie *lundi*, et pourrait être primitivement un nom de dieu. En tout cas, je crois avoir montré que le mot *Wazebas* peut être tenu pour kamitique. Il manque d'ailleurs dans toutes les listes, car on ne saurait l'identifier avec *Wazha* qui y figure comme neuvième prédécesseur de Bazen, et qui, par conséquent, serait beaucoup trop ancien.

La légende grecque de cette monnaie la rapproche de celles qui sont antérieures au christianisme: ce serait donc jusqu'ici une des plus anciennes pièces de cuivre connues parmi les médailles de Aksum. Or, en comparant la figure que je reproduis dans toute sa naïveté avec la pièce n° 1 de notre pl. III, on arrive à reconnaître l'identité des légendes.

Les nos 2 et 3 de la même planche ne demandent aucune explication. Je ferai seulement la remarque que les monnayeurs de Aksum sont revenus ici aux lettres et légendes grecques.

Pl. III, n° 4. Le caractère est encore grec. Asael ne se trouve pas dans les listes indigènes. Le nom Esahel de la liste de M. Rüppel correspond, dans mon manuscrit *g'iz*, à *la Sahil* aussi bien qu'à *la Suhal* qui auraient occupé le trône, le premier deux mois et le second un an. Des *Kamites* peuvent seuls avoir corrompu 'Asah-el de manière à en faire *Sahil* ou *Suhal*. En tout cas, ce nom, d'origine hébraïque, appuie l'assertion des chroniques éthiopiennes que les rois de Aksum professaient la religion juive avant l'introduction du christianisme. Saint Frumence avait déjà prêché dans cette ville au moins vingt ans auparavant; mais l'habitude des noms d'hommes, qui se transmettent de père en fils, ne pouvait être changée qu'à la longue, et notre roi, évidemment chrétien, pouvait être un juif converti. On serait ainsi tenté de voir dans cet Asael le premier des trois rois nommés *la Sahil* qui monta sur le trône dix-huit ans après la mort d'Abirha. Le dernier *la Sahil* vint, d'après mes listes, un siècle plus tard.

Le revers de cette pièce montre avec quelle insouciance on copiait une légende déjà familière, au moins pour les yeux, et ma pièce n° 5 fait voir que des graveurs ignares étaient capables non-seulement de transposer des lettres, mais encore même de les retourner. C'est du moins ce qu'on est forcé d'admettre d'après la légende qui commence et finit de la même manière dans mes neuf exemplaires compris sous les numéros précédents. De nos jours, les scribes éthiopiens sont d'une rare négligence, car j'en ai vu plus d'un, très au fait de l'usage de la ponctuation, mais qui après avoir achevé de transcrire une page, changeait de plume pour tracer en rouge des virgules et même des points, non d'après le sens du texte, mais selon des idées de décoration dont son âme d'artiste prétendait être le seul juge. La morale de tout ceci, c'est qu'en fait de transcriptions les Éthiopiens n'ont guère progressé ni dégénéré depuis le V<sup>e</sup> siècle, et, ce qui est plus grave, que les monnaies aksumites ne sont pas des guides infaillibles pour corriger et agrandir nos faibles données sur l'histoire, encore si obscure, de ces contrées lointaines. On peut, en effet, craindre des erreurs de transcription dans ces noms de rois, presque tous si nouveaux pour ceux qui ont étudié les traditions et même les annales indigènes.

Pl. III, n° 8. Le roi Armah ou Armaha est dans toutes les listes. Au revers de cette pièce, la première et la neuvième lettre sont les mêmes; la cinquième a une tête bien plus carrée. Après plusieurs essais, où le sens se modifie légèrement selon les voyelles qu'on suppose, je préfère transcrire [...] (*populo gaudium sit*), que le peuple se réjouisse. En effet, ce texte reproduit avec une nuance les légendes grecques de nos numéros précédents. Le nom Armahi est sémitique et signifierait *celui qui fait lancer* (le javelot).

C'est ici que doit se placer la pièce n° 9 de la Pl. II. Dans la très-maigre légende, une des quatre lettres ayant la même forme que le caractère qui est répété dans la monnaie du roi Armah, je lis L, et par suite [...], *la Ay*. Ce serait encore le nom d'un roi inconnu. Les listes n'ont que [...], qui régna dix-sept ans, et [...], qui occupa le trône pendant dix-huit ans; mais tous deux ont vécu avant Abirha et n'étaient donc pas chrétiens.

Pl. III, n° 8. La fin de la légende est très-fruste. En m'aidant surtout de ce que M. de Longpérier croit voir, je suis tenté de lire [...], *qui a pensé au peuple*; mais ceci est une simple hypothèse.

Le revers de cette monnaie donnait le nom du roi dont je ne puis lire que les trois dernières lettres: zwz. Les listes ne contiennent ces trois finales que dans Zaweza, le dix-septième successeur de Bazén, et qui aurait commencé son règne en 239, si l'on compte à partir de ce roi. Mais l'Évangile n'avait pas encore été proclamé en Éthiopie, et la monnaie qui nous occupe est d'un auteur chrétien. Je préfère donc voir ici le nom d'un roi encore inconnu.

Pl. II, nos 10, 11, 12 et Pl. III, nos 10, 11, 12 et 13. Je lis Hataz pour le nom du roi en donnant, faute de mieux, aux deux premières consonnes cet *a* bref qu'on suppose dans l'écriture des Himyarites, où les voyelles ne sont point indiquées. Je n'en ajoute point au *z* final, parce que les listes offrent un seul nom finissant en *za* contre cinq ou six qui se terminent par *z* sans voyelle. Après Armah et jusqu'à Dīna'ad, dernier roi qui ait régné dans Aksum, il n'y a que trois à cinq souverains indiqués dans les listes, et tous leurs noms sont ou chrétiens ou composés de ces deux mots qui indiquent un nom assumé pour le royaume, ce dernier genre de nom étant analogue au nom de guerre s'il ne lui est pas identique. Hataz serait donc un nom maternel; il est trilitéral et semble ainsi d'origine sémitique. Sur le n° 11 de la pl. III, on peut lire ainsi la légende du revers: [...], *représenté (ou frappé) pour le peuple*.

La numismatique éthiopienne est encore dans l'enfance; j'ai hésité pendant vingt ans à en soulever les langes, et en cédant enfin aux bienveillantes instances de M. de Longpérier je n'offre ici que de simples hypothèses. Plus savants et plus ingénieux, ou aidés par des médailles plus nombreuses et mieux conservés, mes successeurs dans cette carrière si peu frayée encore pourront jeter de nouvelles lumières sur l'histoire si ténébreuse de l'antique Éthiopie.

Antoine d'Abbadie.

P. S. Quoique la pièce de Gersem autorise à prendre BACILI pour βασιλεύς, on pourrait ne pas voir le même mot dans le BACCIN de la monnaie d'or n° 3, car il y aurait et une lettre de trop et un caractère changé. Je hasarde une autre lecture: BAC serait pour βασιλεύς, *roi*, et CIN «*sim*,» *chef*, la lettre finale étant changée en *n* à cause du *b* qui suit, car dans ce cas les Éthiopiens préfèrent un *n* à un *m*. En tigray, «*sum*» se préfixe souvent au nom d'un chef, et le souverain des *Kamta* ne prend d'autre titre que celui de «*sum*» ou «*sim*,» suivant la langue employée, bien qu'il ait le privilège séculaire des honneurs royaux. Au reste, M. de Longpérier a pensé qu'on pourrait peut-être chercher ici un nom formé de deux mots arabes «*Sin bakhasa*» (*luna diminuit*).

Collection de M. Antoine d'Abbadie

(Pl. III.)

N° 1. + OYΛZHAC (?) BACIΛEYC. Buste royal, tourné à droite, la tête ceinte d'une tiare ovoïdale. Deux grands épis recourbés entourent le buste.

R). TOTYO APCH TH XΩPA, autour d'un buste accompagné du titre BACIΛEYC en partie effacé. – Cuivre. Centre du revers doré (pl. III, n° 1). Exemplaire unique.

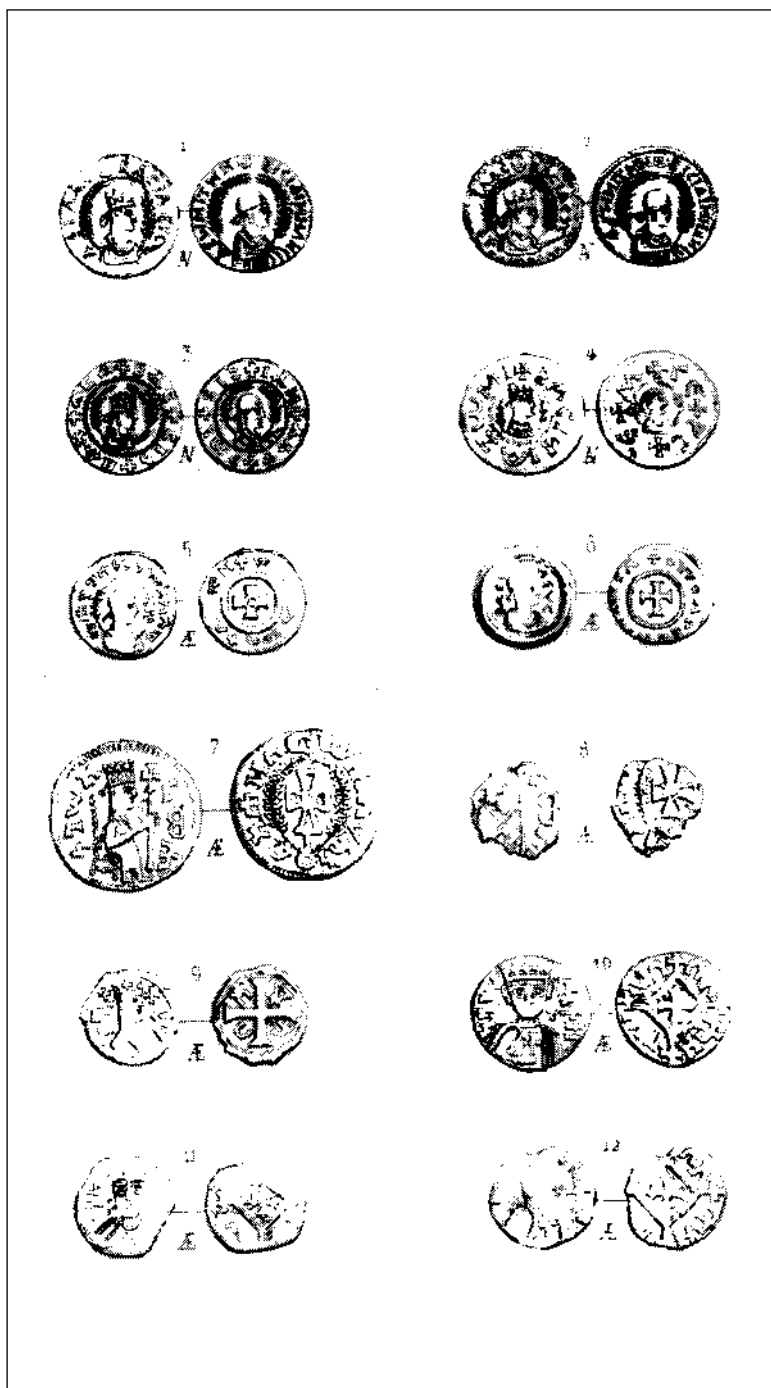
N° 2. BACIΛEYC. Buste royal, la tête ceinte d'une tiare ovoïdale ornée d'un fleuron sur le devant.

R). TOTYO APCH TH XΩPA. Croix à bras égaux. – Cuivre (pl. III, n° 2). Un exemplaire.

N° 3. Mêmes légendes avec variétés dans la forme des caractères (pl. III, n° 3). Quatre exemplaires; quelques-uns très-frustes.

N° 4. ΛCΛEΛ + Buste royal, tourné à droite, la tête diadémée et ceinte d'une couronne à pointes ornée de perles. Le bras droit tient un sceptre surmonté d'une croix.

R). TOTYO APCH TH XΩPA (*sic*). Croix à bras égaux, au centre de laquelle est une cavité dorée. – Cuivre (pl. III, n° 4). Trois exemplaires avec centre doré.



N° 5. Même type au droit.

R). TOTYO AΓH TH XΩPA,

R). TOTYO AΓIHH TH XΩPA (*sic*). Croix. – Cuivre (pl. III, n° 5).

N° 6. (Le roi Armah). Le Nigus vêtu d'une tunique, la tête ceinte d'une couronne élevée, assis sur un trône et tourné vers la droite; il tient un sceptre surmonté d'une croix. Dans le champ, près de la tête, une petite croix.

R). Croix longue, à centre doré, posée sur un globe; entre deux épis (ou palmes). – Cuivre (pl. III, n° 6).

N° 7. Autre. Pas de croisette dans le champ, sceptre plus long.

R). La croix est plus longue que celle qui se voit au revers du numéro précédent; centre doré. Variétés dans la forme des lettres. – Cuivre (pl. III, n° 7). Deux exemplaires.

Sous le n° 8 de la même planche, nous avons placé le dessin que j'ai fait faire à Alexandrie en 1839, par l'admirable artiste M. A. Fries, d'après la monnaie appartenant à M. Anastasi. (Pl. III, n° 8).

N° 8. Buste royal diadémé, tourné à droite, tenant un épi ou une palme.

R). Croix chargée en coeur d'une croix plus petite, et dont les quatre bras sont terminés par des croisettes. Centre doré. – Cuivre (pl. III, n° 9). Exemplaire unique.

N° 9. Buste royal de face, la tête ceinte d'une couronne. Dans le champ, trois croisettes; le tout entouré par deux grandes palmes recourbées.

R). (Hataz, nigusa Aksum). Croix dans un entourage composé de huit arcs de cercle. – Cuivre (pl. III, n° 10). Deux exemplaires; un très-fruste.

Cette monnaie semble avoir été frappée à une époque assez voisine du règne de Armah, et le roi Hataz, dont elle porte le nom, n'est bien probablement pas le même que celui dont les monnaies plus grossières sont décrites ci-après.

N° 10. (Nigus Hataz). Buste du roi Hataz posé de face, la tête ceinte d'une couronne ornée de fleurons, tenant de la main droite une croix.

R). (?). Croix dans un entourage quadrilatéral dont les angles portent à leur sommet chacun une croix. – Cuivre (pl. III, n<sup>os</sup> 11, 12, 13). Sous le dernier numéro, variété avec croisette au-dessus de l'épaule gauche. Cinq exemplaires; quelques-uns très-frustes.

### 2.1.7. Notice sur les langues de Kam

J'ai donné ce nom d'ensemble à plusieurs langues éthiopiennes, parce que la première d'entre elles que j'aie étudiée se nomme *kamtiga*. Le mot «*tiga*» ne se présente pas isolé dans cet idiome qui dit «*lanka*» pour exprimer *la langue*. Mais dans l'idiome *awga* parlé par les *Awawa*, liés évidemment aux *Kamra* tant par les rapports philologiques que par les traditions locales, le mot *tiga* signifie *langue*. On se croit donc autorisé à traduire «*kamtiga*» par *langue de kam*.

Un premier groupement de ces idiomes, auxquels il faut encore joindre les langues *bilen*, *huarasa* et *qimantay*, voisins du *kamtiga*, permet d'assigner les caractères suivants à une quinzaine des langues de *Kam*.

# NOTICE

LES LANGUES DE KAM

PAR

ANTOINE D'ABBADIE



PARIS

IMPRIMERIE JOUAUST

Rue Saint-Hippolyte, 338

—  
1872

1. Racines bilittérales.
2. Numération à base quinaire.
3. Forme spéciale du verbe négatif.
4. Emploi des terminatives simples ou surajoutées.
5. Voix causative et double causative dans le verbe.
6. Usage rare de la voix passive.
7. Manque du nombre duel.
8. Manque de pluriel dans les substantifs.
9. Article terminal ou enclitique ayant un pluriel.
10. Racine du verbe dans l'impératif.
11. Impuissance à commencer un mot par la lettre *R*.
12. Possibilité d'enter un substantif sur une forme verbale, et par conséquent de décliner cette forme.
13. Faculté d'allonger beaucoup les mots.
14. Cas nombreux dans les noms, et parfois surajoutés.
15. Régimes souvent enchevêtrés dans les verbes.
16. Expression fréquente d'une idée verbale au moyen d'un auxiliaire et d'un mot indéclinable, comme «cal jade» (oromo), se *tut*; «billic ala» (amarĩña), *brilla*; «so egin» (basque), *regarder*, etc.

La plupart de ces caractères se trouvent en effet dans la langue basque, où un seul sous-dialecte commence par un *R* certains mots étrangers. On est porté à croire que dans ce cas l'exception confirme la règle.

Beaucoup de ces caractères se trouvent aussi dans un autre groupe de langues éthiopiennes, comme l'idiome des Amara, qui, par le grand nombre de ses racines sémitiques, fait passage de la famille de *Kam* à celle de Sem. Ainsi le 12<sup>e</sup> caractère énoncé ci-dessus se trouve dans le mot amarĩña «alluñta» (*le fait d'être plusieurs à moi acquis*), qui se décompose ainsi: «allu» (pluriel de «alə», *il y a*), *ils sont*; «ñ», à moi; «ta» est une terminative qui forme un nom d'un mot indéclinable. C'est ainsi que de «cal ala» (mot à mot: *il dit «cal»*), *méprisa par le silence*, on a formé «callta», *mépris silencieux*.

Pour montrer ce que j'entends par l'absence de nombre dans le nom, citons la phrase amarĩña dite souvent par une sentinelle: «farasn ayahu» (j'ai vu cheval). L'idée qu'en reçoit l'officier n'est précisée qu'après une réponse à cette question: *est-ce un cheval ou plusieurs chevaux?*

Les langues de *Kam* ont deux manières de former les noms de nombre 6 à 10. La première consiste à ajouter une affixe aux noms de la première quinte, ainsi qu'on le voit en *Kamtiga* et en *awga*, où cette terminative est évidemment «ta». Elle est remplacée par un *n* en *yamma*, par une nasale en *xe*, par «pina» ou «puna» en *doqua* ou en *dawrowa*, et par un «asa» préfixe en *bja*. L'autre manière de former la seconde quinte consiste à l'emprunter à une langue différente, ainsi qu'on le voit en *kafacco* et en *gonga*, où les nombres 7 et 8 sont d'origine sémitique. Le *kafacco* et le *yamma* ont même pris le nombre 10 aux Sémites, tandis que le *gonga* a «taca», qui se rapproche de la racine «tam», employée dans cinq autres langues de *Kam*. Voici les noms de nombre dans onze de ces langues:



	Kamtiga.	Awga.	Yamma.	Naa.	Xe.	Doqua.	Gazamba.	Dawrowa.	Kafacco.	Gonga.	Bija.
1	Lawa	Lag u	Iso	Isig	Mata	Pitto	Bizzo	Ista	Ikka	Ikko	Gat
2	Liga	Laga	Hep	Tagig	Nam	Lamma	Xololo	Na-a	Gutta	Gitto	Malub
3	Xakua	Xog a	Qez	Kaddu	Kaz	Hayza	Mirzo	Hezza	Qedza	Kejo	Mihayba
4	Siza	Sazza	Acec	Kubm	Od	Oyda	Sagane	Oydda	Awda	Awdo	Fadega
5	Ankua	Ankua	Uc	Ucun	Uc	icina	Aysuma	Icaxa	Uza	Uco	Ayiba
6	Walita	Walita	Issun	Yakko	Sapm	Izina	Qeb-e	Usupuna	Xirtta	Siritto	Asagur
7	Lagata	Lagta	Nafun	Tissig	Napm	Lapuna	Wala	Lapuna	Xebata	Sibato	Asaramab
8	Sofa	Sog ota	Nagidin	Ziad	Nyartn	Hospuna	Harwazza	Hospuna	Ximitta	Simitto	Asimhayb
9	Zaca	Sazta	Isgin	Sagn	Yrstn	Udupuna	Maydomera	Udupuna	Ytia	Yeca	Axadeg
10	Ziqa	Ziqa	Asir	Tamu	Tam	Tamma	Gaco gangula	Tammu	Axira	Taca	Tamena
20	Larn	Lag arin	Hepasir	Tamsa	Namtam			Latama	Yijo	Tagug	
30	Sawarigin	Xuhuaзка	Qezadir	Kottom	Xattam			Hastama	Xaxo	Mihaytamon	
40	Arba	Sizizka		Kubmtom	Ottam			Oytama	Abo	Fadegtamon	
50	Akargin	Ankuaзka		Ucuntom	Ucintam			Xatama	Aco	Ayitam	
60	Waltingin	Walitzka		Yakkotom	Sapmtam			Usupuntama	Sico	Asagurtam	
70	Langirgin	Lagitizka		Tusugtom	Napmtam			Lapuntama	Xabo	Asaramatam	
80	Sotirgin	Sog otizka		Ziyetam	Nyartntam			Hospuntama	Xinno	Asamhaytam	
90	Zacirgin	Sistizka		Sagntam	Yrstntam			Udupuntama	Ytano	Axadegtam	
100	La	Lek		Ucu balla	Ballo			Zeta	Ballo	Xebe	
1,000		Xay			Tum			Xa-a	Tumo	Allif	
10,000		Alif			Hum			Huma	Humo	200	Male xebe

Dans le 6 du *kamtiga* on pourrait regarder «wal» comme une intersion de «law» = 1.

La racine «/s» du premier nom de nombre *yamma* se trouve en *na-a* et en *dawrowa*, «Qez» (3) se retrouve avec de faibles modifications dans six autres idiomes des langues de *Kam*; il en est de même de la racine «Uc» (=4). «*Issun*» (=6) dérive de «/so» (=1). «*Nafun*» (7) vient, comme «*Napm*», de la racine *Xe* «*Nam*» (2).

On pourrait étendre ces comparaisons; mais pour y procéder avec sûreté il faudrait une connaissance profonde de tous les idiomes africains, encore si imparfaitement connus. Le *gazamba* a été rangé parmi les langues de *Kam* à cause du caractère général de ses racines, et non par sa numération, car on n'y reconnaît pas clairement la formation quinaire. On voit néanmoins que les mots qui expriment 9 et 10 sont évidemment composés, que le premier nom de nombre peut se ramener au terme correspondant en *doqua* et que la racine «*sag*» du mot qui exprime *quatre* se retrouve dans le «*sagal*» (=9) des *Oromo* et des *Saho*.

Sans aller plus loin dans ces voies parfois bien justifiées, mais si souvent incertaines, bornons-nous à quelques détails sur les nations qui parlent les onze langues ci-dessus mentionnées.

Le *kamtiga* est parlé par la race intelligente et valeureuse que les *Amara* respectent tant sous le nom de *Agaw* du *Lasta*. L'idiome *awga* est celui des *Awawa* ou *Agaw* du petit *Damot*, près le lac *Tana*. Le *yamma*, probablement identique avec le *yangara*, est parlé par les deux tribus de ce nom appelées *Janjaro* par les *Oromo* ou *Galla*, et qui vivent à l'ouest et tout près de la jonction du *Omo* avec la rivière *Gojab*.

Les *Naa* et *Xe* vivent dans les montagnes au sud de *Gonga* et sont confondus par les *Kafacco* sous le nom de *Gimira*.

Le *doqua* est parlé par les *Doqo*, qui vivent au sud de *Gobo*, province au S. E. de l'ancien royaume de *Kaffa*. Le *gazamba* se parle dans l'île du lac *Abbala*, à l'E. de *Walayza*. Ce dernier pays, indépendant, parle *dawrowa*, comme les royaumes voisins de *Kullo* et de *Gobo*.

Le *kafacco* est parlé par les indigènes du *Kaffa*, dont le domaine s'étendait jadis bien au N. de *Inarya* et jusqu'au *Abbay*. C'est sur la rive gauche de ce fleuve qu'on trouve les *Gonga*. Ceux ci sont probablement un rameau *Kafacco* séparé violemment de leur centre par l'invasion des *Ilmorma*, *Oromo* ou *Galla*.

Le *bja* est parlé par les diverses tribus appelées *Bixariy* par les Arabes et qui occupent le rivage de la mer Rouge depuis *Sawakiyn* jusqu'à *Badur* ou *'Aqiyq*.

Dans mon système de transcription, *a* est un son bref rendu par *u* en anglais dans les mots *but* (mais), *mud* (boue). *E* a un son variable: les uns le prononcent comme un *é* français, d'autres comme un *ie*, ou même comme *i*, et cela chez les gens de la même tribu. *I* italique est cet *i* prononcé très-brièvement en anglais dans les mots *pin* (épingle), *win* (gagner). Notre *u* a le son de l'italien et se prononce comme l'*ou* français. *C* a la valeur du *tch* français, même devant *a*, *o*, *u*. *D* a un son dit cérébral et qui tient à la fois de *d*, de *r* et de *l*. *G* et *S* ont toujours le même son dur. *G* est le son final du mot anglais *king* (roi). Nous rendons par *ġ* le son du *ghayn* arabe. *J* a le même son qu'en anglais=*dj* des Français. *K* est le *jota* espagnol. *Q* est un *k* claqué prononcé près de la gorge. *T* est un *t* emphatique bien connu en arabe. *W* a le même son qu'en anglais. *Y* est toujours consonne. Le son *ts*, ou *x* des Basques, est rendu par *z*. Comme la lettre *x* a un son composé chez la plupart des Européens et que ce son peut se rendre par deux lettres, les Portugais ont eu l'excellente idée de choisir un *x* pour exprimer le son *ch* du français, son commun à beaucoup de

langues et qu'on rend en Europe par une combinaison de lettres. Dans les listes qui précèdent, la lettre x a la même valeur qu'en portugais. Le hiatus des Sémites est rendu par un tiret, comme dans le Na-a (2) de l'idiome dawrowa.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE.

TOME 10.

---

DICTIONNAIRE  
DE  
LA LANGUE AMARINNA

PAR

ANTOINE D'ABBADIE

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES SCIENCES) ET DU BUREAU  
DES LONGITUDES, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE.



---

PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

67, RUE DE RICHELIEU, 67.

1881

## 2.1.8. Fragments de la Préface au Dictionnaire de la langue amariñña

I

Le premier dictionnaire *Amarĩ ñña* fut imprimé il y a près de deux siècles<sup>1</sup> et contient un peu plus de 2000 mots que le savant Ludolf recueillit oralement de Gorgoryos natif de la province appelée aujourd'hui Amara. Ce district est enfermé entre la rivière Abbay et une chaîne de montagnes qui borne à l'ouest le plateau élevé du *Xĩva*. C'est de là que, selon une tradition, la langue *Amarĩ ñña* s'est étendue dans la majeure partie de la Haute Éthiopie que s'en sert pour le commerce et les relations diplomatiques.

Comme Ludolf a publié aussi un dictionnaire g'ĩz-latin fort remarquable pour son temps, on peut supposer qu'il a mis le même soin dans la composition de son vocabulaire *Amarĩ ñña* et que celui-ci représentait fidèlement le dialecte de la province dont son informateur était originaire. Par prudence on a donc intercalé ci-dessous, d'après cet auteur, quelques termes inconnus aujourd'hui, même dans la province voisine du *Gojjam*. Ils peuvent d'ailleurs avoir existé jadis et être tombés en désuétude car la tradition ne suffit pas toute seule pour conserver dans son intégrité le vocabulaire d'un idiome. Mobile par sa nature, un langage purement oral ne saurait rester stationnaire et le progrès même, tout comme la décadence, y voue à l'oubli bien des mots avant que le peuple, qui les avait créés, ait disparu du monde.

[...]

Le second dictionnaire *Amarĩ ñña* a paru à Londres en 1841<sup>1</sup>, et, selon Isenberg, son auteur, il contient environ 7000 mots. Allemand de naissance, mais bien instruit dans la langue anglaise, Isenberg a suivi dans cet ouvrage une méthode qui semble la plus sûre, comme elle est d'ailleurs la plus savante: il l'a tirée surtout de la Bible publiée à Londres<sup>2</sup> et a ajouté à son travail des termes recueillis par lui pendant qu'il résidait d'abord à 'Adwa et ensuite à *Ankoba* en *Xĩwa*.

Cet auteur avait appris la langue *Amarĩ ñña* dans 'Adwa, bourg *Tigray* où l'on parle un idiome différent qui est éminemment sémitique. D'un autre côté les passages fréquents des caravanes amènent à tout moment des marchands Amara. De plus, la récente conquête de *Wibe* avait rempli alors ce pays de soldats nés en diverses provinces de langue *Amarĩ ñña*. Dans 'Adwa le peuple avait ainsi appris à parler un idiome mélangé, compris peu-à-peu par ses nouveaux maîtres, mais où l'on trouve bien des mots *Tĩgrĩ ñña* inconnus à *Gondar*. Isenberg a donné par mégarde plusieurs de ces termes comme étant du pur *Amarĩ ñña* et nous avons dû les rejeter.

Le présent ouvrage a été fait, dans sa très-majeure partie, selon la méthode de Ludolf, c'est-à-dire en prenant pour autorité principale le témoignage oral d'un indigène. A mon retour en France je voulus faire le pèlerinage de Jérusalem et dans ce but, si cher à tous les Éthiopiens, j'emmenai avec moi *Tawalda madhĩn*, l'un de mes camarades d'école à *Gondar* et l'homme le plus aimablement doux qu'il m'ait été donné de connaître. Dès notre arrivée au Caire je me procurai le dictionnaire d'Isenberg et je le soumis à mon compagne de voyage. Ses critiques furent si nombreuses et si intelligentes que je m'empressai de refaire tout ce vocabulaire avec lui.

[...]

1. Lexicon amharico-latinum cum indice copioso ... auctore lobo Ludolfo. Francofurti ad Mænum ... anno Christi MDCXCVIII, 102 colonnes et 48 de répertoire, in folio.

Les savants de l'Éthiopie regardent leur langage vulgaire comme un simple instrument. Jamais il ne leur est venu à l'idée d'en étudier le mécanisme et les variations, comme ils le font avec tant de soins pour leur idiome liturgique. Avec *Tawalda madhīn* je n'ai cependant pas eu de peine à faire passer dans la langue *Amarīñña* des habitudes de discussion méticuleuse déjà acquises par les professeurs indigènes pour l'idiome *Gī'iz*. Je m'entendais avec lui à demi-mot sur les questions de grammaire, et tout en expliquant les sens des mots par des traductions en *Gī'iz* ou par des périphrases en *Amarīñña*, il m'a souvent indiqué des termes ou nouveaux pour moi ou que j'avais perdus de vue. J'y ai ajouté, en les désignant à part, un petit nombre d'expressions inconnues à mon maître mais dont l'existence m'a paru suffisamment établie parce que je les avais déjà fait écrire, dans *Gondar* même, par d'autres autorités.

Le présent ouvrage renferme quatorze à quinze mille mots de la langue *Amarīñña*. Mes successeurs pourront combler les lacunes que j'y ai laissées, malgré tous mes efforts, et surtout améliorer mes traductions. Si cette partie de mon travail n'en est pas la plus importante, elle est certainement la plus difficile. Tous ceux qui ont appris une langue étrangère savent, comme une conséquence inévitable de la grande variété des idiomes, qu'un mot pris dans l'un renferme bien rarement tous les sens du terme que se présente le plus naturellement pour le traduire dans l'autre, et ceux qui ont parlé cette langue, même dans le pays que s'en sert, comprennent combien il est facile d'attribuer par ignorance à bien des expressions des nuances de signification inconnues aux indigènes. Les adjectifs sans racines de la langue *Amarīñña* sont surtout exposés à des méprises de ce genre. On a reproduit ici plusieurs variations d'orthographe bien qu'elles soient fastidieuses et qu'elles puissent tenir à des négligences de copie ou d'impression; mais des différences de dialecte peuvent aussi en être souvent la cause. Ayant parlé *Amarīñña* en *Tigray*, à *Gondar* et en *Gojjam* sans en noter alors les différences de langage, je me défie de mes habitudes dans cet idiome. Isenberg de son côté a fondé son dictionnaire sur l'orthographe d'un *Gojjame*: les mots du *Xīwa* qui ne sont pas usités hors de ce pays. Il a donc fallu recuser mon autorité personnelle et indiquer l'origine de chaque variation d'orthographe.

[...]

Vers l'année 1806, Asselin de Cherville, alors consul de France au Caire, eut l'excellente idée de faire traduire, par un pèlerin d'Éthiopie, les Saintes Écritures dans la langue *Amarīñña*. Pendant dix années de suite Asselin consacra deux journées par semaine à surveiller cette traduction en lisant, et commentant au besoin, le texte arabe qui servait de prototype<sup>1</sup>. Diverses copies de ce travail sont conservées dans les bibliothèques publiques de France et d'Angleterre. Le dialecte est évidemment celui du *Gojjam*, et Isenberg, en confirmant cette origine, ajoute que le surnom *Abu Rumi*, sous le quel le traducteur était connu en Égypte, s'appliquait au nommé *Abi Ruhh*. Par malheur et bien que ce nom, d'origine inconnue, soit employé en *Gojjam*, ainsi que M. Stahl me l'apprend, nous ignorons le village natal de ce traducteur et même dans quelle école indigène il s'est formé. Ces indications auraient été nécessaires pour bien localiser son dialecte.

Au regret qu'on éprouve à cet égard il vient se joindre une considération bien plus grave. Lorsqu'une traduction n'est pas spontanée, elle demande la surveillance d'une personne instruite, au moins superficiellement, dans les deux idiomes mis en contact. Or rien ne montre qu'Asselin ait eu la moindre connaissance de la langue *Amarīñña*. L'évidence

1. Christian researche in the mediterranean ... by W. Jowett. London, 1824; voir les pages 199 à 203.

intrinsèque prouve d'ailleurs que les études du traducteur n'ont pas été suffisantes pour atteindre en Éthiopie le rang de professeur. Du moins on ne s'explique pas autrement comment il a si mal rendu tant de passages légèrement difficiles, ni pourquoi il a parsemé son travail de mots arabes transcrits tels quels en caractères éthiopiens, alors même que l'idiome *Amarĩ ñña* possède des termes très-différents pour rendre exactement les mêmes idées. On est donc fondé à croire qu'elles n'ont pas été comprises. Ces fautes de traduction sont quelquefois si évidentes qu'on a peine à s'imaginer comment Isenberg ne s'en soit pas aperçu et qu'il les ait transcrites magistralement dans son dictionnaire.

Cette version *Amarĩ ñña* n'a donc pas pu nous fournir des citations utiles. En effet, tous les professeurs indigènes que j'ai consultés, dans le Gojjam surtout, ont affirmé qu'elle est éminemment fautive.

Il serait aisé d'y signaler des contresens palpables, sans même aborder les questions délicates de la grammaire. Ces contresens ne sauraient être tous attribués au traducteur indigène, car Isenberg dit hardiment, à la page VI de son dictionnaire, que des passages de cette Bible *Amarĩ ñña* ont été modifiés (*altered*), dans le Nouveau Testament aussi bien que dans les Psaumes quand on a imprimé l'édition révisée. Cependant il n'y avait alors en Europe personne qui connût assez la langue *Amarĩ ñña* pour entreprendre le rôle si grave de correcteur dans le texte de Saintes Écritures. L'un de ces changements concerne la question si délicate de la présence réelle dans l'Eucharistie et heurte, non seulement la foi de Rome, mais encore celle de l'Éthiopie, toutes les deux étant confirmées au contraire par le texte antique de la Bible *G'iz*.

[...]

La plupart de ces mots ont été contrôlés ensuite par les soins de Mgr. Touvier, Évêque d'Olène et Vicaire Apostolique de la Mission Lazariste. Il a bien voulu les faire vérifier par deux de ses prêtres, M.M. Coulbeaux et Stahl, d'après les explications données par des professeurs indigènes. Mgr. Taurin Cahagne, devenu plus tard Évêque d'Adramyte et en dernier lieu Vicaire Apostolique de la Mission Franciscaine chez les Oromo, m'a rendu des services du même genre pour des termes exclusivement propres au *X'īwa*. C'est une bonne fortune pour notre travail d'avoir eu des collaborateurs aussi éminents. Plusieurs de leurs corrections étant arrivées tardivement de ces pays lointains, il a fallu leur consacrer un appendice.

[...]

Au désir que j'avais ensuite d'examiner à fond les autres vingt et un manuscrits de mon catalogue et de lire tout le N<sup>o</sup> 118 pour y glaner des mots *Amarĩ ñña* rares une lettre de M. Stahl objecta avec raison qu'il est imprudent de compter toujours sur la vie, que mon travail resté manuscrit après moi serait alors perdu, au moins en grande partie, et qu'en le publiant au plus tôt j'en augmenterais l'utilité, ne fut-ce qu'en le stimulant d'autres à faire mieux. J'ai obéi à la sagesse de ce conseil; en pareille matière il est d'ailleurs impossible d'atteindre à la perfection. *Ars longa, vita brevis*.

[...]

En attendant que l'on définisse la famille sémitique avec cette précision et cette clarté que les botanistes mettent à circonscrire leurs familles de plantes, nous croyons devoir ranger l'idiome *Amarĩ ñña*, avec les langues du *Gurage*, dans un groupe à part que nous nommons *sous-sémitique*.

Le trait le plus saillant du basque est son verbe où des formes, que l'on compte par milliers, indiquent non seulement le mode, le temps, la personne et le nombre, comme en

Mot	Transcription	Forme du mot	Abbréviation	Signification
1. ከፈለ	kaffala	État simple : Racine. Voix simple		partagea, etc.
2. ተከፈለ	takaffala	» » Voix passive.	pass.	fut partagé.
3. አከፈለ	akaffala	» » Voix causative	caus.	fit le grand jeûne.
4. አስከፈለ	askaffala	» » Voix caus. double	doub. caus.	fit ou laissa partager.
5. ከፈለ	kafala	» réciproque : Voix simple	rec.	partagea réciproquement.
6. ተከፈለ	takafala	» » Voix passive	pass. rec.	fut partagé mutuellement.
7. አከፈለ	akafala	» » Voix causative	caus. rec.	fit partager réciproquement.
8. አከፈለ	akkafala	» » Caus. du passif	caus. pass. rec.	fit qu'il fut partagé réciproq.
9. ከፋፈለ	kaffalla	» fréquentatif : Voix simple	fréq.	partagea à plusieurs reprises.
10. ተከፋፈለ	takaffalla	» » Voix passive	pass. fréq.	fut partagé plusieurs fois.
11. አከፋፈለ	akaffalla	» » Causatif	caus. fréq.	fit partager plusieurs fois.
12. አከፋፈለ	akkaffalla	» » Caus. du passif	caus. pass. fréq.	fit qu'il fut partagé plusieurs fois.
13. ከፈለፈለ	kafalafala	» diminutif : Voix simple	dimin.	partagea un peu.
14. ተከፈለፈለ	takfalafala	» » Voix passive	pass. dimin.	fut partagé un peu.
15. አከፈለፈለ	akfalafala	» » Voix causative	caus. dimin.	fut partager un peu.
16. ከፋይ	kafay	» simple : Substantif verbal	s. uel.	celui qui partage.
17. ተከፋይ	takafay	» » passif	s. pass.	ce qui est partagé.
18. አከፋይ	akfay	» » causatif	s. caus.	celui qui fait partager.
19. አስከፋይ	askaffay	» » caus. double	s. doub. caus.	qui amène à faire partager.
20. ከፋይ	kafay	» réciproque : Nom actif	s. rec.	celui qui partage réciproq.
21. ተከፋይ	takafay	» » Nom passif	s. pass. rec.	ce qui est partagé mutuellement.
22. አከፋይ	akafay	État réciproque : Nom causatif	s. caus. rec.	sorte de mesure qui fait partager réciproq.
23. አከፋይ	akkafay	» » Nom pass. caus.	s. caus. pass. rec.	celui qui fait qu'il est partagé mutuellement.
24. ከፋፋይ	kaffafay	» fréquentatif : Nom verbal	s. fréq.	qui partage souvent.
25. ተከፋፋይ	takaffafay	» » Nom passif	s. pass. fréq.	qui est souvent partagé.
26. አከፋፋይ	akaffafay	» » Nom causatif	s. caus. fréq.	qui fait partager à plus. repris.
27. አከፋፋይ	akkaffafay	» » Nom caus. du pass.	s. c. pass. fréq.	qui fait qu'il est partagé souv.
28. ክፍል	kifil	Nom principal	s.	part, portion. — partagé.
29. ክፍያ	kifya	Autre nom	s. G <sup>2</sup>	part, partie.
30. ክፍሌ	kufale	Autre nom	s.	distribution, abrégé etc.
31. ክፍፍል	kififil	Nom réciproque	n. rec.	
32. አክፍፍልተኛ	akfiftaitho	Adjectif du causatif	adj.	qui fait le grand jeûne.
33. ክፍፍልም	kifilaw	Adjectif dérivé	adj. dér.	abondant en partages.
34. መክፈልት	makfalt	Nom secondaire	s. dér.	répartition, etc.
35. ክፍፍልነት	kifilimot	Nom dérivé	s. dér.	qualité du partage.
36. ክፍፍልታ	kifilla	Autre nom dérivé	s. dér.	
37. መክፍያ	makfya	Nom instrumental simple	n. instr.	ucinoir.
38. መክፈያ	makfayva	» » passif	n. instr. pass.	moyen d'être partagé.
39. ማክፍያ	makfya	» » causatif	n. instr. caus.	de quoi faire jeûner.
40. መክፍያ	makufya	» » réciproque	n. instr. rec.	moyen de partager mutuell.
41. ማስክፍያ	maskafya	» » double caus.	n. instr. d. caus.	moyen de faire partager.
42. መከፋፍያ	makafafya	» » caus. fréquent.	n. instr. c. fréq.	
43. አከፋፈል	akaffall	» fréquentatif	s. fréq.	manière de partager.

[...]

français mais encore l'état, la voix, le traitement, et surtout le régime tant indirect que direct ainsi que le sexe de ce régime, et même des temps nuancés qui manquent dans la plupart des autres langues. Toutefois cette richesse effrayante a ses imperfections: les deuxièmes et troisièmes personnes sont dépourvues de genres, les états fréquentatif et réciproque manquent ainsi que le participe actif, et si la vox causative peut toujours s'ajouter au nom verbal, le double causatif n'existe qu'à l'état de vestige. Plusieurs de ces richesses basques si compliquées se retrouvent dans la langue du *Bornu* et, au sud de Kaffa, dans une au moins des langues Doqgo.

[...]

La transcription des caractères étrangers en lettres latines a préoccupé beaucoup de philologues distingués sans que cette question intéressante ait reçu une solution complète. La raison de ces succès est fort simple. Le nombre de nos caractères latins est insuffisant: nos dix-neuf consonnes en nos cinq voyelles ne peuvent représenter convenablement toutes celles des autres langues que en ont davantage. On sent donc un besoin impérieux d'ajouter des lettres nouvelles aux caractères latins pour former un alphabet copieux et approprié aux besoins de la linguistique; mais dans notre siècle de démocratie personne n'a assez d'autorité pour faire adopter l'usage de ces signes nouveaux. S'il fallait suppléer par des inventions à l'insuffisance de nos caractères latins pour écrire les langues principales de l'Éthiopie, on devrait créer au moins autant de consonnes nouvelles qu'il en existe dans cet alphabet latin si pauvre en sons. Plutôt que d'apprendre ces signes nouveaux et de pure convention, la plupart des lecteurs préféreraient remonter aux caractères indigènes, dans tous les cas où il en existe.

[...]

Il va sans dire que dans notre système de transcription chaque caractère garde toujours le même son et ne le laisse pas modifier par la voyelle suivante ni par la congne voisine. En Europe un long usage a pu seul faire admettre les règles déraisonnables qu'un *s* placé entre deux voyelles doive se prononcer comme *z*, et qu'un *c* qui représente un *k* devant la plupart des voyelles, devienne un *s* s'il est suivi d'un *e* ou d'un *i*.

[...]

Seuls dans toutes les nations de l'Europe, les habitants de la péninsule Ibérique ont eu le bon esprit de remarquer que la lettre *x* est inutile pour son usage ordinaire où elle représente tantôt *g* et tantôt *ks*. Ils ont donc très-sagement agi en lui assignant le rôle de notre *ch* français, son qui manque en grec et en latin mais qu'existe dans la plupart des autres langues. Nous adopterons ici la tradition Portugaise et surtout Catalane tout en regrettant d'avoir reçu trop tard le conseil de rendre ce son par un *w* ou *m* retourné. Outre que ce caractère se trouve dans toutes nos imprimeries il a l'avantage de ressembler à ceux qui expriment le *ch* français dans les écritures si différentes des Arabes, du vieux *Gī'īz*, des Hébreux, des Coptes et des Russes.

[...]

Comme on pourrait s'étonner de voir imprimer en Autriche un travail fait par un français qui réside en France, cette anomalie demande une explication. Notre Imprimerie Nationale a été créée pour les besoins de l'Administration et pour publier ces ouvrages qu'exigent l'emploi, toujours coûteux, d'un caractère oriental. Je présentai à cette imprimerie le manuscrit du présent ouvrage et son conseil décida qu'on l'imprimerait en laissant aux frais de l'auteur un tiers seulement de la dépense. Cette générosité était cependant contrecarrée



par la condition expresse que chaque mot *Amarī ñña* devait, sans exception, être immédiatement suivi de sa transcription en caractères latins. Cette exigence me semblait inutile et même nuisible, mais comme on peut mal juger dans sa propre cause, je consultai, par lettres, trois savants étrangers dont les noms font autorité en linguistique. Le professeur de Berlin et celui de Vienne répondirent qu'ils trouvaient sans utilité la condition qu'on voulait m'imposer. Accoutumé aux allures d'un pays vraiment libre, le savant Anglais dit qu'elle était absurde (*preposterous*). Je refusai donc une condition trop lourde. Il n'y a pas d'appel contre une décision du conseil de cette imprimerie: d'un autre côté, et bien qu'elle vive aux dépens des contribuables, elle se refuse à vendre, même à des prix élevés, la fonte de ses caractères orientaux pour les livrer à des imprimeurs non officiels; par ce fait elle exerce un monopole réel dans un pays prétendu libre. Sa décision à mon égard m'était d'autant plus pénible que j'avais consacré dans cette imprimerie, à partir de 1851, un travail considérable et des soins gratuits à la gravure d'un caractère éthiopien encore unique en Europe, dans l'espoir légitime de m'en servir pour mes ouvrages sur l'Éthiopie; mais depuis la publication de mon catalogue, cette espérance ne devait plus se réaliser.

*Sic vos non vobis mellificatis apes.*

Le présent ouvrage est dédié aux vaillants missionnaires Lazaristes et Capucins qui travaillent avec tant d'abnégation à la régénération de l'Éthiopie. C'est sur ma demande qu'ils ont consacré leur vie à ce peuple qui a été mien pendant tant d'années; je leur devais donc ce souvenir d'affectueuse reconnaissance. Bien mieux que d'autres il sauront indiquer mes erreurs et combler mes lacunes.

Abbadia, décembre 1880

### 2.1.9. Sur L'Orthographe des Mots Étrangers\*

Je vous demande pardon, Messieurs, et à vous, Mesdames surtout, si j'entreprends d'appeler votre attention sur un sujet bien ingrat. Malgré son aridité, les géographes sont bien obligés quelquefois d'examiner comment on écrit les termes de relation et les noms de lieux. Ceux qui font les tables de matières, et, bien plus à plaindre encore, les personnes patientes qui composent les dictionnaires géographiques savent combien on est souvent embarrassé pour mettre à sa meilleure place un nom écrit quelquefois de plusieurs manières différentes. L'embaras s'accroît beaucoup, lorsqu'il s'agit d'écrire des mots qui appartiennent à un idiome étranger et surtout à ces langues orientales qui ont une littérature écrite. Des gens instruits ont écrit de douze manières différentes *Muhammed* le nom du fondateur de l'islamisme, sans compter *Mahomet*, forme vulgaire et éminemment fautive. Ces questions d'orthographe sont fort ardues et il faudrait en abandonner la solution aux géographes de cabinet, s'il ne s'agissait aussi des cartographes et surtout des explorateurs qui emploient tant de courage et de persévérance pour découvrir et décrire les régions nouvelles ou imparfaitement connues. C'est à ces derniers surtout que j'adresse quelques réflexions sur un sujet hérissé de difficultés.

En effet le public exige impérieusement qu'on lui présente tous les mots étrangers en caractères latins. Or nous avons vingt-quatre lettres seulement, et tel idiome possède quarante-cinq sons, exprimés logiquement chez l'indigène par autant de lettres différentes. Les voyageurs sérieux, qui ont appris une langue éloignée, et qui savent combien un mot

---

\* Communication adressée à la Société dans sa séance du 2 juin 1882.

peut être altéré par le changement d'un seul son, s'ingénient à en signaler les modifications par des signes diacritiques, sur lesquels d'ailleurs on n'est pas parvenu à se mettre d'accord. On entend par signe diacritique celui qui change le son de la lettre, comme notre cédille ajoutée à un *c* devant les voyelles *a*, *o*, *u*, ou comme les signes *´*, *`*, *^*, qui servent en français à distinguer trois de nos quatre *e*. Enfin si, pour ne rien négliger, on veut par excès de scrupule indiquer les voyelles longues et brèves et l'accent tonique du mot, le bon public renonce à le prononcer, et traite ces épines littéraires comme ce *hoonyhnhum* que le fabuleux voyageur Gulliver dit être le nom d'une nation de chevaux intelligents.

Quelques-uns de ces sons étrangers sont tellement faciles à entendre, que, n'osant les dissimuler, on a recours à un procédé vicieux inventé par nos aïeux: on met ensemble deux ou même trois caractères afin d'exprimer un son unique, généralement assez simple pour bien mériter un signe à part. On peut citer comme exemples nos voyelles *o* et *u*; seulement quand on les réunit, leurs deux sons disparaissent comme par un coup de théâtre, pour former un *ou*, son si universel et si digne d'une lettre unique. De même le groupe *gn* sert chez nous à rendre un son simple, qui n'a ni celui du *g* ni celui d'un *n*, et ce dernier caractère joue un rôle muet, pour indiquer une voyelle nasale dans *un*, qu'on devrait prononcer *ün*, puisqu'il s'agit d'un *u* français; mais cette voyelle est forcée d'abdiquer, par la seule raison qu'elle est à la fin du mot sans être suivie d'une voyelle comme dans *une*, où l'*u* français reprend son rôle ordinaire. L'*h* est le grand souffre-douleurs dans ces groupes où cette lettre perd sa fonction primitive d'indiquer une aspiration. Qui devinerait à première vue que *Rh* et *Gh* doivent avoir le même son dans Rhadamès, bourg du Sahara qu'on écrit souvent Ghadamès, ou même R'damès? Dans ces trois variantes d'un même mot nos habitudes d'orthographe permettent à peine de faire sonner l'*s* final qui doit cependant se prononcer. Dès qu'un *h* est attelé à une consonne, il devient muet et se borne à former un son nouveau. Dans le groupe *ch*, si usité en France, le *c* perd tous ses droits, l'*h* est déshonoré, il en résulte, sans logique aucune, un son simple et très répandu à l'étranger où il s'écrit *sh* en anglais, *sch* en allemand, et *sci* en italien. Un son étranger à notre langue parlée et que chacun de nous prononce pourtant sans peine, est le *j* anglais, Allemands écrivent *dsch*, car il leur faut ici quatre lettres pour rendre une seule consonne simple. On peut citer d'autres bizarreries du même genre.

Le plus grand inconvénient de ces groupes de lettres pour représenter un son unique, c'est l'embarras où l'on se trouve pour en prolonger le son, car la prononciation et, ce qui est plus grave, le sens du mot peuvent être changés si l'on omet d'indiquer cette prolongation. Avec beaucoup de raison et de simplicité les Hébreux et les Arabes la signalent par un signe bien connu qui surmonte le caractère. En France une habitude qui vient des anciens Romains nous fait doubler la lettre: c'est même la seule convention orthographique qui soit acceptée dans toute l'Europe occidentale. Il ne faut donc pas troubler cet accord en dérogeant à un usage qui nous est si familier. Il est possible qu'on prononce bien le nom de lieu écrit *Adjja*, en rendant par *dj* le *j* anglais et en doublant la consonne; mais je doute qu'un Allemand se résigne à écrire *Adschscha*, car le lecteur hésitera toujours devant cet assemblage de caractères, qui lui semblera monstrueux. L'Anglais écrit *Ajja*, et ici son système semble devoir l'emporter.

Nos voisins d'outre-Manche passent pour avoir l'esprit essentiellement pratique; c'est cependant chez eux qu'on trouve l'orthographe la plus absurde. Leur *u* désigne tantôt un *a* bref comme dans *but* (mais), tantôt un *ou* bref comme dans *full* (plein) tantôt, *iou* comme dans *unit* (unité). Ils rendent l'*ou* long par *oo* dans *poor* (pauvre) et par *ou* dans *pour* (verser), qu'ils prononcent souvent comme si cet *ou* était français. Leur *aou* s'écrit *ou* dans *pout* (bouder) et *ow* dans *fowl* (oiseau). Ils n'ont pas trouvé mieux pour l'*i* long, qu'ils écrivent

tantôt *ea* dans *easy* (facile), tantôt *ee* dans *keen* (vif), et *ie* dans *mien* (mine, air). Il serait facile de citer d'autres exemples de pareilles absurdités chez les Anglais.

Sans aller aussi loin qu'eux, nous avons aussi nos manques de logique en fait d'orthographe. Ainsi notre groupe *ch* a le même son bien connu dans les mots *chat*, *chez*; mais, si je prononce *archaïsme* au lieu d'*arkaisme*, et *archéologie* au lieu d'*arkéologie*, on aura besoin d'un moment de réflexion pour me comprendre. Nous indiquons une voyelle nasale en y ajoutant un *n*, et néanmoins nous mettons un *m* dans les mots *emmancher*, *emmener*, *simple*. Quoique fort méticuleux à distinguer quatre *e* différents, nous n'avons qu'un signe pour l'*i* long et l'*i* bref. Ainsi nous prononçons deux *i* très différents dans le mot latin *vivit* (il vit), et, dans la phrase *Dominus vobiscum* le premier mot a un *u* français, tandis que cet *u* devient à peu près un *u* bref dans le second. Notre *a* se prononce *e* dans *crayon*: l'Académie française a été forcée de nous rappeler que l'*e* muet se prononce *a* dans *hennir*, *avait* et *avaient* ont exactement le même son devant une voyelle, car dans ce dernier mot l'*n* n'indique par une nasale et ne doit pas être prononcé. De même nous rendons souvent le son *o* par *au* et même *eau*, où nous écrivons trois lettres pour exprimer une voyelle simple. Selon nos règles habituelles, on peut écrire le nom de la province flamande *Hainaut* de plus de neuf cents manières différentes, sans changer la prononciation du mot: une des formes les plus compliquées est *haysneaultx* où l'on dépense onze lettres là où il suffirait d'en écrire quatre: *héno*. Ces exemples suffisent pour vous montrer qu'un explorateur soigneux doit corriger nos allures vulgaires dans l'orthographe, s'il veut faire dire ses termes d'une manière approximative, car il est rare qu'il puisse en indiquer la prononciation exacte.

Nos règles de position sont une autre source d'incertitude. Ainsi nous tenons qu'un *s* entre deux voyelles doit s'adoucir en *z*, et, si nous voulons faire dire *Asa* (nom de lieu) en conservant le son primitif de l'*s*, et non *Aza*, nous sommes réduits à écrire *Assa*; mais on n'ose écrire *Assssa* pour indiquer que la sifflante doit être prolongée. Les sons variables du *c* et du *g* montrent aussi les changements effectués par la position d'une lettre. Dans le siècle actuel, nous assistons à la mort lente de l'*l* mouillé; à Paris les *batailles* de nos aïeux ne sont plus que des *batayes*. Pour ne pas perdre de vue une vieille connaissance nous écrivons néanmoins l'*l* mouillé comme souvenir d'un son trépassé. Il en est de même de nos *h*; ceux qu'on prétend aspirer sont remplacés par des hiatus.

Permettez-moi de vous citer une aventure minime pour montrer qu'il peut être utile de bien articuler un nom de lieu. Voulant revoir un ami qui vivait dans le centre de l'Angleterre, et préoccupé de mes projets d'exploration en Afrique, je me mis en route tout seul à pied. Je trouvais ainsi le double avantage de mettre à l'épreuve mes forces physiques et intellectuelles. Le lieu s'appelle *Beauchampton*, nom français dû aux conquérants de la Normandie et agrémenté d'une terminaison anglaise. Après une longue marche, je dus prendre langue dans un village où je demandai à un laboureur de quel côté était *Beauchampton*. Les Anglais ont le mot *beau* qu'ils prononcent comme nous: j'en fis autant, et comme l'accent tonique joue un grand rôle chez eux, je répétai le nom du village en faisant ressortir successivement ses trois syllabes. A chacune de mes questions, le paysan répondait que ce lieu-là ne lui était pas connu. Un explorateur doit avoir plus d'une corde à son arc: je changeai la question en nommant mon ami, et j'appris qu'il demeurerait dans une habitation voisine; sans le savoir, j'étais arrivé au terme de ma course. Pour me faire comprendre du rustre, j'aurais dû prononcer *Bitchntn*, mot dont je renonce à peindre les voyelles sourdes. De même les voisins de *Cholmonbeley* écrivent ainsi ce nom de lieu, tout en le prononçant *Tcheumbli*.

Peut-être avons-nous assez dit, pour montrer l'illusion de ceux qui voudraient écrire selon l'orthographe française tous les noms propres d'un idiome étranger.

Ce n'est pas tout: nos caractères sont insuffisants pour rendre des sons étrangers à notre langue, comme les deux sortes de *t* et de *k* des Arabes et des Africains, le *tch* et le *tt* de ces derniers, etc.

Deux sons employés par les Sémites méritent de nous arrêter un instant parce que leur rôle est important: nous en percevons un aisément; l'Autre, trop rarement noté, est pris souvent pour une aspiration et rendu alors par *h*.

Le premier de ces sons est le <sup>°</sup>*ayn*, consonne qui s'articule par quatre voyelles en Arabe et par sept chez les Sémites d'Éthiopie. Si l'on écrit *b<sup>°</sup>e* avec <sup>°</sup>*ayn*, on aura une bonne idée du bêlement. Seulement le Sémite, plus libre que le mouton, bêle sur toutes les voyelles.

La consonne douce du <sup>°</sup>*ayn*, comme nos *z* et *b* sont celles de *s* et *p*, se nomme *hamzah* en Arabe. C'est un hiatus qui s'entend dans le mot arabe *mu-manyn* (croyants), et selon les Sémites il précède la plupart des mots commençant par une voyelle. Depuis que notre *h* aspiré ne se prononce plus en français, on le remplace par cet hiatus, que quelques voyageurs ont représenté par un *h*; mais alors il ne reste pas de caractères pour rendre l'aspiration qui joue dans plusieurs idiomes un rôle important. Quelques Français ne savent même pas distinguer un *hamzah* d'un *h*. Je passe sous silence plusieurs autres embarras qui se présentent quand on veut bien transcrire des sons étrangers à notre langue usuelle. En creusant la question qui nous occupe on en découvre les difficultés, et tout voyageur scrupuleux finit par se fabriquer un système d'orthographe.

J'ai entendu proposer une solution bien illusoire. Assemblons un congrès, me dit-on; mettons-y des orientalistes et des savants, des explorateurs indigènes et étrangers; que ce congrès décide. Ce projet généreux, très digne de notre siècle de suffrage universel, n'est malheureusement pas pratique. Les décrets de cette assemblée n'auraient pas de sanction; la minorité regimberait contre les décisions du plus grand nombre. Qui ne voit d'ailleurs que, plus une réunion est grande, moins on s'y entend? Les majorités ne s'y forment que par des compromis, et les décisions moyennes, ou pour mieux dire médiocres, y sont la règle. Les géographes ne commettront donc pas la folie de s'adresser à un congrès: ils aimeraient bien mieux obéir à une autorité à la fois savante et sage, s'il en existait une.

N'ayant aucune prétention à être cette autorité, et ne m'érigeant pas en docteur d'orthographe, je ne vous exposerai pas mon propre système. Il n'est fait que pour les langues de l'Arabie et de l'Afrique orientale et ne saurait donc prétendre à un usage universel. D'ailleurs, quelques-uns des détails ne sont adoptés que par voie de transaction; chacun de vous pourrait proposer d'autres solutions, et je n'aurais aucun motif de les repousser comme insuffisantes. Je me bornerai donc à vous soumettre quelques idées; vous les modifierez d'après votre sagesse.

Tout en admettant l'idée commune d'indiquer une prolongation de son dans une consonne par la réduplication de cette lettre, il vaut mieux éviter les groupes de deux ou trois caractères pour rendre un son unique, et, comme les lettres *c*, *j*, *q*, *x* font double emploi chez nous, il semble préférable, en leur assignant des sons nouveaux et invariables, d'augmenter ainsi notre matériel alphabétique, qui est trop restreint. On inventera un signe spécial pour la consonne forte <sup>°</sup>*ayn* des Arabes, ou bien on l'indiquera par une virgule renversée, selon un usage assez général.

Le *hamzah* ou hiatus aura aussi son signe. Il est bon d'ajouter à cet égard que les Orientaux, doués d'une oreille plus fine que la nôtre, n'admettent pas qu'un mot puisse être terminé par une voyelle; car cette dernière est selon eux suivie soit d'un *hamzah*, soit d'un *h* doux. Ainsi *la* (non) se prononce en arabe avec un *hamzah* final. Aucun de nos voyageurs ne

paraît avoir perçu le *hamzah* dans cette position, mais l'*h* final est souvent usité sans qu'on sache trop pourquoi, car nous avons au moins grande peine à l'y percevoir. Ainsi on écrit bien *Medinch* comme nom de ville en Arabie, mais on a pris l'habitude d'en appeler une autre *Djidda* au lieu de *Jiddah* ou *Juddah*, ce qui serait plus exact. De même, on cite un autre port de la mer Rouge sous le nom de *Zeyla* ou *Zeylah*, tandis que les Arabes disent *Zel'a*. Quant à leur *°Aden*, les Anglais qui, pas plus que nous, ne savent prononcer la lettre *°ayn*, nous ont imposé l'usage de la supprimer dans ce mot. *Muçaww°a*, autre ville maritime dans les mêmes parages, a donné lieu à d'étranges variations.

M. J. Jackson, le savant bibliothécaire de notre Société, a bien voulu relever pour moi, dans une partie des travaux publiés, jusqu'à vingt orthographes différentes; par une habitude trop commune, plusieurs cartes qui donnent ce nom sont éditées sans date:

Année.	publiée	Auteurs	
1654.	Paris.	Sauson.	Maezua, Mazuam, et Maczua
1824.	Paris.	Lapie.	Metzua et Matzua.
1825.	Philadelphia.	Tanner.	Masua; 1881. Webster, id.
1825.	Gotha.	Berghaus	Massaua; 1860, Darmstadt, Ewald. id.
1840.	Paris.	Balbi.	Matzouah et Massouah.
1847.	Paris.	Bouillet.	Matzou et Massonah.
1851.	London.	Knight	Masso'wa et Massowah.
1860 1881	Gotha.	Mittheilungen.	Massua et Massaua.
1876.	London.	Admiralty	Musawwa' (s pointé).
1877.	Edinburgh	K. Johnston	Massuah et Massouah.
Sans date	Paris.	Andriveau G.	Massaouah, 1850; Massowah.
1878.	Paris.	Isambert.	Massàouah.
1879.	Gotha.	Stieler.	Massua 1882; Massaoua.
1882.	Paris.	Raffray	Massouah.

En 1839, j'avais donné ce nom, en caractères arabes, à la Société Géographique de Londres, qui l'a publié alors selon son système de transcription, avec un s pointé par-dessous; il a fallu attendre trente-sept ans, pour que cette orthographe, qui rétablit la première voyelle du mot, devînt officielle en Angleterre. Tant l'erreur dure, en géographie comme ailleurs!

*Muçaww°a*, nom exotique, est un participe arabe, qui signifie *desséché, terrifié*. Les indigènes appellent cette ville *Batz°e*, mot qui signifie *parvenu*, et que leurs voisins *°Afar* prononcent *Bath°e* (*th* dur des Anglais).

Quand j'étais chez le vice-consul français, dans ce port, je le critiquais sur sa persistance à écrire Massowah, tout en prononçant *Muçaww°a*, mais il m'objecta la crainte de perdre ses appointements et même sa place car il pourrait recevoir de France l'ordre impérieux de quitter ce *Muçaww°a* d'où il aurait daté ses dépêches, et de se rendre au plus tôt à *Massouwah*, où on l'avait envoyé. Cette manière d'excuser, en la perpétuant, une orthographe éminemment vicieuse est plaisante; elle suppose trop d'ignorance en géographie dans notre ministère des affaires étrangères, et, si je vous cite l'objection dans toute sa naïveté, c'est pour faire mieux ressortir une des difficultés du sujet qui nous occupe.

Vous remarquerez mon usage du *w*. Sans faire attention que ce son joue souvent le rôle d'une consonne, et non d'une voyelle, on a chez nous une tendance marquée à le rendre toujours par *ou*. Logiquement on devrait donc écrire *Mouçaouou°a*, ce qu'aucun de vous ne voudra faire. La raison principale de l'ostracisme infligé en France au *w* paraît être qu'on le

regarde comme une lettre anglaise, en oubliant qu'il est usité chez nous dans le Nord, car nous avons au moins deux cents lieux français dont les noms commencent par *w*. Un ami me fait remarquer que les habitants de Lille prononcent exactement de la même manière *Wazemmes* et *Oizèmes*, deux noms de lieux différents, et l'on a encore *Oizème*, près Chartres, sans changement de son; car nous rendons le *wa* des Anglais par *oi*, et, dans ce groupement de voyelles, les sons *o* et *i* ont la mission spéciale de ne pas être prononcés. Cependant l'*o* reprend ses droits dans *oignon*, où l'*i* sert à ne rien faire, ou plutôt à montrer combien notre orthographe est quelquefois absurde.

Notre persistance à remplacer le *w* par *ou* entraîne quelquefois des inconvénients. Ainsi un nom de rivière devenu célèbre, parce qu'elle est dans notre colonie du Gabon, et surtout par les travaux de notre magnifique explorateur M. Savorgnan de Brazza, s'est écrit Ogooué, et, comme les deux *o* y paraissent bizarrement assemblés, on a affublé le premier d'un accent circonflexe; il est plus simple d'écrire Ogowé, en conservant au *w* le son d'un *ou* consonne.



Pierre Savorgnan de  
Brazza (1852-1905)

Nous laissons bien ce *w* dans les noms de lieux anglais et sans admettre qu'au lieu de Washington il serait plus exact d'écrire *Ouachingtonne*. Vous repoussez tous cette dernière orthographe, vu que le terme y perd sa physionomie, vous force à vous arrêter pour épeler et prononcer, et surtout, parce qu'il ressemble à un étranger, tout comme un ami qu'on prend au bal pour un inconnu, dès qu'il y porte un masque. Si j'écris *Couba*, vous croirez à un terme nouveau, vous songerez peut-être au Kouban en Circassie, mais vous aurez peine à reconnaître la reine des Antilles. Quel mal y a-t-il à prononcer *Cuba* avec un *u* français? Le poète anglais Byron, qui n'aimait pas un grand général irlandais, l'apostrophe ainsi: «O *Wellington* ou *Velain ton*, car la renommée sonne de deux façons ces syllabes héroïques,» et par cette plaisanterie il montre la puérité de vouloir adapter la prononciation d'un nom propre à l'usage orthographique de chaque pays différent. Vous n'écrivez pas *Vintchesterre* pour *Winchester* ni *Vindsore* pour *Windsor* de peur de créer des lieux imaginaires. Vous ne vous inquiétez pas de cas où le *w* est quiescent, c'est-à-dire ne se prononce pas, comme dans *Woolwitch*, où le second *w* est le représentant d'un son évanoui, qu'on garde néanmoins, pour ne pas défigurer un nom de lieu connu. Ce *w* quiescent existe ailleurs, en Éthiopie par exemple, où les indigènes Tigray nomment *Sarawe* la province que leurs voisins Amara prononcent *Sarae*. Finalement je vous demande grâce pour les *w* ainsi que pour les *y*. Il est utile de les employer chaque fois que ces demi-voyelles jouent un rôle de consonne.

L'excès du mal amène la recherche du remède. Comme les Anglais attribuent à leur *u* trois sons, celui de *l'a* bref, celui de *l'iou* comme dans *use* (*user*) et celui de *l'ou* bref, ils ont senti la difficulté de distinguer ces sons par un signe, et dans les termes nouveaux ils ont bravement adopté le son de *l'u* italien en écrivant *Uganda* (Afrique centrale), sans s'inquiéter si le vulgaire dira *iouganda*, ou *aganda*. Cet exemple serait bon à suivre chez nous, car le son de *l'u* français est beaucoup moins répandu que celui de notre *ou*; d'ailleurs l'usage allemand d'indiquer notre *u* par un *u* surmonté de deux points permet d'identifier *l'u* français par un signe connu, dont on n'a pas encore abusé, et qui ne laisse place à aucun doute.

Notre *j* est, comme notre *u*, un son bien moins employé que le *j* dur des Anglais, où les orthoépistes sont unanimes à affirmer que le son d'un *d* n'entre pas: pourquoi donc le représenter par *dj*? Le *j* français, relativement rare, serait mieux écrit par un *j* accompagné d'un signe de convention. Si vous adoptez ces principes, je laisse aux voyageurs le soin d'ajouter des signes à nos lettres usuelles pour indiquer les sons de *l'h* fort, des deux *th* anglais, du *ghayn*, du *d*, *r* ou *l* cérébral de l'Inde et de l'Éthiopie, des trois aspirations de ce dernier pays, et de plusieurs autres sons étrangers et rares, que diverses nations persistent à employer et même à prononcer.

La manière la plus claire de désigner la modification d'une lettre consiste à la mettre en italique, mais cette innovation répugne au lecteur et encore plus à l'imprimeur. On n'a d'ailleurs de cette façon qu'une seule modification: comment faire lorsqu'il en faudrait deux? Car si l'on se conforme au bon sens en réservant *l'h* à l'aspiration on n'aurait que deux signes: *h* et *h*, pour indiquer les trois aspirations de l'éthiopien.

Ces raisons font préférer l'usage des signes diacritiques. On les a mis quelquefois au-dessous de la lettre, ce qui est un tort selon nous; car l'oeil du lecteur s'arrête surtout à sa partie supérieure, et l'on devine bien plus facilement le sens d'une ligne imprimée dont on cache, au moyen d'une règle, la partie inférieure, que si l'on en couvre de la même façon la moitié supérieure.

L'usage des signes diacritiques a aussi ses inconvénients quand on veut citer des noms de lieux ou de relation en usant uniquement des ressources d'une typographie ordinaire. Dans ce cas il vaut mieux reproduire les mêmes lettres privées de ces signes diacritiques,

que le lecteur ne comprendrait pas sans une explication spéciale. On conserve ainsi l'essentiel, c'est-à-dire la physionomie générale du mot. Quel mal y a-t-il à ne pas prononcer, par exemple, ce *hoonyhnhnm* que je citais tout à l'heure? Peu importe sa vraie prononciation, car dans la grande majorité des cas on se sert d'un nom étranger uniquement pour identifier le terme employé; on le traite presque comme ces lettres isolées qui chez les mathématiciens désignent une chose, une direction, ou même une quantité. S'ils ont attaché, par exemple, aux lettres ABON l'idée d'une surface ou d'un contour, personne ne songera à prononcer le mot; mais si l'on vient à changer un de ces signes en écrivant ABEN, le lecteur se trouve dérouté. Pour bien comprendre cette vérité, il suffit de prendre un texte, même imprimé, où l'écrivain, que nous appelons ignorant, n'a fait en réalité que mettre de côté les conventions pour rester simplement logique. Néanmoins on le lit difficilement, avec un esprit béant, qui tâtonne et recherche le sens. La phrase *I vené de fer alt* nous égare d'abord dans une idée ferrugineuse, et il faut une réflexion, c'est-à-dire un effort et une perte de temps, avant de rectifier l'orthographe défectueuse, et de comprendre qu'*ils venaient de faire halte*.

La physionomie habituelle d'un mot est plus importante qu'une orthographe sans défaut. C'est par l'altitude exprimée en mètres et non par l'appellation, que, dans un ouvrage récent de compilation, j'ai reconnu une de mes montagnes, la plus haute peut-être que j'ai mesurée en Afrique. Je l'avais appelée Woso, avec un s bohémien, et le géographe qui m'a copié a cru devoir écrire *Onocho*, ce qui change l'air du mot. *Woso* aurait bien mieux valu, d'autant plus que les indigènes de cette région confondent s avec *ch* et prononcent indifféremment l'un ou l'autre de ces sons dans le même mot. D'ailleurs la combinaison *ouo* n'existe pas en français, elle est bizarre, et enfin les voyelles, *o*, *u* n'indiquent pas assez qu'il s'agit ici d'une véritable consonne *w*. Le même compilateur, s'adressant à différentes sources, a publié une montagne deux fois dans une même page, sans s'apercevoir qu'il s'agissait seulement d'une différence d'orthographe.

Esclaves de l'antiquité latine, nous n'écrivons que cinq voyelles, mais nous en possédons davantage; l'anglais en a même dix-huit dans le langage parlé. Le plus hardi voyageur n'indiquera jamais toutes ces nuances, mais il serait bon d'en distinguer quelques-unes, et du moins les longues et les brèves. Je n'en citerai qu'un exemple. Avec beaucoup de raison, on a mis des *a* dans Gondar et Zanzibar, noms de villes; mais le public ignore la qualité de ces *a* et ne manque pas de dire Gondar et Zanzibar, en prononçant leurs sons ordinaires qui sont allongés. Du reste on aurait bien à faire, si l'on prétendait distinguer toutes les nuances de voyelles, car elles passent l'une à l'autre par des degrés peu sensibles à une oreille non exercée.

Tout en adoptant la règle si juste et si commode de conserver à un nom l'orthographe donnée par le voyageur qui l'a fait connaître en premier lieu, ne le grondons pas trop, si parfois il écrit mal quelques noms. En effet il est obligé de les recueillir oralement, et il peut s'adresser sans s'en douter à un indigène qui les prononce mal ou selon un dialecte éloigné. L'explorateur scrupuleux ne se contentera donc pas d'un seul renseignement et tâchera de comparer plusieurs manières d'énoncer le même mot, afin d'écrire celle qui semble la plus générale. Cette précaution est utile quand on est forcé de recueillir les termes oralement. Avec un peu d'exercice, l'oreille se forme à bien saisir et distinguer les sons sans les confondre, et sans tomber, par exemple, dans cette faute de plusieurs Allemands qui écrivent *Achmed* pour *Ahmed*, nom d'homme chez les Arabes.

Avant de terminer, permettez-moi de scandaliser quelques-uns d'entre vous, en signalant ce qui me paraît une réforme à faire, car il semble inique de mêler les règles de la grammaire française à celles d'une langue étrangère. Si l'on peut se permettre d'employer l'apostrophe devant un mot exotique commençant sans *hamzah*, de quel droit en use-t-on de



même devant cette consonne, parce qu'elle est légère? A plus forte raison pourquoi mettrait-on l'apostrophe devant un °*ayn*, par la seule raison que nous ne prononçons pas cette consonne si caractéristique? Sans avoir la prétention de vous convertir à mes idées, j'écris *la ville de Aksum* (et non d'*Aksum*), le port de °*Aqyq* (et non d'*Aqyq*). Par précaution je suis la même règle partout, de peur de heurter par mégarde une *hamzah* que mon oreille européenne n'aurait pas perçue.

L'autre réforme est encore plus importante et regarde l'abus du pluriel français. Pour rendre nos idées plus claires, prenons des exemples dans les langues de nos voisins. Si en décrivant les institutions de l'Angleterre vous avez à parler de certains petits propriétaires, les appellerez-vous des *yeomans*, quand vous savez que le pluriel de *yeoman* est *yeomen*? Pourquoi ajouteriez-vous un *s* français en disant des *yeomens*? Vous ne le ferez point, parce que vous avez le sentiment de la grammaire anglaise. Si les besoins d'un écrit vous amènent à employer au pluriel le terme allemand *bauer*, direz-vous les *bauers* ou les *bauerns*? L'*s* final du pluriel vous choque de ces deux façons: car dans la première forme vous ajoutez un pluriel à un singulier et dans la seconde vous l'ajoutez à ce qui est déjà au pluriel. Passons maintenant à un idiome qui nous est moins familier, et citons le nom d'une nation qui a acquis dernièrement une triste célébrité. Nous avons pris l'habitude de lui donner un nom exotique dû aux Arabes, qui disent au singulier *Targi* et au pluriel *Tuwareg*, qu'on écrit plus souvent Touareg. N'est-ce pas une redondance inutile d'écrire *Touaregs*? Cette adjonction d'un *s* français semble même absurde, quand on l'introduit dans un idiome qui, comme le basque et plusieurs langues éthiopiennes, ne possède pas de pluriel dans ses noms. En tout cas l'adjonction de l'article français à un terme étranger suffit pour en indiquer le nombre, et l'on voit clairement par *les* ou *des* que le mot suivant est pris au pluriel. L'usage d'un *s* pluriel partout a même quelquefois un inconvénient grave: si un voyageur parle pour la première fois des *Karcas*, on sera tenté de dire au singulier *un Karca*, tandis que l'*s* final fait partie intégrante du terme indigène et qu'il faut dire *un Karcas*. Au contraire il n'y a aucune ambiguïté à écrire *un Amara*, *des Amara*, car le pluriel est clairement désigné dans ce dernier cas par la particule *des*.

Je vous demanderais pardon, Messieurs, de vous avoir entretenu de ce qui peut sembler des vétilles, mais la vraie science ne doit rien négliger, et toute science se compose de détails, qui pris isolément semblent de riens, mais dont la réunion forme une importance réelle. En attendant que la république des lettres devienne assez sage pour se donner une autorité suprême qui puisse augmenter notre alphabet, en abolissant nos règles actuelles de position, et de manière à conserver à chaque caractère un son invariable, il faut bien se contenter de compromis plus ou moins habiles, et lutter, sans espoir peut-être, pour un retour aux notions du simple bon sens. Ces compromis ne seront pas toujours faciles à exécuter; ce que l'on gagnera d'un côté sera souvent perdu de l'autre. La grande variété des articulations possibles viendra encore mettre à l'épreuve le talent de ceux qui cherchent à peindre la parole. Sans parler des *clicks* du Hottentot, nous pouvons citer les sons non moins étrangers des *Ehkili*, nation de l'Arabie méridionale et qui parle une langue non sémitique. En arrivant à Jiddah en 1839, j'y trouvai un indigène qui enseignait son idiome à Fresnel, l'orientaliste français si savant en arabe. Je voulus prendre part à ces leçons et ne tardai pas à apprendre que les *Ekkili* ont trois consonnes qui ne peuvent se prononcer qu'à droite, en dérangeant la symétrie de la bouche. Comme j'avais presque réussi à bien dire *tfefor* (paysan, je crois), j'eus l'idée de mettre à l'épreuve l'oreille de l'indigène, et, debout derrière lui, je prononçai cette expression en articulant le *t* à gauche. Ce musulman manifesta une vive surprise et me dit: «Allah! Allah! mets-toi devant moi, pour que je voie comment tu fabriques ce son risible.» Quand j'eus satisfait sa curiosité, il parut scandalisé et ajouta en

faisant un geste de répulsion: «O homme, tu ne sais donc pas que, depuis que le monde est monde, tous les fils d'Adam parlent à droite et jamais à gauche!»

Je désire bien, Messieurs, que dans cette conférence vous ne trouviez pas aussi que j'ai parlé à gauche.

### 2.1.10. Sur le mot Zénit\*

*Lettre du Zénit.*

Monsieur le Secrétaire perpétuel:

Permettez à un sémite éploré de vous demander aide et protection pour rétablir, au moins en partie, sa généalogie ébréchée. Avec une touchante unanimité, dont je les remercie tous les jours, les Orientalistes admettent que le père de ma tribu est *sámátá*, mot arabe qui signifie «suivit le chemin, se dirigea vers». Et pourtant une marâtre m'a dépaycé et a presque réussi à me défigurer, car de mon *s* elle a fait un *z* et elle a changé mon *m* en *n*. Si je ne parle de mes deux voyelles transformées en *e* et en *i*, c'est pour ne pas abuser de votre magnanimité.

Il me restait un *t*, dernier vestige d'une lignée sans reproche, mais en France on a fait de mon *t* un *th*, son cher aux Arabes comme aux Anglais qui se détestent d'ailleurs à tant de titres. Certains prétendent que j'ai été changé en nourrice. Par bonheur Azimut, le fils de mon oncle, comme on dit sous les tentes de nos pères, est là pour me soutenir. Lui du moins n'a perdu que notre *s*, il a gardé et notre *m* et même cet *t* que je vous réclame à genoux.

A un savant comme vous je n'ai pas besoin de dire qu'Azimut est cependant moins exalté que moi, car il a toujours le regard à terre et ne cesse de parcourir l'horizon. Moi au contraire je respect tout ce qui est en bas, et ma devise est *Excelsior*. Vous ne seriez pas un homme d'esprit, Monsieur l'académicien, si vous n'aviez souvent élevé votre pensée en haut. J'y ai toujours été votre compagnon de route: jusque dans le ciel des cieux où vos aspirations s'élancent je suis toujours au-dessus de vous, car le plus hardi philosophe n'a pas osé mettre une limite à mon royaume linéaire; il est aussi infini que votre pensée.

Rendez-moi dont mon *t*, dernière guenille de ma généalogie, que des barbares ont cru rapiécer avec une *h*. Je vous en remercie d'avance.

Puisse le grand Allah vous préserver, vous et tous les vôtres d'un affront aussi indigne! Permettez-moi de vous souhaiter longue vie et prospérité sans alliage, tout en me signant

ZÉNIT (sans h)

Pour contrôler la signature de mon vieil ami Zénit.

Juin 30, 1886.

---

\* Stella, "La science aimable", Donostia, *Euskal-Erria*, 1897, XXXVI, 432.



L'abbé Stella, inséparable  
ami de Giuseppe Sapeto

Réponse de M. Camille Doucet à A.A. sur le mot zenit

M. Camille Doucet répond:

Trouville, le 2 juillet 1886.

Monsieur et honoré Confrère:

Le précieux autographe, qui me tombe du Ciel, sera communiqué jeudi prochain à la Commission du Dictionnaire qui prendra bonne note de votre observation.

La 7<sup>e</sup> édition a paru il y a neuf ans et la 8<sup>e</sup> ne paraîtra que dans *vingt!*

Armez-vous donc de patience.

Alors, seulement Zénit sera débarrassé de l'H qui le déshonore.

Mais l'Académie n'attendra pas jusque là pour vous donner une satisfaction *provisoire*.

Elle a recommencé le travail de préparation de la future édition que publieront nos successeurs. Elle y inscrira jeudi la véritable orthographe de son céleste correspondant, et l'avenir en tiendra compte.

Tâchons de vivre jusque là!

Agreez, je vous prie, mon cher Confrère, l'assurance des mes sentiments très distingués et très dévoués.

Camille Doucet.

## 2.2. VASCONICA

## 2.2.1. Études grammaticales sur la langue euskarienne

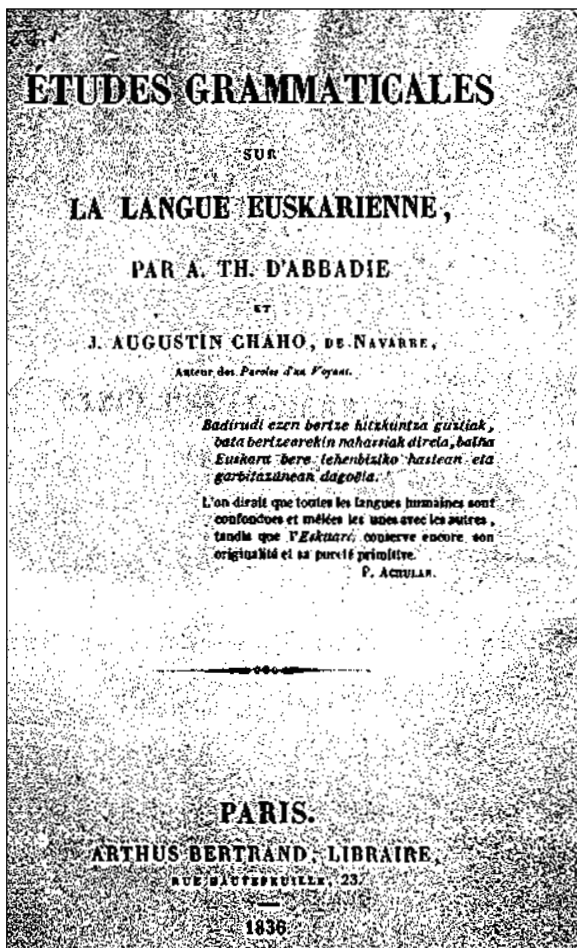
Par A. Th. d'Abbadie et J. Augustin Chaho, de Navarre  
Auteur de Paroles d'un Voyant

*Badirudi ezen bertze hitzkuntza guztiak,  
bata bertzearekin nahasiak direla, baina  
Euskara bere lehenbiziko hastean eta  
garbitazunean dagoela.*

L'on dirait que toutes les langues humaines sont  
confondues et mêlées les unes avec les autres,  
tandis que l'*Eskuara* conserve encore son  
originalité et sa pureté primitive.

P. Achular

Paris. / Arthus Bertrand, Libraire, / Rue Hautefeuille, 23. / 1836.



## Zazpi Uskal-Herrietako Uskalduner\*

### Prologomènes

*Hiltzen ezpaniz,  
Utzuliko niz.*

Si je ne meurs pas je reviendrai.

Barde Souletin.

#### I

Il existe sur la langue basque quelques ouvrages, qui ont pour but d'exposer le mécanisme de sa grammaire: il en est beaucoup d'autres qui, envisageant cet idiome sous le point de vue comparatif, ont cependant consacré d'assez larges développements à l'exposition d'une synthèse grammaticale peu commune, hors des limites du Nouveau Monde. Mais tous ces auteurs nous paraissent être restés au-dessous de leur tâche.

La plupart prenant pour point de départ les systèmes imparfaits de grammaires latine et grecque, ou n'ont fait aucune mention de la marche simple et naturelle de l'*Eskuara*, ou bien n'ont réussi qu'à dénaturer ses belles proportions, en les jugeant par les étalons partiels qu'offraient les langues de Rome et d'Athènes.

Les traits caractéristiques de l'*Eskuara*, ceux qui, par leur ensemble, le distinguent de tout autre idiome, sont:

1. La composition si élémentaire de ses racines, le plus souvent monosyllabiques, présentant rarement plus de deux syllabes, et tellement simples, qu'elles épuisent toutes les combinaisons possibles entre un petit nombre de lettres; comme *jan*, manger, *jin*, venir; *jun*, aller; *jo*, frapper; *jos*, lier; etc.;

2. Son système de terminatives qui s'employant dans tout mot comme partie adhérente, en modifiant la signification primitive par des nuances non moins délicates que variées. Ainsi, l'on verra que l'idée exprimée par le mot *handi*, grand, se modifie de près de soixante manières différentes. Les autres langues ne peuvent rendre qu'un petit nombre de ces transformations par des expressions univoques;

3. La déclinaison triple, pour le singulier, le pluriel et l'indéfini. Cette dernière répond à un besoin vaguement senti par plusieurs auteurs de grammaire générale, et paraît à *priori*, plus rationnelle, comme distinction, que le duel usité dans plusieurs langues;

4. La conjugaison qui exprime par des modifications syllabiques les relations de sujet à régime. Cette propriété, remarquée depuis long-temps, avait appelé sur notre langue l'attention de ces philologues qui veulent embrasser d'un coup d'oeil l'ensemble de la parole humaine. Mais peu d'entre eux avaient vu que ce qu'ils appelaient verbes n'était que des noms employés sous diverses formes d'inflexions; que leur auxiliaire *Dut* n'est qu'un cas particulier de la forme conjuguée *Niz*, *nintzan*, et que tout se réduit, en dernière analyse, à des noms *iz*, *izan*, *izaite*, qui servent à exprimer, sous différentes formes, la seule idée verbale proprement dite, l'expression de convenance entre un nom et son attribut, le verbe être. Plusieurs philosophes, quoique raisonnant d'après des langues où l'idée d'existence est

---

\* pp. 1-50.

syncopée et confondue avec des modifications actives ou passives, étaient cependant arrivés, par abstraction, à ne reconnaître qu'un verbe. Cette assertion, pleine de sens, se trouve réalisée dans la langue *Eskuara*.

En appelant ici l'attention des lecteurs sur les imperfections des grammairiens qui nous ont précédé, nous n'avons garde de les taxer d'aveuglement, ni même de négligence, dans leurs expositions systématiques de notre langue. L'*Eskuara*, différent en cela de toutes les autres langues d'Europe, appartient à la famille des idiomes polysynthétiques, si riche et si variée chez les races primitives d'Amérique, et qui ne se trouve dans l'ancien monde que chez les aborigènes de l'Espagne et du midi des Gaules<sup>1</sup>. L'esprit de l'homme paraît éprouver une grande difficulté à passer de ces langues aux formes grammaticales des idiomes sémitiques et occidentaux, où la phrase s'analyse en se composant, et où les dérivés s'élèvent rarement à des mots de plus de sept syllabes. On connaît la grande difficulté éprouvée par les jésuites du Mexique, lorsqu'ils ont voulu instruire les aborigènes par le moyen de la langue espagnole. Ces RR. PP. en ont sagement conclu qu'il était plus facile de faire apprendre à des tribus différentes une même langue indigène, parce qu'elle a de grands rapports, dans sa grammaire, avec tous les autres idiomes de l'Amérique. De même, l'*Eskuara* est comme tel système de philosophie métaphysique, bizarre dans sa physionomie et ses abords, mais que l'on comprend bien quand on y est entré, et qu'on a saisi avec ses nuances la pensée qui la dirige. Bien que l'esprit soit alors content de jouir de cet ensemble, il lui faut un travail nouveau pour saisir les relations entre ce système et ceux avec lesquels il a été plus familier. C'est le cas de la langue basque. Autant on a de plaisir dans sa connaissance intime, autant est-il pénible de la juger sur le terrain de la grammaire française. Il n'est pas jusqu'à sa traduction qui ne soit difficile à saisir. A moins de posséder une longue pratique, ou un esprit clair et philosophique, il n'est pas possible de rendre immédiatement du français en basque: c'est comme une contrée nouvelle dans laquelle on s'acclimata peu à peu.

On aura déjà pressenti les difficultés d'une bonne exposition de notre synthèse grammaticale. Tout livre marche par séries linéaires, et la forme exigétique nous expose à l'inconvénient de ces classifications dans les sciences naturelles, où le tableau des rapports latéraux, si multiples et si importants, est relégué parmi les considérations secondaires. L'esprit peut bien concevoir simultanément toutes les relations et les sympathies; mais la parole ne procède que par des lignes droites.

Pour échapper à ces inconvénients, autant que pour satisfaire à une pensée qui nous paraît sûre et philosophique, nous avons dû choisir dans notre exposition une méthode nouvelle. Nos études seront classées selon les trois derniers caractéristiques de la langue, terminatives, déclinaison et conjugaison, c'est-à-dire les trois modifications du mot, suivant ses qualités, sa position et ses relations.

C'est à regret que nous avons écarté le système grammatical que nous devons aux Anciens, et qui a été plus ou moins suivi et perfectionné par tant d'auteurs. Il est ingénieux et a l'avantage d'être généralement connu et assez bien compris: mais s'il s'adapte imparfaitement à la généralité des langues analytiques, il est tout à fait antipathique à celles qui procèdent par synthèse, et surtout à la langue basque.

---

1. Cette opinion est basée sur les grammaires des langues connues: il est cependant permis d'espérer qu'on trouvera des *idiomes* aussi parfaits que le notre parmi les nombreuses langues qui restent encore à étudier en Asie et en Afrique.

L'article, qui joue un si grand rôle dans la plupart des langues indo-germaniques, est, à strictement parler, inutile, à côté d'une déclinaison précise et variée: aussi a-t-on remarqué son absence dans le géorgien, le sanscrit et le latin. La langue grecque et l'*Eskuara* l'ont conservé, celle-là en le déclinant séparément comme un nom, celle-ci en le postposant au mot. Cependant nous ne saurions regarder notre *a* final comme une partie d'oraison, comme un article dans le sens restreint qu'on attribue ordinairement à ce mot: c'est plutôt une terminative qui particularise et s'ajoute au verbe comme au nom. Ainsi, l'*Eskualdun* dira *seme*, fils; *semea*, le fils; *hor*, là; *horra*, voilà; *ez*, non; *eza*, est-ce que non; *bai*, oui; *baia*, oui interrogatif; mot qui ne peut s'écrire dans aucune autre langue sans un signe de ponctuation pour en définir le vrai sens. De même nous disons *niz*, je suis; *niza*, suis-je; *nizana*, le qui suis, ou suivant la phraséologie française, celui qui suis. On voit que cet *a* final joue toujours le même rôle, celui d'isoler et de préciser l'idée.

Quant à la distinction en nom substantif et nom adjectif, elle est parfaitement inutile, excepté pour ces langues qui ont deux ou trois formes de terminaisons pour ce dernier mot, suivant les substantifs auxquels il s'applique. Encore cette richesse, si rebutante pour l'étudiant, est-elle d'un avantage fort douteux; car le nom qui désigne un être animé doit porter son genre en lui, et sous le point de vue philosophique, il est puéril d'attribuer des sexes à des objets inanimés et surtout à ces créations<sup>2</sup> de notre art, qui n'ont pas d'existence primordiale dans la nature. D'ailleurs la nuance est insensible du substantif à l'adjectif, et l'on dit dans presque toutes les langues, comme en français, le bon, le grand, l'honnête. Le basque applique à toute espèce de mots les degrés de comparaison dont la possibilité de corrélation paraît être, d'après les grammairiens, dans les autres langues, la meilleure règle pour décider si un nom doit être classé parmi les substantifs ou parmi les adjectifs. Ainsi un guide du *Ghipuzkoa* nous a très-bien dit à l'embranchement de deux routes: *bide haü bideago da*, ce chemin-ci est le meilleur des deux, mot à mot, est plus chemin. Cette identité entre le substantif et l'adjectif a été remarquée depuis longtemps en hébreu, et la langue laponne donne aussi des degrés de comparaison à toute espèce de nom.

L'*Eskuara* n'admet pas de pronom, à moins qu'on ne veuille consacrer toute une partie du discours à un petit nombre de noms de relation; car les pronoms possessifs des auteurs sont pour nous des génitifs. *Ni*, moi; *nere*, de moi ou mien; *nerea*, le mien, etc. Le qui et le que relatifs s'expriment dans le verbe, soit par une modification totale, soit par affixe postposée. Je suis celui qui suis, *nizana niz*; que je suis, *nizala*; que je sois, *nadin*; etc.

Le participe est comme le pronom une création hybride qui est, nous dit-on, une des modifications du verbe. Cette large définition ne précisant rien, les grammairiens n'ont pas été d'accord quand il a fallu désigner les participes basques. Oihénart donne ce nom aux différents cas du nom verbal; Harriet les appelle infinitifs et leur accorde le titre de participes quand ils sont accompagnés de l'*a* final. Ces vues ont été adoptées par M. Lécluse, qui ne paraît pas s'être bien expliqué la nature des formes, telles que *izatea*, *izan*, *izanen*. Guillaume de Humboldt, qui a souvent adopté les mêmes idées, donne aussi avec plus de raison, selon nous, le titre de participe au verbe lorsqu'il est accompagné de la finale *na*, signifiant qui, le, ou celui; mais alors il faudrait accorder le même nom aux formes *nizalakoz*, *nizalarik*, etc., ce qui donnerait une étendue démesurée à l'idée qu'on se fait généralement d'un participe. Tous ces embarras n'ont pas échappé à la sagacité de Larramendi, qui déclare ne pouvoir adapter à sa langue les termes usités par la généralité des grammairiens,

2. On ne saurait nier cependant que la distinction des genres donne souvent à la phrase française beaucoup de précision et de clarté.

mais qui craint, ou de troubler une longue possession ou de forger de nouveaux mots. Nous n'avons pas cru devoir nous arrêter à ces considérations, et nous rejetterons de la grammaire cette idée du participe si vague et si mal interprétée.

On a défini l'adverbe: «une partie invariable du discours qui se joint avec les verbes et les adjectifs pour les modifier.» Nous devons en conclure que la langue basque n'a pas d'adverbe. Les formes *choilki*, *ederki* (*seulement*, *bellement*) sont des noms affectés de la terminaison *ki*, laquelle correspond à la finale française *ment*; et ces noms se déclinent encore avec cette addition terminale. Les mots *egun*, *bihar* (aujourd'hui, demain) sont les formes indéfinies des noms *eguna*, le jour; *biharra*, le lendemain.

La préposition est, dit-on, une partie d'oraison invariable qui se place entre deux termes qu'elle lie ensemble en exprimant un rapport de l'un avec l'autre. D'après cette interprétation nous chercherons vainement la nuance qui distingue la préposition de la conjonction, et nous avons dû exclure l'une et l'autre de la grammaire basque. Les mêmes penseurs ont défini l'interjection «une partie d'oraison qui sert à exprimer les passions;» mais comme il est évident que toute partie d'oraison joue ce rôle, nous n'insisterons pas sur l'inutilité de cette distinction. Toutes ces prétendues parties d'oraison se traduisent en basque, ou par des cas inhérents au mot principal, ou par des noms déclinables. L'inconvénient de la subdivision généralement employée avait été vaguement senti par M. Lécluse quand il a réuni, dans sa grammaire, ces quatre dernières parties d'oraison sous le titre de *particules*, espèce de *caput mortuum incertæ sedis*, où quelques auteurs relèguent les superfétations de leurs méthodes incomplètes. C'est dans les particules et plus souvent parmi les adverbes qu'on place ordinairement des mots tels que *non*, *oui*, qui sont des noms désignant les idées abstraites d'affirmation et de négation. Cette remarque s'applique à toutes les autres particules.

Dans le choix que nous avons fait du dialecte souletin comme sujet de nos études, nous ne nous sommes pas laissés aller seulement à un amour étroit de notre province. Le dialecte de *Ziberoa* nous est plus familier, il est vrai, et cette considération n'était pas sans importance pour l'exactitude du verbe, dont le développement complet a toujours été à nos yeux le grand but de cette publication; mais l'idiome du Labourd n'est pas resté hors du cercle de nos études. C'est là seulement que nous avons pu étudier le peu de littérature que la langue basque ait livré à la presse. Depuis trois ans que notre attention s'est portée plus spécialement sur cette langue de nos pères, les événements politiques nous ont laissé peu d'occasions de connaître nos dialectes trans pyrénéens. D'un autre côté, celui de la Soule n'a mis au jour que trois pièces fugitives, insérées par Arnauld-Michel d'Abbadie, à la suite de l'ouvrage de M. Lécluse, et l'*Azti-Beghia* publié, il y a deux ans, par Augustin Chaho. Le génie labourdin a fait irruption jusque dans nos livres les plus élémentaires de la liturgie. Cependant ce dialecte a déjà méconnu le futur simple dans la conjugaison isolée du verbe, et il exprime le plus souvent ce temps par la forme composée *izanen naiz*<sup>3</sup>, tandis que le Souletin dit simplement *nizate*.

L'*Eskuara* ayant été peu cultivé comme parole écrite, son orthographe n'est pas encore fixée. Ses premiers écrivains, prenant pour règle unique les habitudes de la langue espagnole, ont en même temps conservé le petit nombre de redondances qui entachent la

3. Oïhénart nous apprend quelle était la forme isolée du futur jadis en usage en Labourd.

<i>Nazaïte</i> ,	je serai.	<i>Garate</i> ,	nous serons.
<i>Azaïte</i> ,	tu seras.	<i>Saratee</i> ,	vous serez.
<i>Date</i> ,	il sera.	<i>Dirate</i> ,	ils seront.



simplicité de l'écriture castillane. C'est ce que nous avons cru devoir corriger autant que le comporte l'étendue fort limitée de l'alphabet latin, qui est loin de pouvoir se prêter à la peinture de toutes les nuances phoniques. Pour atteindre ce but, il faudrait l'encombrer d'accents et de points diacritiques; innovation pénible à exécuter et qui serait probablement peu goûtée. Nous nous bornerons donc à remplacer *qu* par *k*, et *gui gue* par *gh*, qui aura ainsi le son dur du (γ) gamma grec. Nous n'imiterons pas Harriet en employant un *x* pour *ts*: nous écrirons avec Larramendi *z* au lieu de *c* cédille, dont l'usage assez bizarre paraît avoir été introduit par Oihénart: *ñ* correspond au *gn* français: le *tt* est une consonne *suis generis* qui n'a pas d'analogue dans les autres langues d'Europe: l'*s* aura le son plein et adouci du *sodé* chaldéen: on le redouble pour lui donner plus de force. *Ph* sera un *p* suivi de l'aspiration et non pas un *f*, lettre qui est très peu usitée en basque. Il en sera de même de *th*, *kh*. La voyelle *u* conservera toujours le son qui lui est propre en français: l'*u* des Castillans s'écrira *ou*, bien que nous ayons regretté de ne pouvoir employer un signe particulier pour cette voyelle si naturelle. Le *q* devenu inutile sera supprimé, et le *c* ne s'emploiera que pour peindre le son du *ch* français.

Le curieux phénomène des terminatives basques, représentées très imparfaitement par Larramendi, n'a pas échappé à la sagacité habituelle de G. de Humboldt. Seulement ce philologue paraît n'avoir envisagé que les finales *tassuna*, *keria*, qu'il traite, la première comme indiquant l'excès où la préférence, la deuxième, comme servant à montrer un manque, une absence. Il serait plus juste de dire que *tassuna* implique une idée d'essence, et *keria* une idée d'habitude. Ainsi de *gaïsto*, mauvais, on a formé *gaïstotassun*, méchanceté essentielle; *gaïstokeria*, méchanceté d'habitude, etc. Harriet avait dit que «la langue basque fait d'ordinaire les augmentatifs et les diminutifs dans tous les mots.» Il est vrai que cet auteur n'insiste pas assez sur cette assertion si pleine de bon sens, bien qu'il cite à l'appui un grand nombre d'exemples.

Les linguistes qui auront étudié nos devanciers seront peut-être étonnés de trouver la liste de terminatives fournie par M. A. Chaho, moins riche que celle de Harriet et de M. Lécuse. Nous devons à cet égard quelques explications. Il a paru plus conforme à la définition de ne présenter comme affixes terminatives que les désinences qui ne peuvent exister seules, c'est-à-dire qui, dans leur isolement, n'offrent une idée que par abstraction et qui ne sont jamais, à cet état de nudité, employées dans le cours du langage. Voilà pourquoi M. Chaho passe sous silence des finales telles que les suivantes:

<i>Bera</i> ,	mou, d'où s'est formé	<i>egosbera</i> ,	facile à cuire.
<i>Duna</i> ,	qui a (le ou celui),	<i>zamaldun</i> ,	cavalier <sup>4</sup> .
<i>Aldi</i> ,	tour,	<i>janaldi</i> ,	tour de manger.
<i>Bide</i> ,	chemin,	<i>salbide</i> ,	chemin de vente, débit.
<i>Etsi</i> ,	reconnu,	<i>onetsi</i> ,	tenu pour bon.
<i>Gale</i> ,	qui a envie,	<i>hazgale</i> ,	envie de gratter, démangeaison.
<i>Gune</i> ,	côté,	<i>handiguna</i> ,	un peu de grandeur.
<i>Pea</i> ,	le dessous,	<i>handipean</i> ,	parmi les grands, etc.

On voit par ces exemples que des mots pareils rentrent entièrement parmi ces noms composés, dont les langues grecque et allemande nous offrent tant d'exemples.

Il est une autre classe de fausses terminatives données par Harriet et reproduites par M. Lécuse, qui a ici aveuglément suivi les errements du notaire labourdin. Nous voulons parler des combinaisons de terminatives et des formes de la déclinaison surcomposée. A ces

4. De *zamari*, cheval, et par syncope *zaldun*. On dit de même *Eskualdun*, Basque; de *Eskuara*, *Eskuaradun*, *Eskurdun*, et par l'euphonie usitée en pareil cas, *Eskualdun*.

dernières se rattachent les finales *ekilakoa*, *tekotan*, etc. En effet, la première se décompose par exemple, dans le mot *onekilakoa* en *on-ekila-ko-a*, *bons-avec-de*, *le-ou-celui*, c'est-à-dire celui qui est avec les bons. De même *ema-te-ko-tan* se rend par: en vue de donner; mot à mot: don-ner-pour-dans-le. La syllabe *te* est la désinence active.

Les terminatives se combinent soit entre elles, soit avec les cas de la déclinaison simple ou composée, pour former d'autres nuances de l'idée principale. Ainsi *onzatki*, en vue d'améliorer, est formé de *onzat* pour bon, et de *ki* désinence adverbiale. Ainsi *kantakharka* se compose du radical *kant*, si général dans toutes les langues indogermaniques, de la terminative *kari*, signifiant profession, et d'une autre désinence *ka*, exprimant médiation. Le sens qui en résulte se traduit en français à peu près par cette phrase, à qui chantera mieux. Ces affixes enclitiques s'adaptent également bien aux noms substantifs et aux noms verbaux. Soient pour exemples: *ghizontto*, bonhomme; *ghizontze*, devenir homme; *ghizonchago*, un peu plus homme; *Jin niz*, je suis venu; *jintto niz*, même idée, mais avec une nuance mignarde; *jince zira* (avec la terminative d'augmentation), vous faites mine d'être arrivé. Il est difficile de bien traduire ces finesses de langage, mais nous avons dû en constater l'existence.

Les terminatives de Harriet, auxquelles ces remarques ne s'appliquent pas, et que nous n'avons pas reproduites, appartiennent au dialecte labourdin. On en trouvera des exemples dans les mots *handigua*, grandeur (en mauvaise part); *emankari*, qui aime à donner; *emaïter*, près de donner; *onghitzu*, à peu près bien; *handiskitsu*, à peu près grandement, etc. Ces suffixes pouvant se combiner et se modifier pour rendre tous les reflets de la pensée, ce serait fatiguer le lecteur que d'entrer dans de plus larges développements.

La déclinaison indéfinie indiquée par Oïhenart, qui l'appelle inarticulée, a été imparfaitement présentée par tous les auteurs qui l'ont suivi, à l'exception de feu l'abbé Darrigol. On verra dans le travail de M. Chaho l'admirable économie de ces inflexions dont le sens ne donne aucune idée de singularité ou de pluralité, mais se complète et se définit par le secours d'un nom ou du verbe. Ce mode est éminemment philosophique, car il fournit l'idée principale du mot sans avoir besoin d'y faire entrer en même temps l'idée accessoire de la quotité. Aucune autre langue connue ne présente cet avantage à un si haut degré.

Oïhenart a posé la règle qui doit guider le grammairien dans l'énumération des cas de la déclinaison basque. Il faut en rejeter tout enclitique même correspondant à une préposition dans les autres langues, alors que cette finale peut présenter, dans son isolement, un sens complet. Conséquemment *ghizonagabe*, sans l'homme, ne sera pas tenu pour un cas. Le mot *gabea* servant à désigner le néant, la traduction exacte du mot serait: l'homme néant.

L'*Eskuara* n'a rien à envier à aucune autre langue sous le rapport du nombre et de la richesse de ses inflexions déclinales. Le géorgien n'a que dix ou douze cas, le lapon et le hongrois n'en comptent que treize, et si A.-J. Sjögren en donne quatorze à la langue finnoise, c'est qu'il y comprend, outre un vocatif semblable au nominatif, un cas adverbial qui rentre, selon nous, dans le système des suffixes ou désinences modifiantes. Notre langue étant la plus riche dans sa déclinaison, pourra être usitée comme paradigme normal. C'est donc uniquement pour faciliter la comparaison avec d'autres langues, dont la formation serait analogue, que nous aurions voulu donner des noms à tous les cas; mais quoique autorisés à employer cette méthode par l'exemple des auteurs des grammaires erdaranes<sup>5</sup> qui nous ont

5. *Erdaran*, tiré d'*erdara*, mot par lequel le Basque désigne une langue analytique et irrégulière. C'est sans doute par une erreur typographique que M. A. Fauriel, dans son *Histoire de la Gaule méridionale, sous la domination des conquérants germaniques*, donne à ces langues le nom d'*edera*; *eder*, en basque, veut dire beau.

précédés, nous avons reculé devant l'abus du néologisme et la création de nouveaux mots. On pourra y suppléer ou par un numéro de l'ordre que nous avons adopté, ou en désignant tel cas basque par ce qui en reste, après avoir détaché la racine du mot.

Il est à remarquer que deux cas du latin manquent à notre langue, mais le vocatif se rendra par le nominatif indéfini, si c'est une interrogation. D'autre part on verra que la distinction si délicate entre le nominatif actif et le nominatif passif supplée, et au-delà, à l'absence de l'accusatif.

M. Lécluse a dit que les noms de lieux et de choses font leur génitif en *ko* et ceux de personnes en *aren*. Cette manière d'envisager les cas n'est pas exacte, et l'on dira aussi bien *etcheko athea*, la porte de la maison, comme *etchearen hegatza*, le toit de la maison; *etcheko semea*, le fils de la maison; *etcheko nausia*, le maître qui est dans la maison; *etchearen nausia*, le maître de la maison. On voit que la désinence *ko* signifie appartenance de position, tandis que le cas *aren* exprime appartenance inhérente.

Les noms désignant les relations personnelles et qui reçoivent le titre de pronoms, se déclinent uniquement au nombre indéfini, car leurs sens précis les dispense du secours de l'*a* final et déterminatif. Il en est de même des noms propres.

L'idée de la déclinaison de mots exprimant généralement des rapports abstraits, doit paraître assez étrange pour qu'on nous sache gré d'en rapporter ici quelques exemples.

<i>Arte</i> ,	intervalle;	<i>artian</i> ,	dans l'intervalle, entre.
<i>Ondo</i> ,	pied;	<i>ondoan</i> ,	dans le pied, auprès.
<i>Hurbil</i> ,	près;	<i>hurbiletik</i> ,	de près.
<i>Araü</i> ,	conforme;	<i>araüera</i> ,	et par euphonie, <i>arabera</i> , au conforme, selon.
<i>Ghero</i> ,	après;	<i>nik eghinez gheroz</i> ,	depuis que j'ai fait.
<i>Eretza</i> ,	le vis-à-vis;	<i>eretzi</i> ,	dans le vis-à-vis; <i>eretzez eretz</i> , en parallélisme de mouvement.
<i>Ordu</i> ,	heure;	<i>orduan</i> ,	dans l'heure, alors.
<i>Bera</i> ,	même;	<i>beraz</i> ,	par même, donc.
<i>Orai</i> ,	à présent;	<i>oraino</i> ,	jusqu'à présent, encore.
<i>Orainokoan</i> ,	dans le jusqu'à présent;	<i>orainoko artian</i> ,	jusqu'au milieu du présent moment.

Cette dernière forme est encore plus positive que la précédente. La grammaire hébraïque permet aussi de donner à ses adverbes et prépositions les genres et l'état construit, c'est-à-dire de les ramener à leur vraie origine en les traitant comme de véritables noms.

Quand l'Institut de France décerna, en 1830, le prix fondé par Volney à feu l'abbé Darrigol, celui-ci fut déclaré vainqueur principalement à cause du grand développement qu'il avait donné au verbe. Cette illustre assemblée avait bien senti que le génie basque se reflétait surtout dans sa conjugaison, belle, féconde et variée. Nous ne suivons pas l'auteur du Mémoire couronné dans les raisonnements par lesquels il établit la vraie nature du verbe; nous ne redirons pas avec lui comment la multiplicité des conjugaisons erdaranes résulte de la confusion de deux idées, celle d'existence ou de rapport affirmé et celle d'action ou de passion. Tout grammairien philosophe nous dispensera d'entrer dans ces détails et saisira mieux le verbe basque par son exposition que par une théorie abstraite. Nous jetterons seulement quelques idées utiles dans ces prolégomènes.

Notre verbe, comme celui de plusieurs autres langues, se compose de formes simples (qui se modifient en basque suivant les rapports ou les régimes) et de formes composées, où ces mêmes modifications s'expriment par les temps simples, qui en sont la base, et par

l'adjonction simultanée d'un nom verbal. Ainsi nous disons *niz*, je suis, et *izan niz*, j'ai été. On voit que le verbe prend pour auxiliaire son propre nom, comme on dit en français: j'ai eu, j'avais eu; aussi le Basque illettré, qui commence à parler français, est-il fort apte à dire: je suis été. Notre verbe possède aussi des temps précieux par leur finesse et que la langue française a presque vus tomber en désuétude, *eghin izan nuen*, j'avais eu fait. etc.

Nous ferons remarquer une singulière lacune dans les détails de notre conjugaison: les formes *hiz*, tu es; *hai*, il t'a, s'appliquent également à une femme et à un homme<sup>6</sup>. Ce manque de distinction est d'autant plus bizarre qu'il n'existe pas dans les modifications voisines.

Les formes du vous singulier n'admettent pas de distinction pour le féminin, parce que le respect fait oublier le sexe. Oïhenart a dit que cette modification a été produite par corruption et pour imiter les langues voisines qui donnent le titre de vous à une seule personne. Nous ne pouvons croire à une pareille origine de notre *zu*. D'après cette hypothèse, la langue basque aurait donc procédé autrement que celles qui lui auraient servi de modèles. Il est d'ailleurs contraire à toute analogie connue de supposer une création dans son propre fonds, au lieu d'un emprunt de l'étranger qu'on aurait voulu imiter.

Nous avons tâché d'apprécier de sang-froid le caractère de l'*Eskuara*, dans ses beautés comme dans ses défauts; car aucune langue humaine n'est parfaite: nous avons essayé de nous tenir en garde contre l'enthousiasme si naturel, alors qu'on définit la langue de ses pères. Loin de vouloir isoler l'*Eskuara* des milles formes de la parole répandues sur la terre, nous lui avons cherché des analogies: car les lois de l'humanité sont les mêmes partout. Il est peu rationnel d'attribuer au Créateur autre chose qu'un plan unique dans le développement de la pensée, soit par la parole; et si la langue basque présente une physionomie singulière, nous devons la regarder comme un débris qui surnage au milieu de longues invasions. Nous allons présenter quelques remarques sur les langues dont la grammaire présente des analogies avec l'*Eskuara*.

La préfixe *he* de l'hébreu joue le même rôle que la suffixe *a* du basque, c'est-à-dire que l'une et l'autre sont tantôt article et tantôt particule interrogative. L'article est même suffixe dans le chaldéen et le syriaque. L'enclitique *ha*, c'est-à-dire le *he* avec un *kamets* signifiant vers, est en hébreu, une *postposition* ou cas, de même que notre *at* qui a la même signification. L'idée d'avoir, exprimée par le verbe être joint au nom qui n'est plus au nominatif passif, le signe de l'accusatif accompagnant parfois le sujet de la proposition, l'accroissement d'énergie que donnent deux négations dans une même phrase, sont tous comme formes de syntaxe, identiques dans les deux langues. L'hébreu construit le participe non comme mode du verbe, mais comme adjectif ou substantif: nous disons ainsi en basque *ez izanez*, par l'absence, mot à mot par le non-été.

Plusieurs de ces remarques s'appliquent également à la langue arabe.

Le latin nous paraît offrir le phénomène remarquable d'une langue ayant perdu, en partie, une riche déclinaison sans l'avoir remplacée par l'article déclinable des Grecs et des Allemands, et bien moins encore par l'article invariable de l'arabe ou de l'anglais. On voit encore une trace des postpositions latines dans les mots *nobiscum*, *secum*, etc., formes exceptionnelles dans le latin, mais normales dans la langue basque. Ces exemples serviront

---

6. Un autre défaut du basque, c'est la confusion entre *bat*, note de nombre, et *bat*, mot partitif: c'est le même manque de distinction qui existe en français. En effet, l'anglais rendra notre *un* tantôt par *a*, tantôt par *one*. Notre langue pousse quelquefois trop loin sa négligence à distinguer les sexes. Ainsi, *potsou*, *chakhour*, *hor*, sont trois noms du chien; le basque ne possède ni mot, ni désinence, pour distinguer la chienne.

à montrer qu'un idiome n'éprouve pas autant de difficulté qu'on l'aurait cru d'ailleurs à changer des enclitiques en prépositions. Cette idée est corroborée par le procédé suivi dans l'idiome basque, lorsqu'il fond ensemble un verbe et un nom par la permutation totale des syllabes. C'est ainsi que de *yakiten dut*, je sais, nous avons fait *dakit*, d'*egoiten niz*, je reste, *nago*, etc. Quelques mots lapons se fixent indifféremment devant ou après le nom principal. Si l'on admettait cette donnée dans l'examen comparatif du latin et du basque, on trouverait plus d'un rapport entre les deux langues, soit dans le verbe, soit dans le nom. Sans vouloir prononcer définitivement sur des relations qui exigeraient un mur examen, nous transcrivons toutefois le parallèle suivant:

	<i>Musa</i> ,	(la muse;)	<i>ama</i> ,	(la mère.)
	<i>Musœ</i> ,	(a, e;)	<i>amaren</i> ,	} r euphonique.
	<i>Musœ</i> ,	(ai;)	<i>amari</i> ,	
<i>Ad</i>	<i>musam</i> ,		<i>amarat</i> ,	} (t euphonique.)
<i>Ex</i>	<i>musà</i> ,		<i>amatic</i> ,	
<i>In</i>	<i>musà</i> ,		<i>aman</i> .	
<i>Cum</i>	<i>musà</i> ,		<i>amarekin</i> .	
<i>Inter</i>	<i>musas</i> ,		<i>amenartin</i> .	

On peut appliquer au latin la remarque si ingénieuse faite par M. Bopp à l'égard de quelques verbes grecs et qui les ramène à la formation basque: en effet, *istimi* est vraisemblablement contracté de *istas imi* (je suis debout).

Nous ne répéterons pas le parallèle qu'on a tracé entre la déclinaison latine et celle du sanscrit. L'idiome sacré de l'Inde, comparé à celui des Basques, offre encore bien d'autres points de rapprochement qu'il n'entre pas dans notre plan de détailler ici.

En étudiant les langues de l'Europe pour rechercher ce que chacune d'elles peut avoir de commun avec les allures si originales de la syntaxe basque, on est surtout frappé du caractère de ce groupe d'idiomes dont le hongrois, le finnois et le lapon forment les branches principales. Parmi les détails de grammaire qui rapprochent singulièrement ces langues de l'*Eskuara*, nous citerons les suivants:

1. La déclinaison des noms de tout ce groupe offre dix cas ou treize, et même quatorze, lorsqu'on y distingue un vocatif identique d'ailleurs avec le nominatif, et quand on y joint des propositions qui peuvent cependant exister isolément, comme les terminaisons basques *gabe*, *gabian*, etc. Quelques-uns des cas offrent même des ressemblances syllabiques avec l'*Eskuara*.

2. Les noms n'ont point de genre.

3. Quelques-unes de ces nuances que le hongrois introduit dans ses verbes se rapportent à ces modifications dont Astarloa voulait faire autant de conjugaisons. L'*Eskuara* possède même des composés qui manquent en hongrois, comme:

<i>Maithatzen dut</i> ,	j'aime (je suis aimant).
– <i>niz</i> ,	je m'aime.
<i>Maithatua dut</i> ,	<i>habeo amatum</i> .
– <i>niz</i> ,	je suis celui qui est aimé.
<i>Maitharazten dut</i> ,	je fais aimer.
– <i>niz</i> ,	je me fais aimer.
<i>Maithatzen aldut</i> ,	je puis aimer.
– <i>oidut</i> ,	j'ai coutume d'aimer.
<i>Maiteago dut</i> ,	j'aime mieux.
<i>Maitharastenago dut</i> , etc.,	je fais aimer mieux, etc.

4. Le hongrois exprime le régime dans le verbe; mais seulement pour la seconde personne à l'accusatif. Ainsi, *latlak* veut dire: je te vois.

5. Tout nom peut devenir verbe dans tout ce groupe de langues: la réciproque est également vraie.

6. Ces langues mettent le mot qui qualifie devant le mot qualifié, ce dernier recevant seul l'inflexion que demande la phrase. Dans l'*Eskuara*, c'est aussi le dernier mot qui se décline; mais celui-ci n'est pas le nom principal.

7. Le hongrois et le lapon expriment toujours l'idée j'ai, par la tournure basque et arabe, est à moi.

8. Le deuxième présent lapon se forme du verbe être et du nom verbal au cas locatif, analogie parfaite avec le basque. *Läm jaackemen, sinhesten dut*, je crois. La langue anglaise emploie la même tournure: *I am writing*, j'écris. Le futur lapon est aussi quelquefois composé du verbe être et d'un nom au génitif.

9. Dans toutes ces langues, les désinences *ats, ke*, paraissent tout à fait analogues aux mêmes formes en basque, soit pour leur position, soit pour leur signification. Le lapon accumule, comme nous, les terminatives de diminution et de comparaison<sup>7</sup>.

Les différences les plus frappantes que présentent le hongrois et ses langues congénères, lorsqu'on les compare avec l'*Eskuara*, sont: l'absence de l'article ou le peu d'uniformité dans la terminaison de leurs noms, le manque du nominatif actif, la pluralité des paradigmes de déclinaison et de conjugaison, l'usage d'un nombre duel, des pronoms possessifs suffixes comme en arabe, d'une conjugaison celtique, et de quelques noms conjonctifs qui ne se détachent pas.

La langue géorgienne a comme le basque et le finnois un grand nombre de dialectes et quelques autres caractères d'une langue primitive; mais ses affinités avec l'*Eskuara* sont moins nombreuses que nous ne l'avons cru d'abord<sup>8</sup>.

En effet, la déclinaison géorgienne n'est pas tout à fait simple et unique; les idées abstraites et subordonnées *qui, que*, ne s'expriment point par des suffixes inhérentes au verbe; les trois modes indicatif, impératif et participe, n'ont pas d'analogie avec la conjugaison basque; les accessoires synthétisés du verbe ne suffisent pas à l'expression simultanée de deux régimes; la conjugaison n'est pas comparable à elle-même, et sa composition singulière offre une physionomie erdarane et syncopée. Toutefois on y aperçoit encore le souvenir d'une ancienne conjugaison plus régulière.

Parmi les traits communs au géorgien et à l'*Eskuara*, nous ferons remarquer:

L'absence de genres dans les noms et d'accusatifs dans la déclinaison; l'existence des aspirées *kh, th*, et des cas complexes dont quelques-uns sont aussi formés chez nous par une combinaison avec le génitif; la confusion des noms substantifs et attributifs; les noms

---

7. Nous avons déjà dit de l'*Eskuara* ce que Lindhal et Oehrling ont si bien exprimé à propos du lapon: *Hæ voces, phrasesque sæpè tales sunt et tam singularis energiæ ut in aliud idioma ægrè transferri possint, atque si versiones ex unâ in alteram linguam meritò censentur requirere eruditionem solidam ingeniumque acutum, multò adhuc erit difficilius negotium ex linguâ laponicâ in aliam quamvis quidquam transferre, propter idiotismos hujus linguæ indolemque singularem.*

8. Nous avons puisé nos idées sur cette langue dans l'excellente grammaire géorgienne publié par M. Brosset jeune, Paris 1834; et dans l'introduction à ses Mémoires sur l'histoire des pays géorgiens, Paris 1833.

verbaux substitués à l'énonciation si vague d'un ou de plusieurs infinitifs; la numération par 10 et par 20; l'identité des mien, tien, possessifs, avec les génitifs du moi, du toi; la formation des noms qualificatifs entés sur des noms déclinés; l'usage simultané de préfixes et de suffixes dont le basque offre quelques exemples, comme *eztudala* (que je n'ai pas), et enfin les dérivatifs géorgiens qui répondent, quoiqu'en petit nombre, à nos terminatives. Les formatives personnelles du verbe offrent avec le basque une obscure analogie qui se trouve dans la combinaison du verbe substantif avec le cas modal pour former un futur. Cette exception est la règle générale en basque: le modal géorgien correspond à notre cas en *an*. Les particules ou suffixes d'affirmation dans cette langue sont beaucoup plus variées que dans la nôtre.

Il y a encore d'autres rapports sur lesquels nous voudrions insister. Le nom géorgien précédant le verbe comporte une signification adverbiale, laquelle est d'ailleurs souvent rendue par un nom au cas instrumental. On a déjà vu que des noms au mode indéfini, tels que *egun*, jour, *bihar*, lendemain, ont été violemment relégués parmi les adverbes, et la terminative adverbiale *ki* se rapproche beaucoup de notre cas en *kin*, dont l'analogie a été nommé instrumental en géorgien. L'*a* final est aussi le signe de l'interrogation; mais cette fonction n'est pas aussi absolue ni aussi généralisée que dans l'*Eskuara*. Cette voyelle déterminante est remplacée par l'*i* final, qui, suivant M. Brosset, est une sorte d'isaphet d'unité, le générateur d'un sens concret et déterminé. Nous avons peine à ne pas voir dans l'un des deux pluriels attribués aux noms géorgiens une grande analogie avec notre mode indéfini. En effet, on ne conçoit pas l'existence ni l'usage simultanément facultatif de deux pluriels dont l'un est certainement quelquefois employé avec le sens du singulier.

En géorgien, quand un nom en régit un autre, celui-ci prend le cas du premier surajouté au génitif qui lui est imposé comme dépendant du premier mot. C'est ce que M. Brosset appelle double rapport: cette forme existe en basque, mais seulement quand on veut rendre la phrase plus certaine, plus positive. Elle a déjà disparu du style vulgaire des Géorgiens; et c'est peut-être encore ici un exemple de la tendance des langues à quitter leurs premières habitudes pour revêtir des formes analytiques. Mais nous soulevons sans la décider cette question délicate.

Les degrés de comparaison du nom *bon* sont irréguliers dans la plupart des langues indo-germaniques. Les formations régulières et irrégulières existent simultanément dans le géorgien, le basque et dans les différentes branches du groupe ouralien ou finnois. Ces coïncidences dans la règle et dans l'exception ne sauraient être aujourd'hui qu'un rapprochement curieux: elles serviront peut-être, alors qu'on aura pénétré les harmonies qui doivent exister entre la pensée et la parole, si jamais la science humaine peut atteindre jusque-là.

Le wolofe, langue parlée par plusieurs nations nègres qui habitent la Sénégambie, offre moins de conformité avec l'*Eskuara*, si on le compare aux idiomes déjà cités dans l'Europe orientale. Cependant les verbes se modifient pour former des noms et se décliner; tout nom se conjugue, c'est-à-dire exprime nos idées verbales par des noms invariables dans un même temps, et qui définissent leurs relations par l'adjonction de pronominaux. Il serait plus juste de dire que la langue wolofe sous-entend toujours son verbe; car l'idée de l'être n'y est jamais exprimée autrement que par l'affirmation abstraite. On voit que c'est la première nudité d'une langue qui n'a revêtu aucune draperie ni d'idéalité ni de philosophie. Nous ne saurions regarder comme articles dans cette langue les particules qui suivent les noms, et dont les consonnes se modifient par attraction suivant la lettre initiale du mot. Ces prétendus articles wolofes *by*, *bou*, *ba*, correspondent aux noms démonstratifs basques *hau*, *hori*, *houra*, celui-ci, celui-là, celui-là là-bas; car la vraie fonction de l'article, tel que nous le

concevons, est de particulariser tout individu substantif, sans égard à sa position dans l'espace. Le nom wolofe n'a pas de genre, et par suite le substantif ne se distingue pas de l'adjectif; mais la déclinaison étayée de prépositions est très-pauvre. Comme en basque, il y a trois modifications terminales du nom verbal, pour former des temps, les mots *na*, *nga*, *na*, je, tu, il, servant à remplacer le verbe être. Mais ces mots pronominaux n'ayant pas d'inflexions par rapport aux temps, il a fallu emprunter le secours de particules, à peu près comme les mots *baldin*, *heya*, etc., usités dans notre dialecte labourdin. La langue wolofe possède un système de terminatives analogues aux nôtres, quoiqu'elles ne correspondent pas dans les deux langues; car les modifications d'une idée ne sont pas comme des cas: ces derniers sont générés nécessairement par les positions du nom, tandis que les nuances des idées dépendent d'un ordre de choses moins matériel, de la tendance et des besoins de l'âme qui gouverne et crée le langage; elles doivent donc varier selon la situation physique et morale des peuplés.

Passant aux contrées transatlantiques, nous nous trouvons dans le dédale des langues américaines, si nombreuses et si peu connues. On sait qu'en général ces idiomes ont une ressemblance commune dans la grammaire, mais qu'ils diffèrent singulièrement dans les racines. Les analogies qui se rapportent à ces deux ordres de phénomènes, le fond et la forme, suivent quelquefois une marche parallèle dans les langues que nous avons examinées ci-dessus, le wolofe seul excepté. Ainsi les langues laponne, hongroise, finnoise, latine, hébraïque, arabe et géorgienne, nous ont offert plusieurs racines communes au basque, malgré le peu de développement que nous avons donné à ce genre d'étude: car des recherches étymologiques exigeraient de vastes travaux que n'admettent ni le plan d'une grammaire ni les bornes d'une préface<sup>9</sup>.

Dans les langues primitives de l'Amérique, au contraire, la constitution de chaque mot a une physionomie étrangère, et pour trouver des rapports avec le basque, il faut se borner à la grammaire. Ici les analogies sont nombreuses et le seraient peut-être davantage, si la plupart des auteurs n'avaient suivi trop près la marche de la grammaire latine. On serait donc obligé de posséder ces langues à fond pour décider si elles ne se prêteraient pas plus aisément à une autre classification. Toutes nos idées sur la grammaire basque se trouvent implicitement renfermées dans *l'Impossible vencido* de Larramendi; il faudrait cependant un rare bonheur pour les en dégager sans le secours de quelques études moins secondaires.

Le nom mexicain n'a pas de genre et fait sa déclinaison par des postpositions. Il ne forme pas ses mots composés par une désinence que prendrait l'un des noms composans. Cette méthode est assez commune dans les langues d'Amérique pour justifier le nom de langues par agglutination que leur a donné un savant philologue. Il n'y a aucune distinction factice qui fasse sortir les adjectifs ou les adverbes mexicains du rang des noms. D'un autre côté, les possessifs sont préfixés au mot, et les noms de choses inanimées n'ont pas de pluriel.

Le verbe se compose d'un nom verbal précédé d'une affixe personnelle qui se modifie pour indiquer un ou deux régimes. La terminaison *ni* donne au verbe la signification de ce qu'on appelle communément participe: c'est l'analogie du *na* basque. *Du*, il a; *duna*, celui

---

9. Ces langues sont rangées suivant l'importance et le nombre de ces rapports avec l'*Eskuara*, autant du moins qu'on peut en juger à un premier aperçu. Si nous ne mettons pas la langue latine en tête, c'est pour ne pas préjuger la thèse, très-soutenable d'ailleurs, qui présente cette langue comme dérivée, en partie du basque, et par ses étymons et par sa grammaire. – Nous avons aussi trouvé quelques racines communes à l'*Eskuara* et au *Gaoileag*, ou langue primitive d'Irlande. – Quant au sanscrit, pour avoir un premier aperçu de ses analogies avec le basque, on peut consulter la *Lettre à M. Xavier Raymond*, par Augustin Chaho. Paris, chez Arthus Bertrand, 1836.



qui a, ayant. On trouve aussi des noms verbaux combinés tantôt avec être, tantôt avec un autre verbe dit régulier, à la troisième personne. Ceci présente une certaine ressemblance avec le basque. Nous disons ainsi: *jaten nago*, je reste à manger. Dans plusieurs cas, le mexicain emploie à la fois des préfixes et des suffixes. G. de Humboldt a très-bien montré que le verbe basque se dédouble dans la formation des verbes syncopés: c'est ainsi que *yakiten d-u-t* a formé *d-aki-t*.

La langue quichua, parlée par les aborigènes du Pérou, est l'une de celles qui ressemblent le plus à la nôtre. elle a huit cas suivant les grammairiens, et doit en posséder davantage, puisque les prépositions s'y changent en postpositions. Ces cas correspondent aux nôtres en *a*, *aren*, *ari*, *at*, *arenzat*, *an*, *ik* et *arekin*. Le vocatif se confond avec le nominatif; l'*a* final paraît jouer un rôle analogue au nôtre. et il n'y a qu'un seul type de déclinaison qui s'étend aussi à l'infinitif des grammairiens. Tout verbe forme aussi un nom par l'adjonction de la finale *na*. L'infinitif devient ce qu'on appelle un adjectif, en ajoutant la syllabe *pac* qui, dans la déclinaison, correspond à notre désinence *ko*. Le verbe péruvien exprime, par ses inflexions, un grand nombre de rapports de personne à personne; mais ces verbes sont dans la forme syncopée. D'un autre côté les degrés de comparaison dans les noms se forment, comme en français, par le secours d'un mot adverbial; les possessifs s'expriment par des suffixes et n'exigent que par redondance la présence du génitif du nom de la personne; on a vu que cette dernière méthode d'exprimer la possession est la seule usitée en basque.

En prenant pour types de ce petit nombre de comparaisons les principales langues des deux hémisphères, nous croyons en avoir dit assez pour encourager les philologues à poursuivre ces rapprochements. Nul doute que leurs oeuvres ne seront pas stériles. Déjà de beaux travaux ont réuni par la grammaire et par les racines la grande famille indo-germanique. La science a encore un autre pas à faire; elle doit un jour montrer comment le langage s'est formé, s'est perfectionné peu à peu, de même que l'écriture alphabétique a lentement surgi, par l'intermédiaire des signes homophones, du chaos des hiéroglyphes. Autant que le permet l'état si imparfait de la linguistique, nous hasarderons quelques idées sur cette grande question.

Comme on peut le voir par l'éducation du sourd-muet, tout langage commence par des noms concrets: puis on apprend à généraliser: de là naissent lentement les noms abstraits et qualificatifs, les cas et les terminatives dont on trouve des vestiges dans toutes les langues. Tel est le langage de tant de peuplades nègres; c'est ainsi que des nations peu avancées bégayent leurs idées.

Pour arriver au verbe, au lien de la proposition, il a déjà fallu un grand perfectionnement dans une nation. Les noms abstraits de l'existence présente ou passée combinés avec les noms abstraits des personnes, auront formé les premiers éléments de la conjugaison, c'est-à-dire le présent et le passé. Les formes *niz* (*ni iz*), *nintzan* (*ni izan*), montrent les traces du nom qui s'est fondu avec l'*iz*, essence ou base du verbe. Fallait-il encore reculer dans le temps et inventer les parfait, plus-que-parfait, etc.? Le nom de l'existence accomplie *izan* s'est ajouté à l'idée générale *iz* ou bien à lui-même, formant ainsis un superlatif du passé. De là *izan niz*, *izan nintzan*, j'ai, j'avais été. Les modifications du verbe pour exprimer les relations des personnes peuvent être suivies de la même manière. Dès qu'on a possédé le verbe être, on l'a combiné avec les noms verbaux pour exprimer les idées d'action. Cette marche est naturelle, positive, et a dû se présenter d'abord dans l'enfance de la société.

Le troisième état des langues se voit dans les formes syncopées où le nom verbal s'intercale dans le verbe dédoublé. Le basque commence à nous en offrir des exemples;

mais le mot ainsi condensé conserve encore toutes les inflexions pour les rapports complexes de sujets à régimes. De là, pour passer aux formes des langues analytiques, la transition est facile à saisir. L'inflexion du verbe s'accorde avec celle du régime: ainsi nous disons, *galdu ditut indarrac*, j'ai perdu mes forces; mot à mot: je les ai perdues mes forces. Peu à peu, en exprimant toujours le nom d'une façon indépendante, on s'est affranchi d'une inflexion verbale trop spéciale dans son individualité, et dont l'utilité ne se faisait plus sentir aussi impérieusement à côté du nom<sup>10</sup>. La déclinaison s'est divisée en même temps. Les cas sont devenus d'abord préfixes, ensuite prépositions séparées. Enfin l'article détaché vient reproduire une partie de la précision qu'on avait perdue, en déviant de la règle primitive. Les langues des races noires, le basque, le latin et le français peindront successivement cette transformation dans la manière de rendre la pensée. La langue géorgienne montre la transition d'un état à un autre par ses postpositions, qui peuvent se décliner isolément et formes des adverbes de temps et de lieu, et par la conjugaison de ses verbes, laquelle ne suit pas une marche uniforme.

Une autre question tout aussi grave se présente à l'esprit du philologue. Quelles douleurs de la pensée créatrice, quelles guerres, convulsions intestines ou influences étrangères ont brisé l'unité du plan si froissé dans la plupart des langues, si simple et si fécond dans l'*Eskuara*? «Une chose remarquable dans le basque, c'est que cette langue épuise toutes les modifications d'une manière parfaite.» Telles sont les paroles de G. de Humboldt: nous ajouterons que cette langue ressemble à une savante algèbre: ses éléments sont simples, ses combinaisons nombreuses, ses résultats satisfaisants; ces principes et sa composition n'amènent qu'à un très petit nombre de questions insolubles. Mais pour développer des principes si simples et si grands, n'a-t-il pas fallu une grande supériorité morale ou une grande sécurité dans l'avenir de la vie physique et politique? Les autres langues doivent-elles toutes leurs irrégularités de syntaxe et de grammaire aux mélanges opérés par des invasions? ou se seraient-elles pliées à ravir aux autres idiomes ce qu'ils avaient de saillant dans leurs caractères, s'enrichissant ainsi de ces dépouilles par un instinct de domination? Quelle est la circonstance physique ou morale qui arrête et fixe une langue dans telle phase de sa formation? Ces questions ne peuvent être résolues qu'en théorie; car les faits manquent, car on n'a pas assez étudié les langues dans leurs divers degrés de création, depuis la horde qui use d'un mince vocabulaire jusqu'à la nation qui parle par la bouche de ses grands écrivains.

Quoi qu'il en soit, on serait tenté de croire que par le mouvement progressif de l'esprit humain, les langues obéissent à deux tendances qu'il serait curieux d'étudier dans leurs rapports avec l'éloquence de la parole et la métaphysique de la pensée. Au lieu qu'auparavant les besoins imprévus s'exprimaient par un petit nombre de racines déjà connues, mais soumises à des combinaisons nouvelles, les mots nouveaux viennent maintenant de l'étranger avec ses idées jusqu'alors inconnues, et l'unité de la grammaire primitive se brise par l'introduction de termes indéclinables, des verbes irréguliers et des exceptions de syntaxe. Les nations les plus complexes par leur origine, les langues les plus hétérogènes par leurs emprunts semblent être appelés à guider l'avenir de l'humanité. Les alliages prédominent comme dans le mode physique. Les langues synthétiques sont nées de la nature qui conçoit d'abord d'un seul jet: les langues analytiques sont produites ou par une longue habitude de distinction et d'abréviation, ou par l'effort violent d'une invasion

---

10. On voit une preuve de cette genèse de ce qu'on appelle verbes actifs, dans la différence de leurs inflexions, comparées à celles du verbe essentiel qui les a fait naître. Aussi le verbe être est-il dit irrégulier dans presque toutes les autres langues.

étrangère. Les langues d'analyse ont pris le dessus dans le monde. La loi qui produit et régit ces phénomènes a sans doute ses harmonies et sa grande fin.

Nous ne cherchons pas à nous dissimuler ce que ces idées peuvent avoir d'hypothétique; mais nous avons cru plus utile d'en faire mention que de les taire. Quelque esprit élevé saura les apprécier à sa juste valeur: peut-être provoqueront-elles quelques recherches fécondes; peut-être en surgira-t-il quelque grande vérité.

## II

Il n'existe qu'un petit nombre de livres basques imprimés, et plusieurs d'entre eux sont fort rares, même dans le pays. Nous avons donc pensé faire plaisir aux amateurs des littératures originales, en donnant une liste des ouvrages connus<sup>11</sup>. Nous commencerons par les grammaires et les dictionnaires, et nous tâcherons d'apprécier leurs défauts et leurs mérites. Nous passerons sous silence les ouvrages qui ont envisagé la langue sous le point de vue historique seulement, ces travaux étant pour la plupart étrangers à la grammaire proprement dite.

1607. On doit rapporter à cette date la publication de la première grammaire basque. L'ouvrage est imprimé au Mexique, pour l'usage des Basques, fort nombreux alors, comme aujourd'hui, dans le Nouveau-Monde. Nous avons vu un exemplaire de ce volume très-rare; en ce moment, nous ne pouvons en parler que de souvenir. L'auteur, Balthasar de Etchabe, était de Zurbietta\* en Guipuzcoa; son travail est vivement critiquée, et avec raison, par les deux auteurs suivants. Depuis Larramendi, il paraît avoir été entièrement oublié par les auteurs.

1638. *Notitia utriusque Vasconiaë, tum ibericæ, tum Aquitanicæ, etc.* Auct. Arnaldo Oihenarto Mauleosolensi. Paris in-4°, 558 p. avec index et errata<sup>12</sup>. Ce volume est une sorte d'encyclopédie basque. Le chapitre XIV du 1<sup>er</sup> livre est consacré à un aperçu de la grammaire. C'est peut-être la partie la plus faible de l'ouvrage. Cependant Oïhénart a bien distingué les deux modes des noms que Larramendi paraît avoir méconnus; mais il se traîne dans l'ornière de la grammaire latine quand il borne à six l'énumération des cas, et même à cinq dans la déclinaison articulée. Nous ne pouvons croire avec lui que le pluriel de *ni*, moi, se forme irrégulièrement. Ce nom par sa nature abstraite et restreinte ne comporte ni singulier ni pluriel, et sa déclinaison au nombre indéfini est très rationnelle. *Gu*, nous, est un autre nom abstrait qui n'a de commun avec le précédent qu'une analogie de relation.

Oïhénart n'a pas été heureux dans l'exposé de la conjugaison. Il appelle verbes propres les formes syncopées *dekussat*, je vois, *nator*, je viens, et verbes impropres les formes normales, *ikhusten dut*, je vois, etc., lesquelles sont en immense majorité dans la langue. La conjugaison de cet auteur est rapetissée et défigurée quant au subjonctif, au participe, etc. Cependant il a reconnu en son infinitif par un nom substantif. Il distingue dans les deux formes du verbe *naiz* et *dut* des auxiliaires subordonnés, *adi* et *esac*, et il appelle subconjugaison l'ensemble des modifications eu égard au genre et à la position des

11. Nous devons à la complaisance de M. F. Coquebert de Montbret d'avoir pu consulter la plupart des volumes rares qui manquent à notre collection.

\* (NdE: sic, mais il doit dire Zubieta (erreur), car il était de Zarautz).

12. Quelques exemplaires portent un titre daté de 1656, avec cette fausse énonciation: *Alterta editio emendata et aucta*. Nous n'en connaissons pas de seconde édition.

interlocuteurs. Parmi les singularités de son orthographe, nous remarquons la substitution de l'esprit rude du grec à l'*h* latin, même au milieu d'un mot. Quoique Souletin, Oïhénart ne perd pas une occasion de déclamer contre les différences de dialecte des Basques orientaux, et il a puisé tous ses exemples dans le dialecte du Labourd. Il stigmatise nos locutions du titre de formes corrompues.

1642. *Thesora hirour lenguietaqua Francho Espanola eta Hasquara*. Bayonne in-8°; avec un mémoire composé de toute espèce de mots très-curieux. C'est le premier vocabulaire connu de la langue basque: les auteurs du *Mithridates* l'attribuent à Vincent Garcia Ordonnez de Lloris.

1729. *El imposible vencido. Arte de la lengua Bascongada, su author el P. Manuel de Larramendi de la C. de Jesus, maestro de theologia de su real colegio de Salamanca*, petit in-12 de 404 p. imp. à Salamanque. Cet ouvrage est connu de tous ceux qui ont étudié la langue basque. Le titre, un peu fastueux, puisque Etchabe et Oïhénart avaient déblayé la matière, est cependant justifié en grande partie par la sagacité de l'auteur et sa profonde connaissance de la langue basque. Dans un siècle et surtout dans un pays où l'on donnait cours rarement à des idées neuves et générales, Larramendi avait senti que les règles connues de la grammaire étaient insuffisantes pour exposer le génie synthétique de sa langue<sup>13</sup>. Il détaille bien les nuances des différents temps du verbe, apprécie parfaitement la nature de l'impératif, et fait voir l'existence simultanée des deux formes, *ethortzen naiz* et *nator*, je vins. Il appelle cette dernière et ses analogues verbe irrégulier, mais la conjugue dans la plupart de ses inflexions relatives. Dans ses exemples de temps conjugués, il donne aussi les variations usitées en Labourd et en Biscaye, ce qui est d'un grand intérêt; car les relations et la vraie nature des mots s'éclairent par la comparaison des dialectes. Dans sa syntaxe, Larramendi expose avec détails plusieurs finesses de langage inconnues à toutes les autres langues de l'Europe.

D'un autre côté, le savant jésuite n'insiste pas assez sur les terminatives, et ne les présente pas comme pouvant en général s'adapter à toute espèce de mots, ce qui est l'un des traits saillants de la langue. Il a méconnu le mode indéfini qui avait été indiqué par Oïhénart, et dit que les substantifs forment des adjectifs en *ezco*, erreur copiée par Harriet et par M. Lécuse. Notre auteur adopte avec les grammairiens latins l'inutile distinction entre un participe *amatus* et un infinitif ou supin *amatum*. Il divise les conjugaisons en absolues et relatives, et les subdivise en vingt-trois individualités, ce qui l'a empêché de présenter toutes les variétés de relation dans un même ensemble. D'ailleurs, le nom de conjugaison, dans un sens exclusif, est généralement donné à des paradigmes dont chacun présente des *suites* d'inflexions dans tous les temps et dans toutes les personnes. C'est ravir à ce mot son acception ordinaire que de l'appliquer, par exemple, à toutes les formes de relation qui peuvent avoir lieu entre les personnes *je* et *tu* féminin, faisant les frais d'une autre conjugaison pour *je* et *tu* masculin. Dans la syntaxe, le professeur de Salamanque s'est exposé à beaucoup d'embarras et de redites pour n'avoir pas établi que la déclinaison et la conjugaison s'appliquent réciproquement à tout mot basque. On en voit un exemple dans *ditugunean*, lorsque nous avons, où la finale *ean* est qualifiée d'adverbe enclitique.

---

13. *Otros que han estudiado mal o bien la Gramatica latina, piensan que essa ha de ser la regla de todas las demas Gramaticas: de donde nace que piden unas raras puntualidades en Bascuence y otras lenguas comparadas precisamente con el latin; y no reparan que pidiendoseles al trocado otras cosas que se hallen en el Bascuence, y demas lenguas, no se encuentran en el latin... Y una doctrina por synthesis... Es el methodo que sigo por parecerme mas acomodado para la materia presente.* (Arte de la leng. passim.)

A l'exemple d'Oïhénart, l'*Imposible vencido* se termine par un petit traité de prosodie et de versification, partie délicate et fort habilement traitée.

1741. *Gramatica Escuaraz eta Francesez composatua Francez hitzcunça ikhasi nahi dutenen faboretan*, (Grammaire basque et française composée en faveur de ceux qui veulent apprendre la langue française), par M. Harriet, notaire royal. Bayonne, in-12, 512 p. La plupart des grammaires basques servent à exposer les éléments de la langue *Eskuara*; celle de Harriet, au contraire, est écrite en basque, dans le but d'enseigner le français. Ce but a astreint l'auteur au génie de la langue française, et le met à l'abri de toute critique sur la méthode d'exposition. Elle est d'ailleurs fort curieuse par le rapprochement qu'elle établit entre la richesse de l'*Eskuara* et la pauvreté comparative du français. Ainsi, elle montre dans une même énumération comment le *que* français se rend par onze mots différents, suivant sa signification. Harriet décline l'infinitif, mais sans songer à le présenter dans son vrai état, celui de nom: il traduit verbe par *berboa*, tandis que l'*Eskuara* lui fournissait le mot très-régulier *eraskitza*. En établissant onze cas dans le nom, il expose très-bien les motifs de cette innovation. Il donne le cas du mode indéfini à côté de ceux du nombre singulier, mais comme synonymes et sans expliquer la différence de signification. Il déclare que tous les mots basques sont déclinables, mais n'applique pas suffisamment ce principe, puisqu'il appelle *dudalaric*, tandis que je suis, un participe. Sa liste de terminatives est assez complète. Toutes ces idées sont contenues dans les remarques sur la langue basque insérées à la fin du volume et à la suite de deux vocabulaires, le premier basque-français, contenant plus de 1,600 mots; l'autre, français-basque, qui en renferme 3,000. Harriet annonce (p. 504) trois autres volumes déjà composés; le premier devait contenir tout au long les verbes divisés d'une façon assez bizarre en cinq conjugaisons, *naiz, dut, daroïat, aut* et *nitçaïc*; le deuxième devait être un dictionnaire; le troisième une syntaxe et un recueil de phrases. Ces ouvrages n'ont pas été imprimés et doivent être entièrement perdus.

1745. *Diccionario trilingue del Castellano, Bascuence y Latin. Su author et padre Manuel de Larramendi de la compania de Jesus. Dedicado à la muy noble y muy leal provincia de Guipuzcoa, San Sebastian. In-folio*. Le premier volume contient un prologue de 229 p. et 436 p. de texte jusqu'à la lettre H inclusivement; le deuxième volume porte la même date et renferme les lettres I... Z en 392 p., plus 10 p. de supplément et d'errata. Ce travail est l'ouvrage capital sur la langue basque, et contient plus de quarante mille mots. Il est entremêlé de phrases basques, de remarques philologiques et présente le tableau de la conjugaison pour la plupart des verbes syncopés. Les personnes qui auront fait le premier dictionnaire d'une langue pourront seuls comprendre par quelle longue suite d'efforts un pareil ouvrage a pu être mené à fin. Le Dictionnaire de Larramendi est si parfait qu'il n'est au pouvoir d'aucun lexicographe à venir d'en faire oublier le mérite. Seulement Larramendi a probablement eu tort d'écrire tous les mots de sa langue avec l'a final, méthode qui empêche de reconnaître des mots tels que *ama, aita*, lesquels conservent l'a bref au mode indéfini et allongent cet a pour passer au nombre singulier.

1809. En l'année 1806 parut le premier volume du *Mithridates*, ouvrage qui a exigé d'immenses recherches, et qui était destiné à présenter, d'après un plan neuf, des idées fondamentales sur l'histoire, les caractères et la littérature de toutes les langues connues. Les premières trente pages du deuxième volume sont consacrées à la langue cantabrique ou basque. L'auteur s'est servi de Larramendi et d'Oïhénart, et il donne le fragment de la déclinaison indéfinie présenté par ce dernier. Nous nous abstenons de toute remarque critique sur ce travail d'Adelung et Vater, parce qu'il a été parfaitement apprécié, dans la plupart de ses détails, par le célèbre auteur qui va nous occuper.

1817. *Berichtigungen und Zusätze zum ersten abschnitte des zweyten Bandes des Mithridates über die Cantabrische oder Baskische sprache, von Wilhelm von Humboldt.* Berlin, in-8°, 83 p. (Rectifications et additions à la première division du deuxième volume du Mithridates sur la langue cantabrique ou basque, par Guillaume de Humboldt.)

Tel est le titre de cet écrit, qui fait honneur à l'un des plus grands philologues de notre époque. On a généralement reproché à nos auteurs nationaux trop d'enthousiasme dans l'exposition des principes de leur langue; et quoique Harriet mais surtout Oihénart soient à cet égard exempts de tout reproche, on a attribué nos hautes idées de son excellence à une préoccupation de vanité locale. Peut-être nous eût-on jugés moins sévèrement si l'on avait pénétré assez loin dans la connaissance de l'*Eskuara*. Quoi qu'il en soit, feu G. de Humboldt était à l'abri de ces imputations, et l'Europe savante a appris à admirer une langue qu'il avait étudiée avec tant de soin. Doué des plus hautes idées d'une philosophie féconde et sûre, et nourrie par une vaste érudition, il a déployé surtout dans ses considérations historiques sur la langue une finesse d'aperçus et une sagesse d'appréciation dont on n'avait pas encore d'exemple. Mais nous ne pouvons, quant à présent, le suivre dans ses travaux; et si, d'un autre côté, nous faisons quelques observations sur ses additions à l'ouvrage d'Adelung et Vater, c'est avec tout le respect que nous portons à l'un des pères de la philologie.

C'est sans doute par mégarde que le savant auteur dit que *tu* est la terminaison de l'infinitif présent et l'analogue du *tea* ou *tua* labourdin. Ces formes appartiennent à tous les dialectes. De même nous croyons qu'un nom ne se change pas en verbe par l'addition de la syllabe *tu*, qui n'est qu'une terminative. C'est la conjugaison, c'est-à-dire l'idée collective d'existence d'affirmation et de personne qui constitue le verbe. Nous avons déjà expliqué ce que nous entendons par cas du nom, et nous ne pouvons avec l'illustre philologue n'en établir que trois en basque, puisque les finales *z*, *la*, *rat*, etc., n'ont de valeur que par cette position à la fin des noms: ce sont donc de vrais cas. Nous avons peine à croire qu'il y ait préposition ou postposition quand il y a idée explicative; ou du moins cette manière d'envisager la question ne montre pas pourquoi il faille ranger les finales *i*, *at*, la première parmi les cas et l'autre parmi les postpositions. Enfin nous n'oserons pas appeler adjectif le cas terminé en *co*, puisqu'il se traduit en français par *de*. Ce n'est point une particularité du dialecte labourdin d'avoir le nominatif pluriel en *ec*. Cette finale est dans tous les dialectes le signe du nominatif pluriel actif. Le travail d'Augustin Chaho répondra par son ensemble aux considérations de G. de Humboldt sur les verbes: nous les passerons donc sous silence. L'érudite écrivain a très-bien relevé beaucoup d'erreurs échappées à Larramendi et à Harriet.

1825. *Histoire des Cantabres ou des premiers colons de toute l'Europe, avec celle des Basques leurs descendans directs:* par l'abbé d'Iharce de Bidassouet. Paris in-8°, tome 1<sup>er</sup>, 416 pages.

Nous tombons de bien haut pour mentionner cet ouvrage. Il fourmille d'erreurs et n'a d'autre mérite que celui d'avoir provoquée le travail suivant.

1826. *Grammaire Basque* par M. Fl. Lécluse, professeur de littérature grecque et de langue hébraïque à la faculté des lettres de Toulouse, etc. Toulouse in 8°, 224 p.; et dans le même volume: *Manuel de la langue basque, deuxième partie*, contenant un vocabulaire basque-français de 3,690 mots et un autre français-basque qui en renferme 3,000. Cet ouvrage est bien caractérisé par feu l'abbé Darrigol, comme étant le fruit précoce d'un esprit méthodique et pénétrant.

En effet l'auteur s'est probablement trop hâté de composer la grammaire d'une langue fort difficile qu'il ne connaissait que par deux ans d'études. Son épigraphe, qui est la traduction en grec du fameux *veni, vidi, vici*, aussi fastueuse que celle de Larramendi, est au

contraire beaucoup moins justifiée par le résultat. L'auteur ne paraît pas avoir connu les travaux de G. de Humboldt, quoiqu'il donne d'ailleurs dans sa compilation plusieurs preuves d'érudition. Cependant il n'a pas toujours été guidé par une saine critique. Ainsi dans son type de déclinaison pris chez Astarloa, il mêle le nombre singulier avec le mode indéfini, bien qu'il donne, dans la syntaxe, le fragment de ce dernier tel qu'on le trouve dans Oihénart. Quant aux autres cas, M. Lécluse leur donne le singulier titre de formes adverbiales. Sa manière de présenter la conjugaison est confuse et incomplète. Nous devons toutefois lui rendre la justice de dire que cette exposition est le plus grand écueil qui ait été affronté par aucun grammairien. Nous différons d'opinion avec le savant professeur dans les analogies qu'il trouve entre *yaten dut* basque et *I do eat* anglais. La première expression signifie: est à moi dans l'action de manger. La tournure anglaise se rendrait ainsi: je fais l'action de manger. G. de Humboldt dit avec raison qu'il ne suffit pas de découvrir de ressemblances apparentes, et qu'il faut encore voir si ces analogies persistent dans la constitution intime des mots.

Ce qui donne du prix à l'ouvrage qui nous occupe, c'est l'application de nos méthodes modernes et le grand nombre d'exemples que l'auteur a fort bien choisis dans les ouvrages déjà publiés<sup>14</sup>. C'est une fort bonne idée d'avoir ajouté au *Manuel* des pièces détachées inédites et des extraits de quelques traductions basques. M. Lécluse a le premier établi, d'après les conseils de mon père, l'existence d'un dialecte particulier dans l'ancienne province de Soule *Ziberoa*. Cependant il n'en parle pas dans son travail sur les dialectes, où il s'est bornée à citer Larramendi. Malgré ses imperfections, le Manuel du savant helléniste a plus fait qu'aucun autre ouvrage pour faciliter la connaissance de la langue basque.

*Dissertation critique et apologétique sur la langue basque* par un ecclésiastique du diocèse de Bayonne. Imp. à Bayonne, sans date (1827), in-8°, 163 p. Cet ouvrage est le premier travail du feu l'abbé Darrigol, supérieur du séminaire de Bayonne. A une parfaite connaissance de sa langue maternelle cet ecclésiastique unissait une profonde érudition dans la philologie ancienne et moderne. Aussi son oeuvre est-il plein de clarté et de méthode. Il est le premier qui ait bien développée la déclinaison dans ses trois formes: c'est lui aussi qui a émis d'abord, sur la langue, plusieurs idées que nous avons tâché de reproduire ici. Cependant nous différons de lui dans quelques opinions sur la manière d'envisager les verbes. Selon nous les conjugaisons syncopées ne sont pas les vrais verbes de la langue, et supposent au contraire que le verbe être est sous-entendu: de même la finale *a* affixée au verbe n'est pas une interjection. A part ces idées et quelques autres macules telles que son orthographe que nous n'adoptons pas, nous adhérons pleinement à tout ce que l'ecclésiastique de Bayonne a dit sur la grammaire basque. L'abbé Darrigol, après avoir débuté d'une manière si brillante, formait bien d'autres projets pour sa langue chérie. Déjà il se préparait à fonder une Académie basque, déjà le premier corps savant du monde lui avait décerné son grand prix de philologie quand la mort est venue le surprendre. Sa modestie était au-dessus de tout éloge. Bien qu'il ait gardé l'anonyme dans son livre, il s'est cru obligé de demander pardon d'un ouvrage qui doit faire vivre son nom, par la crainte «que cet objet étranger eût parfois captivé son attention avec quelque détriment du véritable devoir.»

---

14. Quelques-uns de ces exemples ne sont pas assez expliqués. Ainsi, *nizanecoa*, formé du verbe *niz*, ne se comprend pas sans une phrase telle que la suivante: Quelle est cette chanson? celle que je chante lorsque je suis gai, *hori zer khanta da? alaghera nizanecoa*; mot à mot: Celle du pour le je suis gai. De même, *emaiten dudalacoan*, en ayant l'air de donner, doit se décomposer ainsi en français: dans le pour que je le donne.

1827. *Diccionario manual Bascongado y castellano y elementos de gramatica para el uso de la juventud de la M. L. Y. M. N. provincia de Guipuzcoa con ejemplos y parte de la doctrina cristiana en ambos idiomas. Por D. Luis de Astigarraga y Ugarte miembro de la sociedad de Instruccion Elemental de Paris\**. etc. 2<sup>e</sup> édition Tolosa, in-18, XIV. et 72 p. La 1<sup>re</sup> édition paraît remonter à 1825: nous ne la possédons pas. Les trois ouvrages mentionnés en dernier lieu sont en dialecte labourdin; celui-ci prend tous ses exemples dans celui du Guipuzcoa. Il est très-élémentaire et sans prétention. Le basque et l'espagnol sont en regard. L'auteur annonce dans sa préface son intention de publier dans les deux langues, des fables, des modèles de lettres et des dialogues. Nous ne savons pas s'il a pu exécuter ce projet.

Nous n'avons pas la prétention de donner une liste complète de tous les ouvrages basques publiés. Elle doit être défectueuse surtout pour les livres imprimés dans les dialectes du sud. Les circonstances malheureuses où se trouvent nos provinces transpyréennes et dont on ne prévoit pas le terme, nous ont empêché de prendre des renseignements suffisants.

## XVI<sup>e</sup> SIECLE

1533. Le premier ouvrage où l'on ait imprimé quelques mots basques est probablement l'histoire d'Espagne par Marinœus Siculus *impressum Compluti per Michaellem de Eguia MDXXXIII*. L'auteur consacre un chapitre (folio XX verso) à l'antique langue des Espagnols. En terminant il a cité comme exemples trente-huit mots et dix-neuf noms de nombre en basque et en latin. A en juger par les verbes cités, ces mots sont pris dans le biscayen. Quelques mots sont cependant tels qu'on les trouve aujourd'hui dans le Guipuzcoa et se prononceraient autrement dans la Seigneurie de Biscaye: mais nous aurions peut-être tort d'y attacher de l'importance.

1542. Dans les oeuvres de Rabelais il est aussi question de la langue basque. Dans l'histoire de Gargantua, liv. 1, ch. v. se trouvent les mots *lagona edatera*, camarade, à boire, et au livre II, parmi les dictes héroïques du bon Pantagruel, le ch. IX contient une allocution d'une quarantaine de mots basques, fort mal écrits et disloqués dans la plupart des éditions.

1571. *Iesus Christ gure launaren testamentu berria*. Imprimé à la Rochelle, chez Pierre Hautin le 22 aout, in-8° de 459 feuillets plus les préfaces et tables. Cette traduction du Nouveau Testament est dédiée à la reine de Navarre Jeanne d'Albret, dont les armes décorent le frontispice de l'ouvrage.

La dédicace en français et en basque porte le nom de Jean de Leizarrague de Briscous. Un petit sommaire est en tête de chaque chapitre. L'idiome appartient à cette variété du dialecte navarrais, parlée dans le ci-devant pays de Mixe. Malgré l'ancienneté de sa date on y trouve peu d'archaïsmes.

## XVII<sup>e</sup> SIECLE

1616. *Doctrine chrétienne et oraisons* en beau basque, tel qu'on l'a toujours parlé à Sare en Labourd. L'auteur, qui n'était pas né Basque, se nommait le B. P. frère Et. Materre, de l'ordre séraphique de N. P. S. François de l'observance. Il avait été gardien du couvent

\* (NdE: sic, il faut lire Pais).



d'Avila. Imp. à Bayonne, in-12. L'ouvrage est approuvé entre autres par notre célèbre Axular. En tête est une addition écrite dans un style moins agréable. Nous citons cet ouvrage d'après Larramendi, ainsi que les quatre suivants.

1626. *Doctrine chrétienne en espagnol et basque*, par le licencié D. Juan de Beriain, abbé de la paroisse d'Uterga. Pampelune, in-12, 83 feuillets.

1630. *Noelac eta berce canta espiritual berriac*, par Jean Etcheberri, doct. en théologie. Bayonne, in-12, un des approuvants dit avec raison de cet opuscule:

*Escaldunac hel bequizquit,  
Haren ohoratzerá,  
Ceren escara eman duen,  
Erdararen ganera.*

}

Que les Basques me viennent en aide,  
pour le glorifier, de ce qu'il a mis  
l'Eskuara au-dessus de l'erdara.

Le même auteur a publié, sans doute postérieurement, un autre ouvrage plus volumineux, qui a pour titre: *Manual devocionezcoa edo esperen oren oro escuetan erabiltzeco liburuchoa Escarazco versutan eguina eta guztia bi partetan berecia*. (Manuel de dévotion ou le petit livre de tous les instants, fait en vers basques et divisé en deux parties). La première partie renferme, en vers de huit syllabes, les principaux mystères de la vie de N. S. Jésus-Christ. Le 2<sup>e</sup> volume est en grands vers de quatorze syllabes.

1635. *Devocino Escuara, Miraila eta Oracinoteguia*, par Fr. Juan de Haramboure. Bordeaux, cité par Wilkins dans le recueil de Chamberlayne. On y trouve beaucoup de prières en vers basques.

1641. *Sermons en chapitres*, par Pierre Argainaratz, prédicateur ordinaire de Ciboure (en Labourd). Bordeaux, in-12, 572 p.

1642. *Gueroco guero* (mot à mot: après pour après) *aut de non procrastinándá poenientiá*, par Pierre Axular, curé de Sare en Labourd. Bordeaux, petit in-8<sup>e</sup>, 623 p. Pierre d'Urtubie, l'un de ceux qui ont approuvé l'ouvrage, appelle l'auteur très-célèbre: un autre dit de lui qu'il est un homme de grand renom dans notre Cantabrie. La postérité a confirmé ces éloges contemporains. L'ouvrage, composé de cinquante chapitres, fait de fréquentes citations aux classiques sacrés et profanes, ce qui produit une variété d'érudition et de pensées telle qu'on la retrouve rarement dans un livre ascétique. Le style est simple et beau. La dédicace à Bertrand d'Echaus, archevêque de Tours, est pleine de candeur, d'éloquence et de foi. Nous avons vu souvent de simples laboureurs, après des journées de travail, s'extasier devant les pages de Pierre Axular.

1656. *Catéchisme de Bellarmin*, par Silvain Pouvreau. Paris, in-8<sup>e</sup>, cité d'après le *Mithridates*.

1657. Les *Proverbes basques*, recueillis par le sieur d'Oïhénart, plus les *Poésies basques* du même auteur. Un second titre, porte: «*Atsotisac edo refravac*, proverbes ou adages basques recueillis par le sieur d'Oïhénart, à Paris, MDCLVII», pet. in-8<sup>e</sup>. Ce volume est d'une excessive rareté. Il a été révélé au monde savant par G. de Humboldt, qui l'a trouvé parmi les trésors de la Bibliothèque royale. On n'en connaît pas d'autre exemplaire. L'auteur, qui avait publié dix-neuf ans auparavant sa *Notice sur les Vasconies*, commence par une préface de deux pages. Viennent ensuite six pages de remarques sur l'orthographe, qui est encore le bizarre système employé dans la notice. Viennent ensuite 537 proverbes basques numérotés, la majeure partie en dialecte navarrais. A la page 47 commence l'explication des proverbes en français un peu antique. La pudeur gauloise a empêché l'auteur de traduire une de ces sentences et lui a fait jeter un voile sur quelques autres. Cette

première partie du volume contient quatre-vingts pages et renferme, comme explication des proverbes, quelques traditions curieuses du pays.

A la suite des proverbes est le deuxième titre: «*O<sup>ren</sup> Gaztaroa neurthizetan*, la Jeunesse d'O., en vers basques. A Paris, MDCLVII.» Une préface de deux pages donne quelques idées sur les règles de la versification basque, mais avec moins d'étendue que dans la Notice. Suivent quinze pièces en vers. Les deux premières n'ont pas de titre particulier: viennent ensuite *Arguia Darizanari* (à toi lumière qui brille), trois pièces. *Maitenaren Gal-Kexua* (élegie sur la perte de la Bien-aimée), trois pièces. *Churia Darizanari* (à toi qui es blonde), deux pièces. *Belxaranari* (à la brune), deux pièces. *Ioanaren Betheguinsarrea* (l'embonpoint de Jeanne), trois pièces; plus une autre en vers de quatre syllabes et qui n'est pas numérotée. Puis vient une plainte en cent vingt-huit vers sur la mort de l'Épouse, contre les Muses. L'ouvrage est terminé par des vers de dévotion, savoir: les *Commandements de Dieu et de l'Église*, un *Noël*, le *Chant de Siméon* et le *Vexilla regis*, en vers basques. A la fin du volume est un petit vocabulaire de cent vingt mots employés dans le texte avec la désignation des provinces où ils sont usités. Cette deuxième partie de l'ouvrage contient soixante-quinze pages. Comme Axular, Oïhénart a mélangé tous les dialectes. Les proverbes qu'il a recueillis sont pleins d'exemples de concision et d'élégance. Quelques-unes des idées qu'ils expriment, sont de la plus haute portée. Nous avons trouvé dans le texte, des mots qui ont échappé à Larramendi et même à Silvain Pouvreau.

1666. *Eliçaria erabilceco liburria*. Pau en Béarn, cité d'après le *Mithridates*, in-24.

1669. *Manuel devocionezcoa*. Bordeaux, in-8°. Ce livre renferme des cantiques religieux et des prières.

1686. *Doctrine chrétienne avec des prières et pratiques chrétiennes*, la plupart en vers, par le père Bernard de Gasteluzar de la compagnie de Jésus. Pau, in-12, 479 pages. Ce rare volume est cité par Larramendi qui en trouvait le basque très-beau. Nous n'avons pu vérifier en quel dialecte il est écrit.

## XVIII<sup>e</sup> SIECLE

Nous citerons d'après Larramendi, un petit volume imprimé à Bayonne, sans date ni nom d'auteur. Il contient des exercices spirituels, des prières en prose et en vers, et enfin la passion de Notre-Seigneur, selon saint Matthieu et saint Jean. Le style en est bien soigné.

1720. *Imitation de Jesus-Christ*, traduite par M. Chourio, curé de Saint-Jean-de-Luz. Bayonne, in-12, réimprimé dans la même ville, en 1760, et à Toulouse, en 1825, dans le même format.

1731. *Guiristinoen doctrina laburra*. Bayonne, in-8°.

1733. Deux Catéchismes imprimés à Bayonne, par monseigneur Pierre Guillaume de Lavieuvville, in-12. Le premier a été réimprimé à Bayonne en 1760 et 1814, in-12, 117 p.; il ne contient que le texte. L'autre, de 468 pages, explique ce texte en cent dix leçons, divisées en quatre parties.

1748. *Introduction à la vie dévote*, traduite par un prêtre du diocèse de Bayonne, in-18, 564 pages.

1750. *Gudu Izpirituala*, etc., N. J. D. *Donibane Lohitzuco yaun Apheçac berrirò Escararat itzulia* (Combat spirituel, traduit de nouveau en basque par N. J. D., curé de

Lohitzun). Toulouse, chez Robert, petit in-12, 355 p. Cette traduction est fort soignée: le dialecte est celui du pays de Labourd. Nous y apprenons par une approbation signée de Robin, curé de Villefranque, qu'il existait alors une traduction plus ancienne, comprenait trente-cinq chapitres au lieu de soixante-six, et fort difficile à entendre.

1759. *Jesusen bihotz sacratuaren aldareco devocionea, meça Sainduco exercicio izpiritual batequin* M. G. Francistegui *escuararat itçulia* ("Dévotion, etc., traduit par M. G. F.") Toulouse, in-8°, 159 pages.

1760. *Jesusen amore-nequeci dagozten cembait otoitzgai. Jesusen compañaço A. Sebastien Mendiburuc eguinac.* Pampelune, 2 vol. petit in-4° de 295 et 386 pag. Ces modèles de prières sont en dialecte guipuzcoan\*: le style en est très élégant.

1761. *Aito San Ignacioren egercicionec*, etc. Par le P. Aug. Cardaveraz. Pampelune, petit in-8° de 392 pages, dialecte du Guipuzkoa. Il s'y trouve beaucoup d'histoires de Saints hommes.

1763. *Cant. izpiritualac*, in-8°.

1765. *Aita San Ignacioren egercicionec*, etc. Par A. Cardaveraz. Pampelune, in-12, 120 pages.

1773. *Doctrine chrétienne*, en basque et en espagnol, par F. X. de Lariz. Madrid, in-8°.

1775. *Testamen çaharreco eta berrico historiao M. de Royaumontec eguin izan duenetic berrirò escararat itçulia, exemplu eta errefflexione Sainduequin bi liburutan eçaria* (Histoire du Vieux et du Nouveau Testament, traduite de nouveau en basque; d'après M. de Royaumont, etc.), en deux tomes, t. 1<sup>er</sup>. Bayonne, in-12, 377 p. Le nom de l'auteur est B. Larreguy: il était curé de Bassusarri.

1777. Un vol. in-12, suite du précédent. Il achève l'histoire du Vieux Testament et donne celle du Nouveau Testament.

1784. *Guiristinoqui biciceco eta hilceco moldea* (Manière de vivre et de mourir en chrétien), par André Baratzart, prêtre. Bayonne, in-18, 272 pages.

## XIX<sup>e</sup> SIECLE

1802. *Morceaux choisis des Catilinaires*, traduits en biscayen par le curé Moguel, à la prière de G. de Humboldt, in-12.

1803. *Cofesino ona*, par D. J. Ant. Moguel, curé de Marquina. Vittoria, in-8°. Cet ouvrage est en biscayen: il est l'abrégé d'un travail plus considérable du même auteur, contenant des instructions générales pour faire une bonne confession. C'est un vol. in-8° de 3 ou 400 pages, et qui est écrit dans le dialecte guipuzcoan que l'auteur possédait aussi fort bien. La date est un peu antérieure à 1803.

1804. *Uscara Libria*. Livre de piété en basque, in-12. 196 pages. Dialecte Vasco-Souletin.

1805. *Abecedeia Escuaraz iracurten ikhasi nahi dutenezat*. (Abécédaire fait pour ceux qui veulent apprendre à lire en basque), Bayonne, in-12, 56 p. y compris des prières et instructions religieuses.

---

\* (NdE: Il ne s'agit pas du dialecte guipuzcoan, mais du haut-navarrais-septentrional).

1809. *Meditacioneac gei prematsuenen gainean cembait abisuekin, etc.* Bayonne, in-12, 578 p.

1810. *Exercicio izpiritualac, etc.* Bayonne, in-18. 382 p., réimprimé en 1814 et 1823. Cet ouvrage usité dans l'ancien diocèse de Bayonne, doit avoir encore d'autres éditions.

1815. *Cant. izpirit.*, etc. Bayonne, in-12. 80 p.

1816. *Urteco domeca gustijetaraco verbaldi icastideinac.* Bilbao, 2 vol. in-8°, 275 et 163 pages: par Pedro Astarloa, franciscain, et frère du célèbre auteur de l'*Apologie*.

1816. *Jaungoicoaren amar aguindubeetaco lehengo bosteen icasiquizunac. prai Bartolome Santa Teresa. Marquinaco Carmen ortozeco predicadoriac ateraac.* Pampelune, in-8°, 278 pages.

1817. *Jaungoicoaren amar aguindubeetaco asqueneco bosteen icasiquizunac.* Par le même auteur. 800 pages. Ces deux ouvrages contiennent des instructions sur les cinq premiers et les cinq derniers commandements de Dieu, et forment ensemble un traité complet sur le decalogue.

1817. *Eucologia ttipia edo elizaco liburua. Bayonaco diocesacotz, etc.* Petit Eucologé ou livre d'église pour la diocèse. Bayonne, in-18. 593 p. ouvrage ancien et qui doit avoir été édité plusieurs fois auparavant.

1819. *Elisaco zazpi sakramenduben icasiquizunac.* III Satya. 3<sup>e</sup> vol. in-8°. 376. Cet ouvrage écrit en biscayen est une dissertation sur le *Catéchisme* et sert à aider le prédicateur au prône. Nous devons la connaissance de cet ouvrage notable ainsi que de plusieurs autres imprimés dans les dialectes transpyrénaïens au R. P. José Elizalde abbé du monastère des Prémontrés d'Urdach en Navarre.

1823. *Catichima edo fedea laburzki.* Bayonne, in-12, 132 pages.

1824. *Guipuzcoaco dantza, etc.* (Histoire des danses, fêtes et jeux de Guipuzcoa), etc. Saint-Sébastien, in-8°, 185 p. Il y a en outre un vol. in-fol. de musique gravée avec les paroles. Cet ouvrage est écrit en basque du Guipuzcoa, par don Juan Ignacio de Iztueta.

1825. *J.-C. Evangelio Saindua St. Mathiuren arabera* (Évangile selon Saint Mathieu), Bayonne, in-8°, 82 p. Traduction peu soignée bien qu'elle soit calquée sur le travail de Leizarraga. Elle est dans le dialecte du Labourd.

1826. *Çant. izpir.*, in-18, 56 p.

1828. *Jesus Cristo gure Jaunaren Testament berria Lapurdico Escuarat itçulia* (Nouveau Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ, traduit en basque du labourd). Bayonne, in-8°, 584 p. et 3 p. d'errata. Cette traduction diffère, quant au premier Évangile, de la publication de 1825. Elle n'a ni avant-propos ni désignation d'auteur. Le basque n'est pas pur et le style offre plusieurs locutions patoises.

1829. *Egun ona edo egunarem santificatzeco moldea, etc.*, par M. Haramboure, missionnaire. A Bayonne, in-18, 192 p.

1831. *Sermon sur la Montagne, en grec et en basque précédé du paradigme de la conjugaison basque*, par M. Fl. Lécluse. Toulouse in-8°, 24 p. Le texte est de Leizarraga et le paradigme fort abrégé.

1832. *Escu librua, etc.*, par le R. P. Augustin Cardaberaz. Tolosa, in-16, 240 p.

*Livre de dévotions*, etc. par le même auteur. Tolosa, sans date, in-16, 192 p., plus 28 p. de cantiques.

1832. *Doctr. Cristiana. Aita Gaspar Astete Jesuitac erdaraz eguina*. (Composée en erdara, par le P. G. Astete.) Tolosa, in-16, 72 p.

1834. *Azti-Beghia*. L'Oeil du Devin, éléments de géologie et d'astronomie cosmogonique, par J. Augustin Chaho. Paris, chez Dondey-Dupré, in-8°, 14 p. Cet opuscule est écrit dans le pur dialecte de la Soule.

G. de Humboldt cite, mais sans mentionner la date: *Nomenclatura de las voces Guipuzcoanas sus correspondientes Viscaynas y Castellanas para que se puedan entender ambos dialectos*. Le curé Moguel de Marquina en est l'auteur. Il promettait un dictionnaire parfait des trois dialectes basques, mais nous ne pensons pas qu'il ait paru.

*Ezqueraren berrionac eta ondo escribitzeco, ondo iracurtzeco eta ondo itzeguiteco erregrac*, in-8° d'environ 60 pages. Cet ouvrage est assez intéressant. L'auteur, le P. Augustin Cardaveras, natif de Saint-Sébastien\*, et savant jésuite, établit, dans un beau discours en basque, les grâces de la langue, les règles pour écrire, et l'accompagne des renseignements curieux. Malheureusement nous ne pouvons que mentionner cet ouvrage d'après les souvenirs d'un Basque de Guipuzcoa. La même personne a vu une version basque de la vie dévote de saint François de Sales et du *Catéchisme historique* de Fleury.

Parmi les manuscrits basques qui nous sont connus, nous ne mentionnerons que ceux qui ont quelque importance et qu'on peut consulter aisément.

Le vocabulaire de Silvain Pouvreau est l'un des plus curieux monuments de la langue, soit par son ancienneté, soit pour sa richesse en mots tirés des dialectes souletin et navarrais, et qui manquent au travail de Larramendi. C'est un manuscrit petit in-folio contenant, en 336 pages environ, dix mille mots basques avec l'explication en français et de nombreuses citations d'idiotismes basques. Les lettres A et B manquent, et la première page du Vocabulaire ne commence qu'au mot *cafarda*. Il existe encore quelques autres lacunes dans le corps de l'ouvrage, notamment entre les mots *If* et *Ki*. Les Proverbes d'Oïhénart sont cités plusieurs fois avec renvois aux numéros du recueil. A la fin du Vocabulaire principal sont 12 pages grand in-folio commençant au mot *Arreba* et finissant par *Astorea*; c'est probablement la deuxième copie de l'ouvrage: on a commencé à y placer les mots français espagnols et latins vis-à-vis des mots basques. Le vocabulaire est précédé de vingt-trois pages raturées et d'une liste de deux cent quatre-vingt-neuf mots expliqués par une autre personne, probablement Arnould Oïhénart. L'une de ces feuilles porte la date du 30 mai 1665. On voit encore au commencement du volume un fragment de grammaire basque. La terminative *Keria* y est bien rendue, mais on y méconnaît le mode indéfini. Le volume se termine par quarante cinq pages de prières à la sainte Vierge en dialecte du Labourd: quelques-unes d'entr'elles sont aussi écrites en français. Une feuille de parchemin annexée au volume contient un projet d'approbation du roi pour les ouvrages que Silvain Pouvreau se proposait de publier. Ces ouvrages annoncés comme terminés sont une traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ*, une Grammaire basque et française avec quelques dialogues familiers pour le commerce des deux langues, enfin le Dictionnaire basque, français, espagnol et latin. Le précieux manuscrit de S. Pouvreau se trouve à la Bibliothèque royale sous le n° 7700, 3, 4. Il ne paraît pas qu'aucun de ces travaux ait été imprimé. Il était prêtre du diocèse de Bourges, et d'après quelques indices il nous paraît être natif des environs de Saint-Jean-de-Luz.

Feu l'abbé Darrigol, supérieur au grand séminaire de Bayonne, a reproduit dans son mémoire couronné par l'Institut une grande partie de sa dissertation critique. Ce travail, que nous avons copié en entier, est compris dans un manuscrit in-4° de 119 pages. Parmi les observations qui ne se trouvent pas dans l'ouvrage imprimé, nous citerons les remarques sur l'accentuation et sur l'élision qui s'exerce dans les discours familiers de la même manière que dans les vers latins scandés. Le système de l'orthographe est aussi amélioré et se rapproche du nôtre. Dans l'ouvrage imprimé on remarque l'oubli de l'impératif à deux régimes: la même lacune existe dans le manuscrit.

*Plan de lenguas o Grammatica Bascongada en el dialecto Vizcaino, por D. Pablo Pedro de Astarloa y Aguirre*, 2 vol. in-4°. L'auteur de cet ouvrage est connu par son apologie de la langue basque. Il était curé de Durango et paraît être mort à Madrid en 1814. On n'a pas imprimé cet ouvrage qui eût été précieux pour l'exposition du dialecte biscayen. Nous le citons d'après Guillaume de Humboldt. Tous les papiers d'Astarloa sont, à ce qu'on nous assure, entre les mains de son ami D. Erro, l'ingénieur auteur de l'*Alphabet primitif*.

En 1827, feu A. M. d'Abbadie, mon père, publia en espagnol et en français le prospectus d'un dictionnaire basque, espagnol et français. Toulouse, in-8°, 28 pages. Ce nouveau travail de M. Lécluse devait reproduire en 2 vol. in-8° de 1000 pages, tout le Dictionnaire de Larramendi. L'auteur avait ajouté à son travail, entièrement achevé à cette époque, un millier de termes propres au biscayen ou extraits d'Axular: mais cet ouvrage du laborieux auteur du Manuel basque n'a pas encore été imprimé.

Dans ses *additions* au *Mithridates* dont nous avons parlé plus haut, le savant G. de Humboldt annonce aussi qu'il a disposé dans l'ordre alphabétique par rapport au basque tout l'ouvrage de Larramendi en l'enrichissant de beaucoup de mots puisés dans les ouvrages d'Oïhénart et de Pouvreau que M. Lécluse ne connaissait pas. Nous faisons ici le voeu que ces travaux de l'illustre Prussien ne soient pas perdus pour la science comme tant d'autres études sur la langue basque qui semblent être poursuivies par une triste fatalité...

L'auteur de ces Prologomènes a tâché d'écrire de sang-froid sur une langue pour laquelle il se sent une grande affection. Dans le cours de ses recherches il a souvent regretté que des circonstances impérieuses aient hâté cette publication. Il eût voulu consacrer uniquement à ce travail tant de loisirs remplis par des études plus matérielles et par les préoccupations d'un voyage lointain.

A. Th. d'Abbadie, de Navarre.

Paris, juin 1836.

### 2.2.2. Sur le Dictionnaire Basque, Français, Espagnol et Latin... d'A. Chaho\*

On n'a encore publié d'autre Dictionnaire Basque que celui de Larramendi. Cet ouvrage, aujourd'hui vieux de 110 ans, ne comprend pas moins de 728 pages, sans compter 229 de préface et 12 pages de supplément. On y commence par l'ordre alphabétique des mots espagnols; puis viennent les mots basques, et enfin les mots latins correspondants. On y regrette l'adjonction de cette dernière langue, parce que tout homme soigneux préfère étudier le latin dans un lexique à part, et parce que cette addition doit augmenter

---

\* Bayonne, chez Lespès, 1855.

sensiblement les frais d'impression. D'ailleurs, le latin rend mal ou n'exprime pas du tout une foule de termes usuels qui sont si utiles aux recherches philologiques, mais qui nous manquent parce qu'ils n'entrent pas dans le langage écrit des auteurs classiques. Larramendi s'était naturellement mis au point de vue d'un Espagnol qui voudrait apprendre le basque. Aujourd'hui, soit qu'on veuille agrandir une connaissance imparfaite de cette langue, soit qu'on désire la comparer méthodiquement avec d'autres idiomes, on a réellement besoin d'avoir un dictionnaire qui commence par le basque.

M. Chaho a très sagement fait de prendre ce dernier parti. Son travail, si important, ne peut être mentionné avec légèreté; car, pour être bien exécuté, il demande presque une vie d'homme. L'auteur et l'éditeur ont droit à tous nos éloges pour leur généreux courage à publier un livre qui doit durer. De notre côté, nous montrerons notre sentiment de son importance par l'énoncé de quelques idées critiques, que l'auteur voudra bien nous pardonner en songeant qu'il eût suffi de trois lignes d'éloge ou de blâme pour escorter un ouvrage moins éphémère.

Par les motifs émis plus haut, on désapprouvera l'adjonction des mots latins, qui n'ont rien ajouté à la valeur de Larramendi. M. Chaho évitera les quelques erreurs de cet auteur, et nous espérons que les mots forgés par lui ne paraîtront pas dans le nouveau Dictionnaire. Nous avons de même la confiance que lorsqu'il sera nécessaire de mettre plusieurs mots basques à la suite d'un seul mot français, on distinguera, par un signe particulier, à quel dialecte appartient chaque vocable cité. Les noms de lieux devront entrer aussi dans le Dictionnaire, car nos appellations basques sont souvent étrangement défigurées par les langues française et espagnole. Ainsi on traduit en deçà des Pyrénées par *Tardets* le mot *Atarratze*, et, au-delà des monts, par *Pamplona* le nom *Iruna*. Plus près de nous, le mont Larhune qui signifie «bon pâturage» (*larre hun*) est transcrit «La Rune» sur quelques-unes de nos cartes. On sait d'ailleurs le parti que Humboldt a tiré des noms de lieux basques pour l'étude des premiers établissements de notre nation: il est permis d'espérer, dans cette voie, des découvertes nouvelles, qui s'appuieraient avantageusement sur un recueil de noms de lieux insérés avec soin dans le nouveau Dictionnaire de M. Chaho.

Mais, sans aller plus loin dans le plan idéal d'un bon Dictionnaire, nous voulons parler aujourd'hui d'une question qui est au fond même de ce travail, et qui a divisé les esprits les plus judicieux: nous voulons dire la question de l'orthographe. Elle est encore incertaine; car, avant même de l'avoir agitée, nos meilleurs auteurs ont suivi des procédés différents. On ne saurait donc invoquer ici l'usage qui doit tout régler en français et en bien d'autres langues, et qui confère au système adopté un avantage précieux. Cet avantage, peu remarqué d'ordinaire, vient de ce qu'on lit une phrase rapidement, beaucoup moins d'après la valeur des lettres qu'en saisissant en bloc la physionomie de chaque mot. Or, cette physionomie ne devient le plus souvent que plus saillante et plus individuelle par l'adjonction de lettres redondantes qu'on ne prononce pas. Cette vérité a été sentie par ceux qui en Angleterre ont essayé, pour l'abandonner aussitôt, le système d'écriture *fonetik*. Autant en diront tous ceux qui lisent la sténographie, où les mots ne frappent pas la vue, quelque bien transcrits qu'ils soient d'ailleurs. J'appliquerais volontiers ces remarques à l'orthographe espagnole, qui est la plus désagréable, parce qu'elle est la plus logique; et, par conséquent, la plus changeante. Il est, en effet, de l'essence des mots écrits de rester étrangers aux modifications continuelles de la parole. L'écrivain de la veille ne saurait pressentir les modifications inventées par l'orateur du lendemain. Ces remarques, toutefois, ne s'appliquent pas au basque. Nous n'avons à cet égard ni règle ni usage; et l'on hésite tellement, que M. Chaho lui-même abandonne aujourd'hui l'orthographe qu'il avait préconisée dans l'ouvrage que nous publîâmes il y a 20 ans.

Il est assez singulier qu'on ne se soit pas demandé d'abord combien il existe de sons simples en basque. Nous avons posé cette question à M. le capitaine Duvoisin, qui poursuit depuis bien des années son épineuse tâche, en recommençant pour la troisième fois son Dictionnaire français-basque. Voici, d'après cet auteur, la liste des trente-deux sons élémentaires du basque usité aujourd'hui en Labourd :

	Orthographe ordinaire en français	Exemple en basque	Traduction du mot basque cité	Système proposé
1	A	Ama	mère	A
2	B	Burua	tête	B
3	Ch	Chichtoa ou Chichtera	mannequin, parnier d'âne	S
4	D	Durduzatcea	étourdir	D
5	E	Emea	femelle, doux	E
6	F	Afaria	souper	F
7	Fh	Fhurrunta	bruit du vol d'un oiseau	Fh
8	G	Giderra	anse, manche	G dur
9	H	Harra	vers	H
10	I	Ithurria	fontaine	I
11	J	Jartcea	s'asseoir	J
12	K	Azkena	dernier	K
13	K aspiré	Kharra	zèle	Kh
14	L	Lurra	terre	L
15	L mouillé	Pollita	joli	L
16	M	Motza	court	M
17	N	Ni	moi	N
18	Ñ	Amaño	nourrice	Ñ
19	O	Oloa	avoine	O
20	P	Piroa	poussin	P
21	P aspiré	Aphoa	crapaud	Ph
22	R doux	Eremua	étendue	R
23	R rude	Errea	brûlé	R
24	S doux	Eztia	doux, miel	Z
25	S rude	Sarri	tantôt	S
26	T	Tartea	passage étroit	T
27	T aspiré	Atherbea	abri contre la pluie	Th
28	Tz doux	Tzarra	mauvais	Z
29	Ts rude	Itsassoa	mer	X
30	Tch	Atchikia	tenu	C
31	T mouillé	Ttipia	petit	C
32	U	Ura	eau	U

On peut, à la rigueur, supprimer le *Fh*, qui est rarement employé, mais, si on le conserve comme beaucoup de gens seront tentés de le faire, notre tableau présente donc les sons simples qu'on entreprend d'écrire avec les 25 lettres latines ou françaises, dont 4 sont même exclues, c'est-à-dire *q*, *v*, *x* et *y*. Il reste ainsi 21 lettres pour 32 sons.

On doit bien regretter que les premiers écrivains français et basques n'aient pas, comme les Russes, attaché une lettre différente à chacun des sons simples. Mais le mal est fait: on a mieux aimé exprimer les sons étrangers au latin par la combinaison de deux lettres latines. Puis, en suivant le même procédé, on a été amené à coller ensemble trois lettres, *tch*, pour indiquer une consonne unique. Ceci est déjà un inconvénient, car, bien que le



basque n'ait pas de lettres doubles dans ses racines, on en trouve dans les mots composés, comme *Urtatcea*, «arroser»; *Gogorskoa*, «un peu dur»; *Gizonzcoa*, «petit homme», et *Orobattasuma (Philothea)* «égalité d'âme», où il ne doit pas se prononcer comme dans *Ttipi*, «petit». Pour surcroît de malheur, on a attribué deux sons à chacune des lettres *c*, *g*, *s*, *t*, dont la prononciation vraie d'après leur position. C'est de cette singularité au moins qu'il conviendrait d'affranchir l'orthographe basque.

Comment M. Chaho a-t-il résolu ces difficultés? Nous ne le suivrons pas dans la *Guerre des Alphabets* qu'il a écrite dans ce journal il y a un an, car cette forme pittoresque a provoqué plus de gaieté que de méditations. Une affirmation froide dessinera bien mieux notre idée à ceux qui voudront nous suivre sur le terrain épineux de l'orthographe basque. N'est-il pas téméraire à M. Chaho de dire qu'il résout les difficultés par des considérations étymologiques? Et d'abord on peut affirmer qu'une grande portion des étymologies basques est à refaire après en avoir cherché, discuté et posé minutieusement les règles. La philologie actuelle ne se contente pas de moins. C'est dans le cercle, de plus en plus étroit, des lois de permutation, d'éliision, etc., que la science étreint aujourd'hui, nous ne dirons pas les caprices, mais les aperçus plus ou moins ingénieux des étymologistes. Or ces lois sont encore à discuter et à formuler pour la langue basque. M. Chaho a oublié d'en énoncer une seule dans les nombreuses étymologies dont il a parsemé ses 93 pages d'introduction. Plusieurs de ses dérivations sont très ingénieuses, mais quelques unes sont fort contestables; et en lisant toute cette dissertation, on se demande si l'auteur ne s'est jamais écarté des règles d'évolution qui doivent régir le basque.

Mais l'examen de cette question nous entraînerait loin. S'il est généralement admis que le basque a été parlé dans notre midi avant le gascon et en Espagne avant le castillan et ses congénères, on paraît moins fixé sur les rapports historiques du basque et du latin. N'y aurait-il pas lieu d'admettre deux époques pour le contact de ces deux langues, l'une sur la frontière de Navarre par le voisinage des conquérants romains, et l'autre à l'époque antehistorique où les Basques, établis selon Humboldt en Lombardie au moins, ont très-bien pu fournir aux Etrusques, et même aux Latins, Osques, etc., l'un des éléments de leurs langues?

Mais les étymologistes ont encore à planter leurs jalons en attendant qu'ils aient tracé les lignes à suivre. Heureusement pour nous, il ne s'agit pour le moment que de bien peindre les sons qu'on entend. M. Chaho le fait au moyen de 26 lettres qu'il adopte en basque, dit par lui *Euskarien*, mot que nous éviterons, parce qu'il n'est ni euskara, ni français. L'examen des sons, des lettres, aurait été plus méthodique si l'auteur avait suivi l'ordre de son propre alphabet, au lieu de l'intervertir arbitrairement dans ses explications, que nous examinerons pas à pas.

Darrigol avait raison de supprimer le *q*, parce que le son distinctif et antique de cette lettre latine ne s'est pas conservé en basque. Quant à l'*y*, c'est autre chose. Les Sémites, qui sont les inventeurs de l'alphabet, ont très bien posé entre *y* et *i* une distinction que nos oreilles de l'Occident ne perçoivent qu'avec peine. Pour eux *Y* est une consonne, et non un double *i*: *i* est une voyelle, et M. Chaho a oublié de dire quelle est la loi grammaticale dont il paraît affirmer l'existence, et qui empêche d'écrire *anaytar*, *anaykide*. De même, nous ne voyons aucun inconvénient à écrire *benediziño*, bénédiction, etc., parce que l'étymologiste, qui compose toujours une très petite minorité des lecteurs, en sait assez pour remonter à l'origine de ce mot et des autres termes latins cités à la page 4 de l'ouvrage que nous examinons.

Quant au *k* mis à la fin des mots, il peut choquer plusieurs personnes; mais quelque petite que soit l'innovation proposée, elle choquera toujours quelqu'un, et un Dictionnaire

n'est pas un livre de lecture, mais bien un ouvrage que l'on consulte de temps en temps pour vérifier le sens et le son d'un mot. L'orthographe d'un Dictionnaire peut étonner d'abord; mais si elle est judicieuse, elle finira par prévaloir. Il est certainement à regretter que M. Chaho emploie simultanément le *c* et le *k*. Nous le citerons lui-même (pages 10 et 11), en disant à cet égard que « nous ne voyons pas la nécessité d'introduire deux lettres consonnes, deux caractères différents pour la même prononciation. »

Nous ne saurions approuver l'argument que l'auteur met en avant pour conserver le *x* avec le son bilatéral qu'il a en français, car l'orthographe des mots étrangers est arbitraire dans toutes les langues; ou bien quand on adopte une règle pour les noms encore étrangers aux habitudes de notre idiome, c'est de les écrire comme le peuple qui les a inventés, et de les prononcer comme lui. Pourquoi ne pas suivre le vœu si judicieux de Darrigol, qui voudrait, avec les vieilles éditions, exprimer par *x* ce *ts*, qui est une consonne à part, et non un son double comme celui du *x* français? Les peuples orientaux qui possèdent ce *ts* lui ont tous consacré un caractère spécial.

Pour toute oreille délicate, le *w* des Anglais existe en basque, en français et en beaucoup d'autres langues. Mais on ne l'y a jamais employé, et l'on peut presque toujours s'en passer.

M. Chaho n'a pas indiqué dans quel cas il remplacera le *w* par le *g*, et nous avouons ne pas en prévoir l'opportunité.

L'auteur nous a fort bien prouvé que les Souletins ne sont pas les moins intelligents parmi les Basques. Il est donc probable qu'ils ont eu de graves motifs pour distinguer entre le *u* espagnol et le *u* fermé ou *u* français, qu'on pouvait signaler, soit en le surmontant de deux points comme les Allemands, soit en faisant suivre le mot d'une note de cette façon: *buru* (*u* f), tête. Nous tiendrions beaucoup à cette distinction, parce qu'elle est bonne à signaler, dans l'espoir que les étymologistes pourront un jour en indiquer l'origine. Ici une différence d'orthographe nous semble de plus utile. Il y a bien moins de raison à écrire tantôt *Yainco*, tantôt *Jainco*. Ne serait-il pas plus simple d'écrire *Jainko*, en prévenant, une fois pour toutes, que le *j* doit être prononcé *y* en Labourd, et *kh*, avec une modification gutturale, en Guipuzcoa?

Il est assez singulier que les lettres *z* et *s* doivent avoir dans le nouveau Dictionnaire des sons différents de ceux qu'elles possèdent en français, c'est-à-dire que le *z* devra se prononcer comme le *s* français, et le *s* selon une nuance intermédiaire entre la sifflante *s* et la chuintante *ch*. Mais le choix de M. Chaho à cet égard est fort judicieux: parce qu'on l'a déjà adopté en Guipuzcoa, et que la plupart des Labourdins l'approuvent. C'est encore avec grande raison que l'auteur écrit *ezin*, *aize*, en évitant, ici du moins, la superfétation si inutile du *e* sifflant. Il cite à cet égard, avec un bon sens parfait, la loi d'unité de l'orthographe; mais, par malheur, il viole cette loi en disant, quatre lignes plus bas, que le *c* pourra être conservé quelquefois, au commencement, à la fin et au milieu des mots; en d'autres termes, qu'il peut être conservé partout.

Dans les trente-deux éléments de la parole basque énumérés ci-dessus, nous avons omis le *d* mouillé, parce qu'il nous semble peu important. M. Chaho est d'un avis contraire, peut-être avec raison. Quoi qu'il en soit, en voulant exprimer cette intonation, il a fait un pas dans la bonne voie, car il le rend par un *d* barré. C'est aussi par de légères modifications analogues que nous voudrions rendre toutes les lettres italiques insérées dans la quatrième colonne de nos sons basques. Mais puisque M. Chaho n'a pas songé à rendre le *d* mouillé par *dd*, pourquoi emploie-t-il *tt* pour exprimer le *t* mouillé, puisque son *u* va se confondre avec le double *t* qui existe tel quel en bas? Nous avons peine à croire quel usage soit déjà

trop impératif sur ce dernier point, et cela d'autant plus que M. Chaho propose un *k* minuscule de forme nouvelle pour remplacer le *k* de nos imprimeries, en alléguant que sa forme un peu bizarre choque l'oeil du lecteur. On pourrait soutenir, au même titre, que toutes nos lettres sont bizarres; et il est certain que notre *k* minuscule est plus lisible que le *cappa* grec, précisément parce que la forme actuelle du *k* est saillante au dessus du corps de la ligne.

Mais s'il est une lettre maltraitée par M. Chaho, c'est le *g*, ce malheureux hybride de la langue française où l'usage lui a attribué deux sons différents. Le judicieux Darrigol voulait conserver toujours au *g* le son dur, et écrivait *gizon* de manière à ne laisser aucun doute dans l'esprit du lecteur le plus inexpérimenté. M. Chaho écrit, au contraire, *ga*, *gue*, *gui*, *go*, *gu*, et va se trouver ainsi dans l'impossibilité de distinguer entre *erreguetarik*, «des conquêtes» et *erreguetarik* (*erregetarik*) «des rois;» entre *froguetako*, «pour les honneurs funèbres,» et *froguetako* (*frogetako*), «pour preuves», etc. L'un de ces mots en effet, fait sonner un *u*; l'autre ne possède cet *u* que pour obéir à un système fragile toujours et nuisible ici. Nous ne craignons pas d'avancer qu'en suivant l'orthographe de M. Chaho, on sera fort embarrassé non-seulement de traduire mais même de comprendre les lignes suivantes:

*Zahaguiaren beguia.*  
*Ez da higuingarria.*  
*Ez eta calteguingarria.*  
*Udetan.*  
*Ala neguetan.*  
*Eguerdiz.*  
*Ala gau herdiz.*  
*Bethi edatera nago.*  
*Barrica bat dut hustu gogo*  
*Eguia horrerri froguetaco.*  
*Ene midicuaren froguetaco*

Mais nous en appelons de M. Chaho à l'auteur plus avisé, et nous ne doutons pas qu'il ne compte mieux avec le *g*. Quant au *gh* devant *e* ou *i*, cette innovation n'est pas heureuse, car il est plus simple et plus rationnel de conserver toujours au *h* le son aspiré, comme M. Chaho le dit d'ailleurs à la page 12. [...]

son d'un caractère selon les lettres qui l'avoisinent. Ce vice est à éviter pour le *s*, comme M. Chaho l'a très bien dit; mais il devrait en faire de même pour le *c*, et surtout pour le *g*. Dans le dialecte qui met un *s* doux, c'est-à-dire un *z*, entre deux voyelles, il suffit de le faire ressortir dans une note, parce que les mots qui présentent cette nuance sont en petit nombre. Il en est de même pour le *z* doux des Souletins, pour lequel nous aurions souhaité de voir quelques exemples, car nous avouons ignorer son existence.

M. Chaho ne dit rien du *tch*, son éminemment basque, et que nous voudrions rendre par *c* avec le son qu'il a en italien devant *e*, *i*. Les peuples orientaux qui emploient ce son le distinguent parfaitement de *tch*, où ils entendent une dentale suivie de la chuintante, tandis que *tch* dans *Alchikia*, a un son net, par et unique.

Dans l'alphabet basque de la page 5, où le *q* s'est glissé par mégarde puisque l'auteur le bannit expressément à la page 11, dans cet alphabet type il n'est pas question du *t* mouillé. Cette lettre est cependant comprise, et à bon droit, dans l'alphabet basque qui précède le *Mois de Marie* (Bayonne 1842), et dont l'auteur, que nous croyons ecclésiastique, mais qui est certainement aussi judicieux qu'il est modeste, donne toujours au *g* le son dur à l'exemple de Darrigol dans sa *Dissertation*, et de Duhalde dans ses *Meditacione handiac*.

L'auteur de ce mois de *Marie* a fait preuve du courage et de bon sens en tâchant de mettre ordre à nos systèmes si variables d'orthographe basque.

Toutefois nous ne trouvons aucune mention de deux *rr* dans cette langue. Un examen minutieux nous a amené à l'opinion de ceux qui trouvent un son dans *eremua*, «étendue,» où le *r* est prononcé par le devant du palais, et un autre son dans *ere*, «brulé,» où le *r* est prononcé plus en arrière, et présente un son différent. En général on rend ce dernier *r* par un *r* double, sans songer que c'est une *erre* castillane, c'est-à-dire un son distinct et qu'il ne s'agit pas ici d'une lettre à son prolongé. On sait d'ailleurs qu'en basque les lettres doubles n'existent que par suite d'élosion ou de composition. De même, on ne trouve point la reduplication des lettres en espagnol, langue qui reflète dans sa prosodie, et ailleurs, des traces évidentes de l'influence basque.

M. Chaho est encore à temps de faire droit à quelques-unes de nos remarques, et nous espérons, dans tous les cas, qu'il les accueillera dans l'esprit de critique bienveillante qui les a dictées.

Urrugne, 1836 mars 19.

### 2.2.3. Travaux récents sur la Langue Basque\*

Les publications nouvelles dans les divers idiomes de l'Europe ne sont du domaine de la Société asiatique qu'autant qu'elles tendent à l'avancement de la philologie. Parmi nos langues indigènes, le basque est la seule qui reste encore isolée dans nos grandes classifications. Son histoire intérieure est encore à faire: les lois de permutation entre les divers dialectes, d'élosion de lettres, etc. timidement admises par un petit nombre de penseurs, ont encore besoin d'être posées et démontrées. Malgré les travaux de Larramendi, Humboldt, Astarloa, Lécluse et Darrigol, les traités de grammaire basque ne sont ni clairs, ni scientifiques, ni même complets.

Mais il n'est pas juste d'imputer à l'incurie des savants notre pénurie de notions exactes sur le basque. Parmi les ouvrages qui ont paru dans cette langue et qui sont au nombre de quatre cents environ, la plupart sont difficiles à trouver, et, comme ils ont été publiés pour les indigènes, on n'a pas eu tant de souci d'en faire disparaître de nombreuses fautes d'impression, indifférentes pour les simples lecteurs, mais qui viennent à chaque instant embarrasser et parfois même égarer le philologue sérieux.

Amené à l'étude du basque par le développement d'un travail complet sur les langues, les dialectes et les patois de toute l'Europe, Son Altesse le prince Louis-Lucien Bonaparte s'est mis à l'oeuvre en patron intelligent. Après avoir étudié la langue à fond, Son Altesse a fait ce que nul savant n'avait encore eu la patience de tenter. Elle a parcouru à plusieurs reprises et de village en village tout le pays basque sur les deux versants des Pyrénées, depuis Bilbao jusqu'à la vallée de Salazar dans l'axe de cette chaîne de montagnes, et depuis l'Adour jusqu'au delà des villages d'Alava et de Navarre, où le basque lutte encore contre les envahissements du castillan. Outre les éléments d'une carte linguistique qu'il nous promet, il a trouvé dans ses nombreux voyages des hommes propres à l'aider en traduisant un même texte avec toutes les particularités locales, de manière à ce que chaque traduction fût un miroir exact du langage usité dans le village de l'auteur. Dans la crainte d'imposer à ses collaborateurs quelques unes de ces idées théoriques que tout étudiant ne

---

\* J. As Extrait n° 2 (1859).

peut s'empêcher d'esquisser au moins, il a scrupuleusement respecté l'orthographe, si incertaine et si diverse, des Basques. De plus une correspondance ardue et incessante entre Londres et le pays basque a stimulé le zèle et l'intelligence de chaque traducteur. Le soin modeste, mais si pénible, de la correction des épreuves, et le choix entre deux orthographes ou deux locutions également usités, ont souvent exigé plus de dépêches que telle transaction diplomatique. La sagesse de toutes ces précautions est assez évidente pour qu'on annonce en toute confiance les ouvrages suivants publiés par Son Altesse ou à ses frais:

1. *Le saint Évangile de Jésus-Christ selon saint Matthieu*, traduit en basque souletin par l'abbé Inchauspe, etc. Bayonne, 1856, in-8°, 171 pages, suivies de XLVI autres contenant de précieuses notes grammaticales; 12 exemplaires.

2. Même Évangile traduit sur la version de Le Maître de Sacy, etc. en dialecte bas-navarrais, par M. Salaberry (d'Ibarolle). Bayonne, 1856, in-8°, 188 pages; 13 exemplaires.

3. *Noticia de las obras vascongadas que han salido a la luz despues. ...* Larramendi. San Sebastián, 1856, in-8°, 10 pages. Cet opuscule, attribué au grammairien Zavala, est le seul où l'on juge, tout en les comparant, les mérites littéraires de chaque ouvrage cité.

4. *Vocabulaire de mots basques bas-navarrais*, traduits en langue française par le même. Bayonne, 1856, in-13, 252 pages, dont 70 de notes grammaticales, etc., 500 exemplaires.

Malgré sa brièveté, ce livre a le mérite d'être le seul vocabulaire imprimé qui commence par le basque: car Lécuse a tronqué et altéré le vocabulaire de six mille mots souletins que mon père lui avait fournis.

5. *El Evangelio segun san Mateo, traducido al vascuence, dialecto navarro*, por D. Bruno Etchenique de Elizondo, etc. Londres, 1857, in-8°, 121 pages; 10 exemplaires.

6. Même ouvrage, dialecto guipuzcoano. Londres, 1857, in-8°, 34 pages seulement, le traducteur ayant renoncé à poursuivre son travail: 9 exemplaires.

7. Même ouvrage, dialecto vizcaino, por el P. fr. José Antonio de Uriarte. Londres, 1857, in-8°, 153 pages et une page d'errata: 11 exemplaires.

8. *El Apocalipsis del apostol san Juan*, traducido al vascuence, dialecto vizcaino, por el P. fr. J. A. de Uriarte. Londres, 1857, in-18, 134 pages et une d'errata; 51 exemplaires.

Le même ouvrage a été publié dans le dialecte labourdain par deux ecclésiastiques qui ont fait imprimer à Bayonne, en 1855, l'ancienne traduction des quatre Évangiles par Haraneder, en la modifiant largement d'ailleurs.

9. *Prodromus Evangelii Matthæi octupli, seu Oratio dominica* hispanice, gallice et omnibus vasconicæ linguæ dialectis reddita, etc. Londini, 1857, demi-feuille in-4°.

10. *Dialogues basques guipuzcoans, biscariens, labourdains, souletins*, par Don A. P. Iturriaga, le P. J. A. de Uriarte, M. le cap. J. Duvoisin, M. l'abbé Inchauspe, accompagnés de deux traductions, espagnole et française. Londres, 1857, 121 pages et une page d'errata; 251 exemplaires. Le format oblong a été choisi pour ce livre afin de mettre les six traductions en regard.

11. *Évangile de saint Matthieu*, en dialecte guipuzkoan; 25 exemplaires.

12. *Doctrina cristiana en el vascuence de Llodio, provincia de Alava*. Londres, 1858, in-32, 81 pages; 50 exemplaires.

Cet opuscule est, je crois, le premier qu'on ait imprimé dans cette curieuse variété du basque où l'on change l'a final en e d'après des lois d'euphonie, ou, si l'on veut, d'allitération, que personne n'avait étudiée avant Son Altesse.

13. *Le verbe basque*, par l'abbé Inchauspe. Bayonne, 1858, in-4°, 511 pages; 500 exemplaires.

Cet ouvrage contient le développement complet du verbe basque, insaisissable jusqu'ici, et si varié qu'en se bornant à l'indicatif présent de la voix transitive on trouve plus de trois mille deux cent quatre vingts modifications toutes différentes les unes des autres. Le verbe entier en offre dix-sept mille huit cent vingt. L'usage de ces formes si compliquées exige plus de mémoire encore que d'intelligence; mais le paysan basque manie cette prodigieuse conjugaison avec autant de facilité que le sauvage de l'Amérique sait employer les flexions de sa langue, si riches et si compliquées. On est vraiment tenté de croire que la somme d'intelligence est la même chez le sauvage et chez l'homme civilisé, mais qu'elle suit des voies différentes.

Quoi qu'il en soit, le livre de M. Inchauspe est l'ouvrage capital sur la langue basque. Je publiai il y a vingt-deux ans un travail du même genre fondé aussi sur le verbe du dialecte souletin: mais mon ouvrage fut beaucoup moins complet parce que je ne sus pas choisir un collaborateur aussi dévoué que M. Inchauspe. Dans ses nombreuses remarques grammaticales, cet auteur a le premier appelé l'attention sur une voix curieuse que j'ai trouvée de mon côté en *amariñña*, en *ilmorma*, en *dawarowa*, et qui existe probablement dans d'autres langues éthiopiennes, où j'ai le regret de ne l'avoir pas cherchée. Je veux parler du double causatif. Par exemple, du verbe *eman* «donner», on forme l'actif, *ematen dut* «je donne»; le passif *ematen naiz* «je suis donné»; le causatif *eramatzen dut* «je fais donner, j'emporte»; le passif de cette forme *eramatzen naiz* «je suis emporté»; le double causatif *eramanerazten dut* «je fais emporter». J'y ajouterai le passif de cette dernière voix *eramanerazten naiz* «on me fait emporter». Comme dans les langues précitées de l'Éthiopie, le basque n'emploie le double causatif que dans quelques verbes, mais sa formation est si simple qu'elle se laisserait comprendre dans tous les cas où le sens s'y prête. On aime à trouver ces curieuses ressemblances entre des langues aujourd'hui si éloignées géographiquement. D'un autre côté la forme ou voix déponent qui existe en latin, *amariñña* et *kamtiġa*, manque complètement en basque. En est-il de même du procédé *amariñña* qui convertit en substantif une forme verbale affectée d'un régime? Je m'explique: en *amariñña*, *alluñ* signifie «ils sont à moi»: de là se forme le substantif *alluñta*, qui devient sujet de la phrase dans l'expression *alluñta yalañm* «je n'ai pas de gens qui soient à moi». En basque, on dirait *zaiztanik ez tut*, ce qui serait compris peut-être, sans être toutefois admis par l'usage.

Je ferai encore un rapprochement grammatical. En basque, comme dans la majorité des langues éthiopiennes, il n'y a point de pluriel dans le nom, à moins que celui-ci ne soit affecté d'une de ces terminatives qui se rendent en français par l'article. Ainsi, en *amariñña*, *farasu* signifie «le cheval»; *farasoc* veut dire «les chevaux»; mais *faras*, sans l'*u* final, peut se rendre par «cheval ou chevaux», car à l'annonce d'une sentinelle qui dit *faras ayahu* «j'ai vu cheval», on répond souvent par la demande: Est-ce un ou plusieurs? Dans sa fidélité scrupuleuse à exposer tous les préceptes de la grammaire basque, M. Inchauspe n'a pas oublié celui-ci; car il cite (p. 432) la phrase *ikhousi DUT gizon*, etc. mais il n'en tire pas la règle que je crois pouvoir énoncer comme ci-dessus, et d'une manière plus générale.

Mais M. Inchauspe s'est préoccupé surtout, et très-sagement, d'exposer des faits en mettant à nu la mine, si peu explorée jusqu'ici, du verbe basque le plus complet, c'est-à-dire

celui du dialecte souletin. Il y a joint les formes principales du verbe en labourdain, en biskaïen et en guipuzkoan. Les verbes de ces deux derniers dialectes par Lardizabal ont été publiés en 1856. Cet auteur, de son côté, a profité, pour le verbe bizkaïen, du travail de Zabala, qui a été édité en 1848.

Pour compléter la publication du verbe basque dans les quatre dialectes principaux, il reste encore à imprimer le verbe labourdain, et j'ai lieu de croire que son Altesse s'occupe à faire combler cette lacune.

Ce prince vient de publier deux autres ouvrages que je n'ai pas encore sous les yeux: le Cantique de trois enfants en latin et en sept dialectes basques, et un autre recueil du même cantique sous ce titre: *Canticum trium puerorum in XI vasconicæ linguæ dialectos versum*, collegit et novæ orthographiæ accommodavit L. L. Bonaparte. Londini, 1858, 22 pages, in-4°. Un échantillon exact des six principaux dialectes a déjà paru d'ailleurs dans l'ouvrage suivant: *Parabola de Semiatore ex evangelio Matthæi, in LXXII europæas linguas ac dialectos versa, et romanis characteribus expressa*. Impensis Ludovici-Luciani Bonaparte. Londini, 1857, in-8°, 250 exemplaires.

Il va bientôt mettre au jour les ouvrages basques suivants:

1°, 2°, 3° *Apocalypse* en souletin, en guipuzkoan, en biskaïen. Ce dernier sera à deux colonnes, l'une pour le dialecte général, et l'autre pour celui de Marquina; une traduction latine y sera jointe. Ces trois derniers ouvrages offriront, en outre, les traitements masculin et féminin imprimés en encre de couleurs différentes, et seront tirés à 250 exemplaires.

4°, 5°, 6°. *Catéchisme* dans le dialecte d'Ochagavia, vallée de Salazar; dans celui d'Orenz, même vallée, et dans le dialecte de Roncal, c'est-à-dire dans le souletin du versant méridional des Pyrénées. Son Altesse a, en outre, le projet de publier ensemble la traduction de l'Apocalypse dans les quatre dialectes principaux, ainsi que le Cantique des trois enfants en vingt-cinq sous-dialectes ou variétés, avec des remarques sur le système phonétique du basque.

Aux ouvrages basques encore inédits il faut ajouter le Dictionnaire français-basque de M. J. Duvoisin, capitaine des douanes à Saint-Jean-de-Luz. Ce travail, commencé depuis plusieurs années et refait plus d'une fois, est arrivé en ce moment à la lettre N. Il est vivement à regretter que personne ne s'occupe d'un dictionnaire basque-français, travail ardu, mais qu'on abrégèrait très-convenablement en se bornant à un seul dialecte.

#### 2.2.4. Extrait d'une lettre à Gentleman's Magazine (London, 1859-I-31)

I am sorry that the *Altabiscarraco cantua*, mentioned in your same number is acknowledged a gem of *ancient* populat poetry. Truth compels me to deny that it is *universally* admitted as such, for one of my Basque neighbours has often named the person who, about twenty four years ago, composed it in French, and the aother person, who translated it into *modern* but indifferent Basque. + The latter idiom, on purely philological ground, stands peerless among the most ancient languages in Europe, and I have felt it my duty to disclaim unfounded pretensions of which it has no need. I am, etc...

Antoine d'Abbadie, Correspondant de l'Institut de France.

(Wentworth Webster, *Basque poetry*. Appendix à la obra *Basque Legends* collected, chiefly in the Labourd by, 2<sup>a</sup> ed., Londres, 1879, pp. 258-259)

## 2.2.5. Zubernoatikako Gutun bat

Parisen, A. Lainek eta J. Havardek imprimatua.  
1864

Zubernoan: 1864: Oxallaren 11garrenean.

### URRUINAKO KONSEILLUKO MENBROERI

Yaunak,

Gan den hazillaren 15<sup>an</sup> zuen bilkuyan hartu izan den deliberazionearen gaiñean laburzki emana izan zaitanetik, ikustendut ez zaitzuela nic illhabete berean, 8<sup>an</sup> eta 11<sup>an</sup>, eskribatu nituen gutun edo letreen chehetasun zuzen eta egiaren araberrakorik emana izan, klarki eta herrech aditzeko gisa nituen arren eskribatu fransez. Banathorzue beraz gutun hec, zeri buruz egiñ nituen zuei eskaraz erratera.

Iragan buruillan, nere gaiñ hartu nuen S. M. Enperadoreari ezartzea begietan, nola, Urruiñako herriak etzuenaz geroz ardietsi burdiñbideko stazione edo geldi toki bat, ez eta ere bide handian zubi bat, gure komerzioko eta laboranzako beharrek deituko gintuzten berez edo naturalki Hendayara. Othoiztu nuen beraz S. M. Enperadorea mana zezan errege bide batidek zadien Hendayako garatik Abbadiako<sup>1</sup> bideraiño, zeña ene gustuz egiñ bainuen duela zorzi urthe. Ya galdegiñ nuen bide hori autoritate edo buruzagi beheragokoei, baiña alferretan. S. M. Enperadoreak ez choiki manatu zuen bide hori egiñ zadiñ, baiñan, nola handi eta largo baita guzietan, hamar milla liberaz on egiñ zuen Serestik Hendayaraiño bidearen egiteko, adiarazten zuelarik gastuen gaiñerakoa intres zutenek bethe beharko zutela.

Gastu osoa hemezorzi milla libereenzat da ekharria. Zorzi milla libera dire beraz escas gelditzen, haiñ grazioski Enperadoreac emanaz goiti. Lau milla libereenzat ekharri du Urruiña S. Prefetak eta berze lau millenzat Zubernoarrak.

Ene hauzoei kargarik ez emateagatik, galdegitearekiñ legarrac edo kontribuzioneak, azkeneko lau milla libera horienzat, zeñac ezbainakike nola parti eta halaber nola bill denbora beharrean, hartu ditut ene gaiñ lau milla libera hoyek, eta emanen ditut nehorrek bide, ez choiki niri, baiña comun edo batkunde guziari, on ekharriko dioen bati buruz. Bai eman dut hitz niholereko moldez neretzat deus aldara edo galdetu gabe, eta atchikiko dut ene hitza. Ez zaitzue beraz egia errana izan hazillaren hamaborzoko bilkuyan, adiaraztearekiñ, nik ene gutunean agintzen banituen ere lau milla libera, halaber hau edo hori ordaintzat galdetzen eta aldaratzen nuela. Bertze aldetik, gutun batez beizik ezta aipamena bilkuya hartean berean, bia nituen arren eskribatu.

Chedatua den bide horren egiteko, hamaborz bat lur landu ara eraman behar dauzkitet, Galbarreta eta Ametzagaren artean, balio dutenak milla libera, guthi gora behera. Balio horren zathi bat bederen geldinezakeyen, iduritzen zait, agindu nituen lau milla liberetarik, hautsi gabe S. Prefetaren manuak. Baiñan ez, hobekiago zait egin dudala dohañik 16 ara lurr ematean, bideak izan dezan, erran tokian, sei metra zabal, haskak barnean. Azkeneko lurr emanza horri derratchako herriak utzi beharko dautala, ordaiñez, hiru bide pedazu orai deusetako ez direnak, burdiñ bidea iñez geroz eta Serestik Hendayarako bidea eitearekiñ. Bide puchka horien emateaz herriak ez du deus galduko, ezen deusetako ez dire, ez eta ere salzeko, non ezten niri, ene ontasunaren aldean aurkitzen direlakotz. Gaiñerakoan gastu

1. Hola deitua Baldarrapez yaunak certificat edo iscribuz eman dautan agerian, aurkitzen dena gutun hunen akabantzan.



# ZUBERNOATIKAKO

GUTUN BAT.



1864  
1166-1167

PARISEN,

A. FAISSE ET A. J. SAUVAGE IMPRIMATO.

—  
1864

1166-1167



puska egiñ beharko dut, han hazia buta baiño lehen. Bertze alde, bide zathi hauk zueri galdetu aintziñean, galde bera egin nioen zuen presidentari, eta ihardetsi zautan izanen nituela errechki, baiña legearen arabera hobe nuela gan, eta ene galdea eskiribuz ezarri. Egin dut azkenean molde hortan galdea, baiñan condizionearekin, eta hori zertarako? Zeren segurago bainaukan ihardetsiko zitzaiala; ezen orai arte ikusi dudanak irakutsi daut, ondicoz, Urruñako buruzagieri egorzen diozkatedan gutunak ezdirela zuen beharrietarat helzen.

Yakinsun nahi zaituztet egiñ bertze gauza batez ere, zeña erdizka eta eskaski izan baitzaitzue aipatua.

Ez nezantzat gal ene Galbarretako landan, burdiñ bidearen sahetsetikako bidearentzat hartu nahi zautatena, eta bertze aldetik, nahiz denbora berean Urruña guziari on handi bat ekharri Serestik Hendayarat bide bat egiteaz, gogora ethorri zitzaitan eta ezarri nuen begietan Conpaiñiari asmu bat zeñaren medioz sahetseko bidea khentzen baitzen, nik Seresko jaunari ematen niolarik nere landan gaindi pasaya edo iragantza bethiereko libroa, zeña eskaintzen bainioen ordudanik doharik, fitsik ordain galdetu gabe. Nere hitzaren arabera, Conpaniak seigarren bat guthiago izanen zuen gastuetan sahetseko bidearentzat, bainan cargatua gelditzen zen etchatzea berelurr sobrak Galbarretaren eta Seresen arteko zillorat, halako moldez non egiñen baitzen Urruñak, deus eman gabe, Serestik Hendayarako bidearen zathi bat. Bainan Urruñako buruzagiek ez naute lagundu, eta Conpaniak bertzetarat buta ditu sobra zituen lurr geihenak. Haiñitz solas eta bilkuyen ondoan, Conpaiñiak ene landa iduki du beretzat baiña, nola nere antolamenduarekin, ez baita sahetseko bidearen beharrik, Conpainiak ematen diozka Urruñari 950 libera, bide hura gostako zena. Molde hortaz galitzen dut nahiko nuen ona, baiña halere onetsi dut.

Banathorzue beraz orai zuen othoiztera ezaut dezazuen goraki eta ageriki, herriko liburuan:

1<sup>ik</sup> Serestik Hendayarako bidearentzat, zeña nic ardietsi baitut S. M. Enperadorearen nahikunde\* indardun eta guziz goraren ganik, ematen ditudala, gastuen aldera, lau milla libera dirutan, ene eneak eta dohaiñik, deus ordain galdegieñ gabe:

2<sup>ik</sup> Conpaiña ganik hartzen dituztuen 950 liberak nere asmuari direla zor, eta bereziki zeren uzten dudan nere landan gaindi bethikotzako pasaya edo iraganza, fransesez: *Servitude de passage*, fitsik ordaiñez izan gabe, eta holatan diru ethortze hori dela nereganikako bertze emaitza bat.

3<sup>ik</sup> Othoizten zaituztet, oraiño, errateaz eia, nere hirugarren emanzaren orde, erran nahi baitut, herriari eskaintzen dudan lurlandu goldeherenaren aldera, chedetan zaizten uztea neretzat eta bethico, gorago aipatu ditudan hiru bide zathiak, galdetu dauzkitzuetanak orai hirur illhabete.

Idurituko zaitzue, naski, hañitz cheheki eta zirrituki nabillala gauza huntan, eta hauzoekin, guziak nere adiskideak, aski behar nukela yendartean ongi ezagutua delakoarekin, geiagokorik galdetu gabe. Egia da, baliatu zait handizki, orai guthi dembora dela, zuetarik zenbeitek egia eta guziez ezagutua zen gauzari emandioten aithor gora eta ageria. Boz naiz eta dohatsu heieri hemen eskerren bihurtzeaz. Baiñan, berri berritan oraiño erran diren solasec, Yaunak, borchatzen naute declarazione, edo ageri ezin ukatuzkoen galdetzera. Hainbertze egin ondoan bai batkundearen onarentzat, bai herrico yostetentzat,

\* (sic) il faut certainement 'nahikunde'. (NdE).

sariak ezarriz, Eskaldunek hain maite ditugun orrhoitzapenen pitchenaztiagatik, eta emandiotenak Urruiñari fama bat zeña bozik ikusi baitu haiñitz urrun hedatua, bizkitartean, izan da herri huntan norbait aski copetatua Prefetari finkatzerañokoa nik ez nuela batere biderik egin, choilki berritu berzeric ez nuela egin zen bide bat. Eta bizkitartean, guziez ongi ezagutua da, nitaz lehen, bizpahirur ilhabetez, orga cargatu bat etzitekela Zubernoatik bide handira gan, baita ere Mentaberritik Teillatubaita artean, etzela, Abbadiako bideari darraikola, ez bideric eta ez ere bidechkarik. Gosta zait bide hori 14 milla liberaz goiti, eta guzien aithorreen haiñitz beharra zen.

Egin ondoan eta harriztatu ene diruz, eman nioen herriari 1856<sup>n</sup> yorraillaren 24<sup>co</sup> gutun batez. Gutun hartaz etzait behinere aipamenik den chumerena egin, eta ezta izan ere herriko paperan alchatua, haiñitz bakarrak diren arren, gure Eskal herrian, bideak berez egiten dituztenak comunari edo batkundeari emateko. Urruña guziak eta bereziki Zubernoak badakite hainitz ongi, niri, eta ni choillari, esker dutela Taulachuritik Teillalubaita eta Katalinkoene arteko laur milla eta sei ehun metra bide. Eta hargatik ene hauzo eta herritar mulzo bat beharr izan dut kecharazi, ongi gogoraren contra, finka nezanat, egiñak egin, frogantza ezin ukatuzkoen gainean, guziek ongi ezagutzen zinduten gauza.

Ezdadienat holako desplazerik gerta hemendik hara gu-artean, eta nola ezbaidezaket zuen herriko biltzarretan ene boza adiaraz, egortzen dautzuet gutun hau. Uste dut hortan erraneri eman nahiko duzuela hots. Siñeste hortan eskaintzen dautzuet ene estimu osoa.

Antonio Abbadia

Nik beherean izena eman dudana, Urruñako\* Baldarrapezak, finkatzen dut bide N<sup>o</sup> 21 deitzen dena Abbadia, hasten dena Teillatubaitan, bide handian, eta akabatzen dena itsas bazterrean, egiñarazia dela Antonio Abbadiak, buruen buru, hiru milla eta bederatzia ehun eta berrogoieta borts metra luze, eta errana den bide hori burdinbiderako garraioek galdu eta zillokatu dutela, hirur bat milla metretan, halako moldez, non karrosarik ez baitziteken ibill hasi 1861<sup>ko</sup>, hazillaren akabantzatik, azken epailleraino, zein denboran malobrez berritu eta ondu baitute.

Egina Urruñan yorraillaren 10<sup>an</sup>. 1862<sup>an</sup>  
Baldarrapezak

H. de Larralde-Diusteguy

Siñatua

Zigillua herrikoa

1864 Otsaillaren 28.

P. S. Denbora eskastu zait egiñarazteko, hill hunen hamalaua baiño lehen, gutun edo letra hunen copia zuetarik bakoitarentzat. Herriko etchetikako gutun batek, nogoitabortzekoak, iracasten daut, Prefetak baimena, ematearekiñ, largatzen dauzkidatzuela bide zathiak. Gelditzen naiz beraz zuek othoiztearekiñ errechistraraz dezazuen, nere goragoko bi berze deklarazioneak. Abbadiako bidea behiñere baiño tzartuago da, bereziki itsasoaren ingurutan. Orga iratzez kargatua ez diteke han iragan.

1864 Abendoaren 27<sup>an</sup>. Bidea esta oraino antolatua.

---

\* (sic) il faut certainement lire 'Urruña'. (NdE).

### 2.2.6. Sur la carte de la langue basque\*

M. Antoine d'Abbadie. «Ayant appris dernièrement que notre savant et zélé secrétaire, M. le docteur Broca, préparait une carte spéciale pour préciser la délimitation actuelle de la langue basque, je crois devoir apprendre à la Société que S. A, le prince Louis-Lucien Bonaparte s'occupe depuis longtemps d'un travail du même genre. Cette oeuvre fut commencée en 1856, dans un voyage que nous fîmes ensemble à travers le pays basque, tant en France qu'en Espagne. J'étais présent lorsque Son Altesse constata alors l'existence de ce sous-dialecte où l'a final qui sert d'article est remplacé par un e, et Son Altesse a établi les règles phonétiques de cette substitution. Après avoir consulté tous les savants indigènes, si rares d'ailleurs, et constaté l'insuffisance de leurs renseignements, le scrupuleux historien des Basques s'est astreint à visiter, village par village, tous les lieux où l'on parle encore cette langue, et à transcrire de sa main, dans chaque localité, assez de mots pour bien définir toutes les nuances du dialecte. Entre autres découvertes inattendues, qui sont dues à



Louis Lucien  
Bonaparte  
(1813-1891)

\* Séance du 2 juillet 1868. BSA, 1868, 521-523.

une investigation aussi sévère, je me bornerai à signaler le dialecte si étrange de Llodio et celui des Roncalais, où, par une exception unique, un mot basque peut commencer par la lettre *r*. Avec bien de peines, des voyages réitérés sur les deux versants des Pyrénées et des correspondances fatigantes qui durent encore, Son Altesse a fait composer et imprimer sous ses yeux de petits catéchismes qui constatent l'état actuel de ces particularités dialectiques. Après avoir délimité les villages, l'auteur s'est occupé des hameaux écartés, et j'ai eu à lui transmettre à cet égard des indications sur la lisière où l'on parle le basque en France.

Toutes ces recherches ont été rassemblées dans une carte gravée sur cuivre, ayant environ 2 mètres de côté et basée sur les meilleurs levés faits en France et en Espagne. Cette carte indique les montagnes et les rivières du premier et du deuxième ordre. Les petites rivières et même les ruisseaux y sont tracés quand ils délimitent une dialecte, un sous-dialecte, ou même une simple variété. C'est ainsi qu'on a marqué le ruisseau qui sépare Phagolle de son annexe Phagolle Oyhan, parce qu'on parle une variété du souletin dans le premier lieu, tandis que le second affecte une variété du bas-navarrais oriental.

Il y a plusieurs années que j'ai vu cette carte achevée quant aux dialectes et aux sous-dialectes. Le désir d'y ajouter toutes les variétés a seul retardé la publication de ce beau travail. Après les avoir constatées par les réponses à ses nombreuses lettres, Son Altesse veut aller les vérifier sur les lieux dans un troisième voyage entrepris à cette fin.

A première vue, on est tenté de voir une minutie fastidieuse dans ces patientes et longues recherches. Mais le vrai savant se complaît dans les détails, car il sait que là seulement se trouve la pierre de touche des théories. En attendant qu'on déchiffre les rares inscriptions ibériques, le basque est sans monuments historiques écrits, car le plus anciens livres et manuscrits n'y montrent que bien faiblement les traces universelles de l'usure des idiomes humains. Il ne reste donc que la comparaison des variétés de langage contemporaines, mais plus ou moins archaïques, et puisqu'il n'a pas encore été donné à l'homme de narrer comment un langage se forme, il est du plus grand intérêt de montrer le tableau véridique d'un idiome qui existe encore, en attendant qu'on suive pas à pas les signes de décrépitude d'un langage qui s'en va.»

### **Sur la carte de la langue basque\***

«J'ai l'honneur d'annoncer à la Société que je viens de recevoir un exemplaire de chacune de deux cartes, l'une lithographiée, l'autre gravée par les soins du prince Louis-Lucien Bonaparte et servant à montrer tous les lieux où le peuple parle encore la langue basque. Dans ces cartes des couleurs montrent les dialectes, qui sont au nombre de quatre ou de six selon le point de vue où l'on se place. Le savant et scrupuleux auteur a distingué même les sous-dialectes et les variétés. Le désir, peut-être exagéré, d'acquiescer quelques points restés encore douteux et qui sont fort secondaires, a empêché jusqu'ici la publication de ces cartes dont il y a peu d'exemplaires en France. Je les montrerai chez moi à ceux de mes collègues qui s'intéressent à ce travail consciencieux.

Des demi-teintes servent à désigner les villages où le basque n'est que partiellement en usage. Ces villages abondent sur le versant méridional des Pyrénées et ce fait confirme l'opinion commune que les Basques sont venus d'Espagne en France et non de la France actuelle en Espagne. En effet, mes observations sur les conquêtes et migrations des peuples

---

\*Séance du 2 mai 1872. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, (BSA) pp. 562-564.

en Éthiopie m'ont amené à une théorie qui, si elles n'est pas l'exacte vérité, a du moins l'avantage de résumer les faits que j'ai constatés. Selon cette théorie, toute peuplade qui envahit envoie naturellement hors de son habitat ses guerriers les plus braves. L'énergie d'expansion qui a produit la conquête se conserve dans les descendants des vainqueurs devenus colons à leur tour et les porte naturellement à garder avec plus de constance les mœurs, les idées et l'idiome de leurs pères; ceux-ci ont plus de tendance à se perdre chez les enfants des indigènes moins déterminés qui sont restés chez eux, préférant les douceurs du foyer aux chances incertaines d'une invasion en terre étrangère.»

M. Broca rappelle qu'il a déjà émis, en ce qui concerne les Basques, quelques aperçus qui offrent avec ceux que vient de développer M. d'Abbadie une analogie frappante. M. Broca, se fondant uniquement sur des ressemblances anatomiques, pense en effet, comme M. d'Abbadie, que les basques sont venus du Sud, et il rapproche ceux d'Espagne des peuples de l'Atlas.

Il n'en saurait être de même des Basques de France, qui ont mieux que ceux d'Espagne conservé leur langue, leurs mœurs, etc., mais qui n'ont pas les mêmes caractères extérieurs. Si la race a passé d'Espagne en France, il n'en est pas de même du type physique.

M. d'Abbadie, à propos de ces caractères physiques, rappelle qu'il a précédemment établi que les Basques actuels de France sont très-mêlés. Quant à leur langue elle a un [...] africain; les linguistes actuels, entraînés par leurs tendances aryanophiles, ont trop négligé l'étude des autres langues. Il n'y a pas moins de quinze à seize caractères communs aux Basques et à certains dialectes du groupe éthiopien.

### 2.2.7. Légende du Tartarua ou Tartarua\*

Les Oromo ou Ilmorma sont un peuple guerrier et peu civilisé qui occupe une partie de l'Afrique orientale. C'est avec une caravane de marchands que je pénétrai pour la première fois dans le pays Oromo. Pour débattre et payer la traite foraine, on s'arrêta, en juillet 1843, près d'un gué situé par 9° 2' de latitude nord et 34° 48' de longitude orientale. Pendant que nos chefs discutaient dans le hameau avec les guerriers du lieu, nous passions le temps à raconter des histoires. Une seule avait le caractère d'une légende et fut dite par un musulman âgé de 20 ans au plus qui sortait de chez lui pour la première fois et ne savait d'autre langue que celle des Amara. Cette histoire, redite sans aucun nom propre, reproduisait, autant que je pouvais m'en souvenir, celle de Polyphème qu'on trouve dans l'Odyssée. On y trouvait réunies les trois improbabilités d'un cyclope anthropophage, d'un pieu rougi au feu avec lequel on crève l'oeil au géant et enfin du héros étranger qui lui échappe sous le déguisement d'une peau de mouton. Ces coïncidences étranges me firent conclure que la fable de Polyphème n'a pas été inventée par Homère, mais qu'elle avait pris naissance antérieurement au divorce préhistorique des nations qui, partant d'une origine commune, étaient allées s'établir au loin, les unes en Grèce, les autres dans les contrées brûlantes de l'Éthiopie.

A l'appui de la même thèse, on pourra citer l'existence de cette légende chez les Basques. Ils y ont joint l'incident de l'anneau magique, ce qui réfute l'accusation d'une origine Homérique, plus facile à soutenir en Europe qu'en Éthiopie. Je dois l'édition suivante

---

\* Bulletin de la Société des Sciences et Arts de Bayonne, 1874-1877. Bayonne 1878, pp. 133-135.

de cette histoire à M. le chanoine Inchauspé, qui a si bien mérité de la science par la publication de son *Verbe Basque*. Il la tient lui-même de M. l'abbé Heguiagaray, curé d'Esquiule:

«Dans mon enfance, j'ai entendu souvent raconter à ma mère l'histoire du Tartarua. C'était un colosse ayant seulement un oeil au milieu du front. Il vivait en pasteur et en chasseur, mais en chasseur d'hommes. Tous les jours il mangeait une brebis, puis, après un sommeil, la personne qui avait eu le malheur de tomber entre ses mains. Son habitation était une vaste grange à murs solides, à toiture élevée, et avait une porte bien épaisse. Lui seul avait le secret pour ouvrir cette porte.

«Sa mère, vieille sorcière, demeurait en un coin du jardin, dans une hutte construite en mottes de terre. Un jour un jeune homme robuste tomba dans les pièges du Tartarua qui l'entraîne dans son habitation. Ce jeune homme le voit manger un mouton entier, puis il sait qu'après le sommeil habituel ce sera son tour. Dans son désespoir, il se dit qu'il doit faire un effort. Au moment où Tartarua commence à ronfler, il met une fourche (*guerrena*) au feu, la fait rougir, puis l'enfonce dans l'oeil unique du géant. Aussitôt celui-ci se bondit et de courir après son malfaiteur, mais il lui est impossible de le trouver. – «Ah! coquin, dit-il, tu n'échapperas pas, tu as beau te cacher; moi seul j'ai le secret d'ouvrir cette porte.» Tartarua ouvre à demi la susdite porte et fait sortir ses brebis à travers ses jambes. Le jeune homme enlève une grosse sonnette à un mouton, la met à son cou, jette sur son corps la peau de la brebis que le colosse venait de manger, et marchant à quatre pattes, il s'approche de la porte. Tartarua l'examine en le tâtant des deux mains, s'aperçoit du manège et se cramponne à la peau, mais le jeune homme s'élançait à travers ses jambes en lui abandonnant la peau en question et se met à fuir. Immédiatement il rencontre sur son passage la mère de Tartarua qui lui dit: –«O heureux jeune homme! tu as échappé à ce cruel tyran; prends cette bague en souvenir de la délivrance.» Il l'accepte, la met au doigt et aussitôt la bague de crier: *Heben nuk, heben nuk* (tu m'as ici, tu m'as ici). Tartarua le poursuit et est sur le point de l'atteindre, quand ce jeune homme hors de lui et ne pouvant arracher la bague, coupe avec son couteau son propre doigt et le jette loin de lui. Il échappe ainsi aux poursuites de Tartarua.»

Selon une variante de cette légende, le jeune homme jette son doigt avant la bague dans un précipice où Tartarua tombe aussi et périt en croyant que le cri *heben nuk* indique toujours la présence de son ennemi. Je dois cette variante à une lettre de M. l'abbé Bordachar, directeur du collège de Mauléon. Elle est adressée aussi à M. Inchauspé et je crois bien faire en citant quelques-uns de ses passages, car ils donnent à penser:

«Les vieilles traditions du pays disparaissent. On ne vit plus que du présent: le passé et l'avenir sont de trop pour l'esprit moderne. Travailler peu, se donner les aises et les superfluités, c'est le droit qu'ambitionnent les ouvriers, et peu à peu ces idées gagnent jusque chez les paysans des campagnes. Aussi parlez des Tartaroak (*sic*) à des personnes ayant plus de 50 ans, à peu près toutes, ont souvenir d'en avoir entendu parler dans leur enfance; mais adressez les mêmes questions à la génération composée de gens ayant moins de 50 ou 40 ans, presque tous vous diront ne pas savoir ce qu'on leur demande. C'est, en effet, à partir de 1830 que nos contrées ont commencé à rompre avec le passé.

«La légende de Tartarua est-elle un souvenir du Polyphème d'Homère? Je ne le crois pas. Comment cette histoire se serait-elle conservée, surtout dans nos hameaux les plus éloignés du contact de la civilisation? D'ailleurs, comment ce récit survivrait-il seul, tandis que tant d'autres épisodes de l'Illiade et de l'Odyssée sont complètement ignorés? Pour moi, j'opinerai qu'il s'agit d'une très-antique tradition. Aristée, cité par Hérodote, dit avoir

appris lui-même, chez les Issédons d'Asie, qu'au nord de ce peuple vivait une nation d'hommes robustes, riches, et n'ayant qu'un oeil unique. Or toutes les variantes de la légende basque donnent ces trois attributs à Tartaroa. Dans ma propre famille et durant ma première enfance, au lieu de nous menacer du loup pour nous rendre sages c'étaient, non le Tartaroa, mais les Tartaroak au pluriel qu'on nous mentionnait.»

J'ai cité ces paroles de M. Bordachar pour insister sur le fait important que les légendes populaires vont bientôt disparaître. Elles sont dans leur agonie chez nos Basques et doivent mourir bientôt. C'est donc le moment, ou jamais, pour en faire la récolte, afin d'élucider le grand problème de l'origine des nations. Ces légendes, ou d'autres du même genre, existent-elles en Béarn ou dans les Landes? Recommandons-en la recherche à ceux qui parlent l'idiome *Gascoun*.

*Abbadia, 1875: Février 7.*

## 2.2.8. Lettres sur les concours de Poésie Basque

### 1. Carta al Sr. D. Natalio Alonso\*.

Muy Sr. Mio: Un asunto urgente y aun desatendido por efecto de mi viaje á Marquina me ha impedido hasta ahora dar las gracias á la Diputacion de Bizcaya por el insigne donativo de libros que ha tenido la bondad de hacerme. Dispénsese V, esta excesiva tardanza, porque tengo la inveterada costumbre de atender ante todo á los deberes desagradables y reservar para despues los gratos.

Con la esquisita intuicion propia de los hombres distinguidos ha adivinado V. lo que podia serme más grato al añadir á mi biblioteca obras de que carecia, y entre ellas algunas que me eran desconocidas. Hace tiempo procuro reunir documentos concernientes á la lengua, la historia y las instituciones, tan sábias como antiguas, de la tierra basca. Mi coleccion de libros permanecerá en esta tierra si se respeta mi testamento en nuestro siglo de desórden en que vemos efectuarse tantos cambios so pretesto de progreso.

Esme sobremanera grato consignar aquí que la Diputación de Bizcaya ha entrado plenamente en mis ideas al añadir variadas recompensas á los premios de las fiestas euskaras, establecidndo asi un precedente que no dudo dará fruto en lo porvenir. Hace más de treinta años que asisto á las reuniones bascas anuales y no recuerdo ninguna que haya excedido en lo bien ordenada á la de Marquina.

Tenga V. la bondad de ser intérprete de mis sentimientos cerca de la corporacion que vela por el bien de Bizcaya, y en cuanto á V., reciba la expresion de mis mas cordiales sentimientos de gratitud. -Antonio d'Abbadie.- Abbadia, cerca de Hendaya, Octubre de 1883.

*\* Euskal Erria, T. IX, 1883, pp. 414-415*

### 2. Euskal-Festak Donibane Garazin\*

Otoiztu dut Sarako jaun erretora, jakiteko zerbeit, Madalen Larralde Sarako martiraren gainean, zoinaren istorioa ezagutua baita arras ongi Sarako jendez. Jaun erretorak egorri nau lan ori.



*Ene primak emanak izanen dire Donibane Garazin, buruilako illabetian. Orok suyeta bera izanen dute; au da: "MADALEN LARRALDE SARAÑO MARTIRAREN ISTORIOA". Chuchen den bezela primak izanen dituzte obekiena istorio ori presentatzen dutenek.*

*Lan oriek errezebituak izanen dire Lasserren imprimerian, Bayonan, Gambetta-ren karrikan, uztailaren leen arte.*

Aditu dut Askaindar baten ganik neskatcha ori *Magnificat* kantatuz zuala gillotinarat. Sarako jaun erretorak eta bertze frangok erran dute kantatzen zuala *Salve Regina*. Menturaz biak kantatzen zituen. Guzien gainetik neskatcha eskualdun ori izan da martirak bezen andi, zeren naiago izan duen il, ezen ez gezur tipi bat erran.

Badakite guziek Eskualdun gizonak fechoak direla; bainan nai nuke jakin dezaten ere, Eskualdun emazteak fechoago direla.

Antun Abbadia, Subernoarra

\* *Euskal Erria*, 1984, p.465

### 3. Lettre à l'abbé Haristoy\*

Monsieur le Curé,

Ne me rappelant pas au juste ce que je vous ai écrit, il y a un mois, sur le Concours de vers basques à St-Jean-Pied-de-Port, je viens vous prier d'annoncer dans la prochaine livraison de vos *Études* que la plupart des juges ayant écarté toutes les pièces envoyées cette année-ci, le même sujet de Madeleine Larralde est donné pour l'année prochaine où les prix seront distribués en Navarre. Les pièces pour ce concours devront être adressés chez M. Lasserre, libraire à Bayonne, avant le premier août au plus tard.

Agreez l'expression de mes sentiments sympathiques. A. d'Abbadie.

Abbadia, Hendaye, 19 décembre 1894.

Monsieur l'abbé P. Haristoy, curé de Ciboure.

\* *Études historiques et religieuses du Diocèse de Bayonne*. année 1895. P , Imprimerie Vignancour, 1895, p. 48.

## 2.2.9. Sur la préservation de la langue basque\*

... M. Bréal donne lecture d'une lettre de M. d'Abbadie, l'un des fondateurs de la Société Linguistique, au sujet d'une donation qu'il se propose de faire à L'Académie des Sciences: une des clauses de cette donation étant relative à la préservation de la langue basque. M. A. D'Abbadie consulte la Société pour savoir s'il est, comme il pense, utile de préserver les idiomes locaux. Après un échange d'observations, la Société charge à l'unanimité son secrétaire de répondre affirmativement à cette question.

\*Procès verbaux des séances du 6 avril au 22 juin 1895. *Bulletin de la Société de Linguistique*, n° 40, lxxxviii.

## 2.2.10. Lettres inédites\*

1.

À son Altesse le Prince L.L. Bonaparte  
Dublin, 1865 mai 19

Monseigneur

Conformément au désir que vous avez bien voulu exprimer, je viens vous annoncer que nous partirons ce soir pour Londres et lundi soir delà pour Paris.

La seule nouvelle intéressante que j'aie apprise ici c'est que l'évêque de Juam continue sa traduction de la Bible en langue Irlandaise.

Mme d'Abbadie se joint à moi pour vous renouveler nos hommages respectueux.

Antoine d'Abbadie

2.

À Monsieur le Dr. David, Membre du Conseil Général  
Abbadia, par Hendaye, 1865, août 21

Monsieur

J'ai appris indirectement que vous auriez fait en basque une chanson très-jolie et en même temps morale puis qu'elle contredit le *mutil zahar* du feu Dr. Larralde de St Jean.

Si cette nouvelle est vraie, comme je l'espère, je viens vous prier de me communiquer cette chanson et de m'autoriser à la soumettre aux juges du concours dans Sare. Nous y offrons une bien maigre récompense aux auteurs couronnés, mais nous nous conformons à leurs désirs dans le cas, un peu trop nombreux, où ils désirent garder l'anonyme.

Je serai heureux d'avoir pu dire avec vérité que je vous remercie d'avance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments très-distingués.

Antoine d'Abbadie

3.

Jaun Aphezari Sabas Reparaz  
Abbadian, Urriaren 10an, 1874

Jaun Apheza,

Pena hainitz dut zeren nere letrak zureekin makurtu baidire. Gan den Abostuaren hilabeteen ezkribitu deitzut eta zure Hendayako etcheke anderiek erran dute partitu zinela, bainan letra hua zureganat ahal bezen laster igorriko larotzueketela. Zure geroko berririk ezta izan, eta nola behar bainuen mutilla nere etchean izan Erreterriako gaste bat hartu dut. Hainitz egun zure berria gabe gelditu nintzen eta hala pensatzen zure ondoan mutila zena edo etzuela nahi hunat hartio ethorri edo norbait berzearen etcherat sartu zela.

Askenaz buruillaren illabete akabatzen zenian 28an ethorri dire Leon Micheltorenia eta bere ama, zure hogoi eta zazpigarrenako letrarekin. Orai arte osoki ontza egin zuen Erreterriatarra ez nuen ahal berzearentzat atheratu: hala erran darot eta bideko frezak eman diotzat. Gerostik igorri ditut gateko sakaldirat eta letra hau zuretzat hasi dut. Bainan nere zakiek erran naute ahalke zela mutikoarentzat hutz itzultzea eta nere ondoan gelditu laiteke

Yauun Anbeza.

Pena hainitz dut zoren nere letrak zureekin  
makurtu baidira. Gan den Abostuaren illubotsan eskribitu  
deituz eta zure Heundayako etheko anderiek erran lura  
partitu zinela, baiman letra hua zureganat ahal bezin  
haser igorriko larotzuketela. Zura geroko beratik egut  
izan eta noia behar bainuen norbait mutilla nere  
etxean izan, Errenteriako gastebat hartu dut. Hainitz egun  
zure burriagabe gelditu nintzen eta hala pentsatzen zura  
ondoan mutilla zena ebo etzula nahi kumat hartio ethorri  
edo norbait berzearen etcherat sartu zela.

Askenaz buruillaren illabeta akabatzen zenian,  
28<sup>an</sup> ethorri dire Leon Micheltorenia eta bere ama, zura  
soxi eta zarpigarrenako letzarekin. Orai art. orri  
ontza egin zuen Errenteriatarra eznuen ahal berzearenzat  
at heratu: hala erran darot eta bideko frogak eman  
diotzat. Gerotik igorri ditul zalako sakaldirat eta letra  
rau zuretzat hasi dut. Baiman nere zekiok erran nautu.  
shalke zela mutikoarenzat hutz itzultzea eta nere ondoan  
alditiko laiteke kulako etxean. Orduan ama itzul harte  
seiratu naiz eta herenegun choilki ikhasi dut bere  
Umearakin biharmonian partitu zela.

Zentako hambat dembora gelditu da zure bearia  
gabe eztekit, baiman querla denian komprentzen dut orji  
posta eta bidia ezdirala segurak. Zera nahi izan darian  
zure amulutasunarenzat eta orhoitzarenzat eker  
emaiten deituz, nere bai eta <sup>zure</sup> emaitaren gogoramendu  
hobeneekin.

Abadian, Urriaren 10<sup>an</sup>.

Antoine d'Abbadie

Yauun Aphejari Javaz Reparaz

hulako etchean. Orduan ama itzul harte beiratu naiz eta herenegun choilki ikhasi dut bere semearekin biharmonian partitu zela.

Zertako hambat dembora gelditu da gure berria gabe eztaikit, bainan gerla denian komprentzen dut ongi posta eta bidea ez direla segurak. Zer nahi izan darian zure amultsutasunarentzat eta orhoitzearentzat esker emaiten deitzut, nere bai eta nere emastearen gogoramendu hobenekin.

Anton Abbadia

4.

W.-J. Van Eys, Esq. London  
Abbadia, par Hendaye (Basse Pyrénées), 1875: feb. 9.

Sir

I hope you will excuse my protracted silence after your letter of Nov. 21 came here when you shall have received n° 16 of the Souletin *Prône* which I send to your address by this post. I beg you to inform me of its safe arrival in your hands.

Should you have any duplicate rare basque works not in my collection we might affect some exchanges; but I should be in London for that purpose & I rarely cross the Channel.

The *prône* was printed during my absence in Paris & contains a few misprints for which I beg you not to hold me responsible.

I remain truly yours.

Antoine d'Abbadie.

5.

Monsieur le Capitain Duvoisin  
Paris, 1875: Juin 20

Cher Monsieur,

Je m'empresse de vous remercier pour les trois cantiques basques et les actes de consécration. Sans vos bons soins j'en aurais ignoré l'existence.

Risumel m'est un nom bien connu et demain je tâcherai de savoir si son vinaigre est employé ici contre les brûlures, ce donc je doute. Demain aussi je ferai part à un chimiste de votre découverte sur les propriétés des orties.

L'an dernier à Sare on me parla du mal des chataigniers et en novembre dernier je consultai là-dessus deux confrères botanistes. L'un répondit que cette maladie lui était inconnue. L'autre au contraire me dit l'avoir constatée en Bretagne où elle fit plus que décimer une avenue magnifique. Il croit qu'on enragerait cette maladie en tenant le sol toujours humide autour du pied de chaque arbre. J'en douterai jusqu'après bien des expériences faites. Je ne possède pas un chataigner en Subernoia.

Et dans votre lettre du 11 vous ne dites rien de votre dictionnaire basque-français: Ingrat! Vous fuyez la renommée qui vous tend le bras. Savez-vous que le Prince prépare un

dictionnaire basque-anglais? Je viens de lui écrire pour le remercier de son étymologie de Baigorri: elle me semble excellente.

Agrérez l'assurance de mes sentiments très-distingués.

Antoine d'Abbadie.

6.

À Monsieur de Jurgain  
Paris, rue du Bac 120, 1875, juillet 6

Monsieur

Applaudissant de tout coeur à votre projet de publier vos *Notes etc. sur la Soule* et le reste du pays basque je voudrais bien avant d'y souscrire, en causer avec nous. Ne connaissant pas l'heure où je vous trouverais je vous prie ou de me la dire ou de venir chez moi aux jour et heure qu'il vous plairait, sauf demain, en ayant soin toutefois de me les indiquer 24 h. d'avance. Je ne suis guère visible de midi à 2 h. et vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments distingué.

Antoine d'Abbadie

7.

Zazpi Eskualherrietako Eskualduner  
Paris, 1875: Août, 17.

M. Edmond Demolins se rend à ma prière dans les diverses parties du Pays Basque à fin d'en recueillir les usages locaux et de rendre hommage, en les publiant, à l'antique sagesse des Basques. Je prie tous mes *herritarak* qui me connaissent et qu'il voudrait consulter, de répondre à ses questions, de donner leurs noms à fin qu'il les fasse connaître comme autorités de son travail et d'agréer les remerciements du soussigné.

Antoine d'Abbadie d'Arrast en Soule, demeurant en Subernoà près Hendaye.  
Membre de l'Institut de France.

8.

À Monsieur Jean Daguerre, Maire d'Arrast  
Paris, 1875: Août, 17

Mon cher Juhannes,

Dans le cas où le porteur M. Edmond Demolins voudrait apprendre les usages locaux d'Arrast il irait auprès de vous. Je vous prie de répondre à toutes ses questions en vous aidant au besoin des souvenirs des anciens soit à Arrast soit dans les paroisses basques voisines. Vous me rendrez service en l'instruisant.

Je ne sais si j'irai vous voir cette année, mais je vous écrirai bientôt. j'envoie mes amitiés à votre mère à votre *etcheko anderia* et à vos enfants.

Toujours à vous

Antoine d'Abbadie.

9. À Monsieur l'abbé Etchecopar, curé de Saint-Engrâce  
Paris, 1875: Août, 17

Mon Révérend Père,

Je vous adresse le porteur M. Edmond Demolins auteur du *Mouvement communal en France au Moyen Âge*, afin qu'il apprenne dans des conversations avec vous, aidées au besoin des souvenirs de vos anciens, tout ce qui reste des vieilles coutumes de Soule. Il doit les publier pour montrer à la France combien on y est fou de rédiger sans cesse sur le papier les lois nouvelles en oubliant que nos usages antiques valaient bien mieux. Il nous paraît évident qu'en publiant ces usages nous pourrions faire rentrer peu-à-peu la France dans ses bonnes traditions séculaires. Si c'est là votre avis, comme j'en suis persuadé, vous aiderez M. Demolins de votre mieux en répondant à ses questions. Je l'ai adressé à M. de Souhy et à M. Detchandy parce que ce dernier défend nos cayolars contre les prétentions absurdes du syndic M. Darhanpe et qu'il doit alors s'appuyer surtout sur la coutume. La publication des usages souletains pourra même aider au gain du procès.

Quand vous irez à Bayonne poussez jusqu'à Hendaye par le chemin de fer, puis trois kilomètres à pied vous meneront à Abbadia où vous direz votre messe dans notre chapelle. Nous espérons la faire bénir solennellement cet automne dès que l'observatoire sera achevé.

Agréez les meilleurs souhaits de votre vieil ami

Antoine d'Abbadie

10. Madame de Souhy, née de Sunhary Beloscar à Licharre. (Mauléon)  
Paris, 1875: Août 17.

Madame et chère parente

Le Congrès Géographique et une grosse affaire à l'Institut nous ont retenus à Paris jusqu'à présent sans quoi Adrien aurait déjà reçu de mes nouvelles, car je n'ai point oublié la promesse faite l'an dernier.

En attendant notre prochain départ je me permets de vous recommander ainsi qu'à M de Souhy le porteur de la présente M. Edmond Demolins qui se rend en Soule pour y recueillir dans le but de le publier tout ce qui reste des vieux usages de nos vallées, car il affirme comme moi que la coutume antique est bien supérieure à toutes nos lois modernes. Je l'adresse aussi à M. le Curé de Saint Engrace et à M. Detchandy de Tardets que je ne connais pas mais j'espère que ce dernier l'accueillira parce qu'il combat, au nom des propriétaires des Cayolars les injustes prétentions de M. Darhanpe qui par malheur est notre syndic.

Toutefois j'ai prescrit à M. Demolins de se rendre tout d'abord auprès de vous et de s'inspirer de vos conseils en priant Monsieur de Souhy d'y joindre les siens, car il s'agit de proclamer à la France l'antique sagesse de la Soule. Ah si votre père était encore là! Lui seul dicterait et M. Demolins serait son secrétaire.

Vous aurez de mes nouvelles dès notre retour à Abbadia en Subernoà où je l'espère, nous verrons alors bientôt Adrien. Je vous prie de me rappeler au souvenir des rares amis qui me restent à Mauléon et vous renouveler l'assurance de ma vieille amitié.

Antoine d'Abbadie

11. À Monsieur Garicoitz ou Monsieur Landerreche, vicaires de la paroisse. Mauléon  
Abbadia, 1876 janv. 5

Mes Révérends Pères,

Voilà plus d'un an que j'ai devant moi votre lettre du 26, 7re 1874 et je n'ai rien reçu de vous, ni appris, même en réponse à mon message verbal donné à M. le Curé de Garindein, si vous avez travaillé à recueillir les légendes des vieux Basques.

Je sais comme vous que M. Cerquand en a publié, mais comme l'a dit avec raison un journal scientifique anglais, les institutions sont les plus mauvais ouvriers en cette matière car on les a formés dans cette fausse idée que la culture de la langue basque est un obstacle au progrès trop vanté de notre temps. En recueillant ces légendes il faut conserver avec soin les archaïsmes de la langue qui peuvent exister encore, les brusqueries du style et toutes les autres particularités que des maîtres d'école tendent à effacer pour se conformer aux idées modernes. Ce travail ne peut être bien fait que par un prêtre ou du moins par un homme qui a le feu sacré et qui s'applaudit d'être basque avant de se dire français.

Il serait facile d'écrire longuement à ce sujet, mais je me borne à demander de vos nouvelles et à vous renouveler l'assurance de l'intérêt que je prends aux trop rares travaux sur notre chère langue. Quoiqu'il en soit, agréez l'expression de mes saluts empressés.

Antoine d'Abbadie

12. Monsieur Vinson  
Paris, 1877-Janvier 20

Cher Monsieur

Le mauvais état de ma santé, ne m'a pas permis d'assister aux séances de notre Société pendant les quatre mois que j'ai passés près Hendaye. J'ai pu écrire néanmoins et j'ai obtenu de M. Tubino la photographie de grandeur naturelle, ci-incluse de l'inscription de Castellon. Vous verrez que Lorichs, comme je le craignai, ne l'avait reproduite fidèlement. M. Tubino m'a prié de vous faire tenir cet exemplaire et je vous prie de m'en excuser réception.

Fort occupé, depuis mon arrivée ici le [...] à préparer pour l'Académie des inscriptions une note que j'ai lue en séance hier, je n'ai pas pu encore me mettre au courant de ce qui se fait en philologie. Je n'ai même pas pu savoir le résultat d'un investigateur qui vient d'étudier la langue des Bixari. J'avais recueilli autrefois quelques notes sur cette langue.

Très-pressé de faire la commission de M. Tubino et de me rendre à la séance d'une société qui m'attend je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Antoine D'Abbadie

13. Sr. D. F.M. Tubino. Madrid  
Paris, 1877, janvier 31.

Monsieur,

Je vous envoie ci-contre le travail de M. Sayce sur l'inscription de Castellon, après l'avoir traduit de l'anglais et collationné. Je désire bien que ce premier essai de traduction en provoque d'autres et que vous puissiez profiter de votre photographie pour publier dans la

*Academia* le texte primitif de cette inscription en même temps que sa reproduction en lettres latines, en attendant que d'autres savans viennent discuter et contrôler. C'est ce que fera probablement M. Vinson à qui j'ai fait tenir l'exemplaire photographique que vous lui aviez destiné.

J'ai reçu les 3 premiers n° de votre splendide *Academia* et, par l'intermédiaire de M. Dantin, de Hendaye, j'ai envoyé 50 f. (Payés f. 52, 50) à M. Dorregaray, ferraz, 2. Le correspondant de M. Dantin me fait dire qu'il n'a pas pu trouver M. Dorregaray à cette adresse et le fait prier d'aller toucher les 50 pesetas chez M. M. Bagues et Cie, Ribera de Custodires, 29 à Madrid. Dès que votre éditeur aura touché cet argent je vous prie de m'en accuser réception, par carte-postale. Je saurai en même temps de cette façon que la présente vous sera parvenue.

Agrez l'assurance de mes sentiments distingués.

Antoine d'Abbadie

14

Rev. Wentworth Webster  
1877-febr. 27.

Dear Sir,

Last evening I receive with your post card the copy of your *Basque Legends*, pressing business of many kinds have prevented me from getting beyond the dedication for which I heartily thank you.

I have read with much displeasure the strictures of the Academy on your useful work. The reviewer was not aware that Cerquand being ignorant editor for his texts which are in sad want of reeding, as the Ethiopians say, & do not contain these, precious archaisms, still extant in many of these traditional stories, which are well words preserving. You would not have committed such a heinous fault.

Prince Bonaparte's criticisms ou Vinson will appear shortly. I sent him the second proofs on saturday.

I remain, dear Sir, very truly yours.

Antoine d'Abbadie

15.

À Mr. le Maire d'Echarri  
Paris, 1879, juillet 15

Monsieur

Désirant donner cette année-ci mes prix basques en Navarre, je viens vous prier de me dire s'il vous convient que les donner chez vous. Les frais à faire par Echarri monteraient au plus à cinquante pesetas, les autres étant tous à ma charge.

Dans le cas où Echarri accepterait je vous prie de me répondre au plutôt a fin que je fasse annoncer les concours: je vous prierais alors de me dire la date du jour que vous auriez choisi. En cas d'un refus, dont je ne vous demanderais pas le motif, je vous prie de me répondre aussi par le retour du courrier à fin que je m'adresse ailleurs en Navarre;



Antoine d'Abbadie

comme vous n'êtes pas obligé de comprendre le français je vous écris aussi en basque en vous priant d'y excuser mes fautes de langue.

Agréez l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Antoine d'Abbadie, rue du Bac, 120, Paris.

Jaun Auzapeza,

Hemen gainean frantzesez galdegiten dautzut zure herriak nahi duenetz ene sariak aurten errezibitu. Fresak herriaren partez gehienik 50 pesetak izanen dire, bertze guziak ene gaiñ.

Nahi edo ez, othoi, ahal bezain laster niri erreposta bat igorizadazu Parisarat, rue du Bac 120.

Ene goraintzekin

Anton Abbadia.

16.

À Monsieur José Manterola  
Abbadia, (1880), juillet, 29

Monsieur

En recevant le 1er N° de votre *Euskal-Erria*, j'ai demandé à la poste un mandat international pour vous envoyer mon prix d'abonnement, mais on m'a fait dire qu'il n'y a pas de mandats pour l'Espagne.

Je vous prie donc de m'indiquer q-q.'un à Hendaye à qui je puisse remettre pour vous les f. 12,50.

Votre lettre adressée à Mauléon où je ne suis arrivé que le 3e jour de la fête a motivé mon envoi des pièces couronnées. J'y ai joint par mégarde une pièce détachée que je ne puis pas remplacer et que je vous prie de me rendre, après en avoir pris copie si vous le désirez.

Agréez l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Antoine d'Abbadie

17

Mr. Manuel de Lecande, Maire de Bilbao  
Paris, 1881, juin 12

Monsieur

J'ai reçu votre lettre du 23 mai à mon retour d'Angleterre. J'empresse de vous en remercier et surtout pour le beau n° 97 qui l'accompagne. C'est avec le plus grand bonheur que j'ajoute cet intéressant volume à ma collection de Documents sur notre beau pays.

Passionné pour notre belle langue et pour notre droit coutumier qui feront toujours l'admiration des penseurs, je vous remercie encore pour m'avoir compris dans le nombre de ceux qui étudient, apprécient ou aiment les Basques.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments très-distingués.

Antoine d'Abbadie

18

A Mr. le secrétaire de la Academia de Historia. Madrid.  
1883, Décembre 30

Monsieur,

Revenu dans Paris, j'ai reçu, il y a peu de jours seulement, votre lettre du premier courant où vous m'annoncez que la Real Academia de Historia a bien voulu m'associer à son aréopage en me nommant académicien honoraire. Veuillez lui faire agréer mon remerciement et lui dire combien je me sens flatté d'être distingué et accueilli par les compatriotes et successeurs de Cervantes.

J'écris au P. Fidel Fita pour lui demander s'il peut recevoir pour moi le diplôme et l'exemplaire des statuts dont vous me parlez et je vous prie, ainsi que tous vos confrères d'agréer l'expression de ma considération et de mon estime.

Antoine d'Abbadie

19

Ducéré (Société des sciences et arts de Bayonne) (Duhart)  
Paris, 1889, Septembre I.

Monsieur le Président

Écrasé de lettres en souffrance, j'ai reçu le 23 août dernier la lettre du 30 juillet par laquelle vous m'apprenez que la société ALZATE m'a nommé membre honoraire. Dès le lendemain je lui ai adressé mes deux dernières publications, l'une sur le magnétisme et l'autre sur la procédure. J'ai reçu depuis dix numéros de vos MEMORIAS : le temps m'a manqué pour les lire mais j'espère m'y mettre car j'ai envoyé ce soir la copie manquante pour achever mon volume de general et j'espère avoir un peu de loisir après avoir donné mes prix basques en Navarre les 9 et 10 de ce mois. Je me permette de vous écrire plus longuement à mon retour ici vers le 20 du mois venant.

Partant ce soir même pour Hendaye je ne veux pas me mettre en route sans vous remercier ni sans remercier M. le Président Rodriguez Rey dont les bons offices m'ont attaché à notre société. Je serais trop heureux de vous servir en quelque chose soit à Paris soit dans les Basses Pyrénées.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Antoine d'Abbadie

20

À Mr. Farina (Napoli)  
Paris, 1890, juin 22

Monsieur,

Ecrasé de lettres et malade encore quand j'ai reçu la vôtre du 5 mars j'ai bien tardé à vous envoyer ma réponse. Là voici.

*Über die sitten und das Recht der Bogos* par Munzinger est un in 8° de 96 pages avec carte, imprimés à Winterthur (Suisse) en 1859.

Recevez mes salutations et pardonnez un délai possible pour un bibliothécaire.

Antoine d'Abbadie

21

À Dom Joannategi. Bel-Loc, près Urt  
Abbadia, 1893, août, 12

Mon Révérend Père

Je quitte ma géodésie et les deux Bénédictins qui m'y aident pour vous prier de corriger et juger les pièces basques reçues chez M. Lasserre jusqu'au 25 août. J'en ai prié aussi M. Adéma. Je regrette de n'avoir pas proposée comme sujet du prix la courte histoire de cette jeune saratarra qui se laissa guillotiner à St. Jean de Luz plutôt que de mentir en disant qu'elle n'était pas étée à Zugarramurdi pour se confesser à un prêtre non assermenté. Je ne sais même pas le nom de cette héroïne et je voudrais la faire connaître au moins pour l'année prochaine à St. Jn. Pied de Port.

La fête aura lieu à Aspeitia les 3, 4 et 5 7re. Une lettre m'a fait corriger le 3 que j'avais annoncé à M. Lasserre.

Avec mon remerciement anticipé je vous renouvelle l'assurance de ma sympathie.

Antoine d'Abbadie.

22

À Monsieur l'abbé Adéma, chanoine  
Abbadia, 1894, juillet 30

Révérend père,

Je viens d'écrire à Dom Joannategi pour le prier de se rendre à Bayonne afin de juger les pièces du concours. Si le 5 août prochain je n'ai pas appris ici le jugement sur les pièces envoyées, je renoncerai à donner le makhila.

Pour l'honneur du pays basque je vous prie de préparer au plutôt votre jugement et de me l'envoyer, car je ne crois Dom J. est disponible et le temps manque pour lui envoyer les pièces. Je désire bien n'être pas en retard comme l'an dernier où les 200 exemplaires à distribuer pendant les jeux ne m'ont été remis qu'à mon retour d'Aspeitia.

S'il n'y a pas une bonne pièce, je renverrai le concours à l'an prochain, car il ne vaut pas la peine de couronner de mauvais vers.

Veillez agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Antoine d'Abbadie